

MATHIEU-OLIVIER CÔTÉ

**LA REPRÉSENTATION DU CRIME DANS LA PRESSE ÉCRITE
QUÉBÉCOISE : LE CAS D'ALLÔ POLICE**

Mémoire
présenté
à la faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département d'anthropologie
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL

DÉCEMBRE 2002



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-80358-9

Canada

Résumé

Dans la présente recherche, nous tenterons de faire ressortir les différents systèmes de représentation inclus dans la presse écrite, plus précisément dans les publications d'*Allô Police* entre 1953 (date de parution sur le marché) et 2000. Ce mémoire poursuit trois objectifs principaux. Le premier est l'étude d'une vision de la criminalité au Québec : celle des médias. Le second est l'étude des stéréotypes véhiculés par les médias et propres à chacun des acteurs impliqués dans un fait divers relatant un crime. Enfin, il est à noter que ce mémoire entend à contribuer à l'étude des stéréotypes et non à en créer de nouveaux. Dans le but d'atteindre ces objectifs, nous avons construit la présente recherche autour de trois axes. Un axe théorique : la construction sociale de la réalité par les médias. Un axe méthodologique : l'analyse de contenu. Enfin, un axe ethnographique : les médias et la population du Québec.

Avant propos

Cette recherche émerge d'une réflexion personnelle engendrée par la consultation de différents médias et l'écoute de propos émis par notre entourage. Nous avons pu observer comment les gens adhèrent généralement à l'idéologie exprimée dans les médias, et ce malgré ses contradictions. Nous avons donc étudié de nombreux faits divers dans le but d'en faire ressortir les idéologies et les stéréotypes pour mieux comprendre comment ceux-ci peuvent évoluer dans l'espace d'un demi-siècle.

Nous désirons remercier monsieur Jean-Jacques Chalifoux et monsieur Bernard Arcand pour leur aide inestimable dans le cadre de la réalisation de ce mémoire. Grâce à leur support, nous avons pu mener cette recherche à terme pour ainsi contribuer à l'effort de la communauté anthropologique et scientifique.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	6
INTRODUCTION.....	7
LE « CRIME » UNE CATÉGORIE CULTURELLE SOUS INFLUENCE MÉDIATIQUE	7
PLAN DU MÉMOIRE	10
CONCLUSION	11
CHAPITRE 1: SYSTÈMES DE REPRÉSENTATION SOCIALE ET ANALYSE DE CONTENU	12
INTRODUCTION.....	13
LE CRIME.....	13
NOTION DE REPRÉSENTATION GÉNÉRALE ET MÉDIATIQUE	16
<i>Le symbolisme en général</i>	16
<i>La représentation culturelle</i>	17
PROBLÉMATIQUE.....	19
LA REPRÉSENTATION DU CRIME : ENTRE LE PROCHE ET LE LOINTAIN.	20
CORPUS DE DONNÉES	23
<i>Pourquoi Allô Police ?</i>	23
<i>Période couverte</i>	23
<i>Échantillonnage</i>	24
ANALYSE DE CONTENU.....	24
<i>Étapes de l'analyse</i>	25
<i>Analyse thématique</i>	27
<i>Application de la méthode</i>	27
<i>Élaboration des catégories de crime</i>	27
<i>Pré-analyse</i>	28
<i>Seconde lecture</i>	28
CONCLUSION	29
CHAPITRE 2: LA NOUVELLE SENSATIONNELLE ET LE RÔLE D'ALLÔ POLICE	31
INTRODUCTION.....	32
LE TABLOÏD ET LA NOUVELLE SENSATIONNELLE	32
PRÉSENTATION D'ALLÔ POLICE : LES DÉBUTS ET LA POLITIQUE D'INFORMATION	32
LES INTENTIONS D'ALLÔ POLICE	33
LE TRAITEMENT DU CRIME AU FIL DU TEMPS	37
L'IMPORTANCE DE L'HOMICIDE DANS LA COUVERTURE MÉDIATIQUE DU CRIME	40
CONCLUSION	41
CHAPITRE 3: LA REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE DU MEURTRIER.....	43
INTRODUCTION.....	44
ANALYSE LEXICALE	44
<i>Présentation générale des catégories lexicales</i>	44
<i>Présentation diachronique des catégories lexicales</i>	45
<i>Présentation des catégories lexicales selon le type de crime</i>	46

ANALYSE THÉMATIQUE	47
<i>Présentation des thèmes</i>	47
<i>Présentation des résultats thématiques</i>	48
<i>Présentation diachronique des thèmes</i>	49
<i>Présentation des thèmes selon le type de crime</i>	50
AXES MAJEURS DU DISCOURS MÉDIATIQUE	51
<i>Le meurtrier dangereux</i>	51
<i>Le meurtrier souffrant</i>	55
<i>Le meurtrier bien nanti</i>	59
<i>Le meurtrier éprouvant du ressentiment</i>	61
<i>Le meurtrier mal famé</i>	64
<i>Le meurtrier toxicomane</i>	65
<i>Le meurtrier bienveillant</i>	67
CONCLUSION	68
CHAPITRE 4: LA REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE DE LA VICTIME	71
INTRODUCTION	72
ANALYSE LEXICALE	72
<i>Présentation générale des catégories lexicales</i>	72
<i>Présentation diachronique des catégories lexicales</i>	73
<i>Présentation des catégories selon le type de crime</i>	74
ANALYSE THÉMATIQUE	75
<i>Présentation des thèmes</i>	75
<i>Présentation des résultats thématiques</i>	76
<i>Présentation diachronique des thèmes</i>	77
<i>Présentation des thèmes selon le type de crime</i>	78
AXES MAJEURS DU DISCOURS MÉDIATIQUE	79
<i>La victime dangereuse</i>	79
<i>La victime souffrante</i>	82
<i>La victime bien nantie</i>	85
<i>La victime toxicomane</i>	88
<i>La victime bienveillante</i>	88
<i>La victime mal famée</i>	89
<i>La victime responsable du meurtre</i>	91
CONCLUSION	91
CHAPITRE 5: LA REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE DE L'ENTOURAGE	94
INTRODUCTION	95
ANALYSE LEXICALE	95
<i>Présentation générale des catégories lexicales</i>	95
<i>Présentation diachronique des catégories lexicales</i>	96
<i>Présentation des catégories lexicales selon le type de crime</i>	97
ANALYSE THÉMATIQUE	98
<i>Présentation des thèmes</i>	98
<i>Présentation des résultats thématiques</i>	99
<i>Présentation diachronique des thèmes</i>	99
<i>Présentation des thèmes selon le type de crime</i>	100

AXES MAJEURS DU DISCOURS MÉDIATIQUE	101
<i>L'entourage victime</i>	101
<i>L'entourage bienveillant</i>	104
<i>L'entourage fautif</i>	106
<i>L'entourage bien nanti</i>	107
<i>L'entourage aux moeurs légères</i>	108
<i>L'entourage menteur et manipulateur</i>	109
CONCLUSION.....	109
CHAPITRE 6: LA REPRÉSENTATION MÉDIATIQUE DES FORCES POLICIÈRES, DU SYSTÈME JUDICIAIRE ET DU SYSTÈME DE SANTÉ	112
INTRODUCTION	113
ANALYSE LEXICALE.....	113
<i>Présentation générale des catégories lexicales</i>	113
<i>Présentation diachronique des catégories lexicales</i>	114
<i>Présentation des catégories lexicales selon le type de crime</i>	114
ANALYSE THÉMATIQUE.....	115
<i>Présentation des thèmes</i>	115
<i>Présentation des résultats thématiques</i>	115
<i>Présentation diachronique des thèmes</i>	116
<i>Présentation des thèmes selon le type de crime</i>	116
AXES MAJEURS DU DISCOURS MÉDIATIQUE	117
<i>Les forces policières, le système de justice et le système de santé compétents</i>	117
<i>Les forces policières, le système de justice et le système de santé incompétents</i> ...	118
<i>Les forces policières, le système de justice et le système de santé justes</i>	119
CONCLUSION.....	119
CONCLUSION	121
SYNTHÈSE DE L'ANALYSE	122
OBJECTIF DE LA RECHERCHE.....	125
VOIES À EXPLORER ET LIMITES DE LA RECHERCHE.....	125
ANNEXES	128
TABLEAUX DE CATÉGORISATION GÉNÉRALE PAR DÉCENNIE	129
TABLEAUX DE CATÉGORISATION PAR TYPE DE CRIME	132
BIBLIOGRAPHIE	135
SITES INTERNET	140
CD-ROM.....	140

Introduction

Introduction

Le présent essai porte sur la représentation de la criminalité dans la presse écrite québécoise au cours de la dernière partie du vingtième siècle. Dans les prochaines pages, nous étudierons le discours du tabloïd intitulé *Allô Police* en ce qui concerne le crime au Québec entre 1953 et 2000.

Ce mémoire se construit autour de trois axes principaux. Un axe théorique : la construction sociale de la réalité par les médias. Un axe méthodologique : l'analyse de contenu. Enfin, un axe ethnographique : la population québécoise.

Le phénomène du crime a toujours eu sa place dans la presse. Ce dernier semble une valeur sûre lorsqu'il s'agit de vendre des journaux. Certaines recherches ont prouvé que le discours médiatique concernant la criminalité a une grande influence sur la perception des gens (Groupe Chavanon 1976, Rapport Peyrefitte 1977). Ces dernières ont pu démontrer que les médias sont, dans la majorité des cas, la principale source par laquelle les gens prennent conscience de la criminalité. Or, les médias ne sont pas un reflet de la réalité, mais plutôt un discours subjectif sur celle-ci. C'est donc dire que l'idée que les gens se font de la criminalité est basée principalement sur une interprétation de la réalité qui est véhiculée par les médias.

Le « crime » une catégorie culturelle sous influence médiatique

Les médias comptent parmi les moyens principaux de transmission et d'expression de la culture des sociétés occidentales contemporaines. Ces derniers offrent souvent une vision de choix de l'éventail des catégorisations culturelles propres à une société. En étudiant le discours médiatique produit dans un milieu donné il nous est donc possible de mieux comprendre comment ce dernier ordonne et catégorise la réalité qui l'entoure.

Dans la société occidentale contemporaine, le crime est probablement un des phénomènes qui soulève le plus de controverse. Bien que l'ensemble de la population québécoise soit consciente du fait que le crime est bel et bien présent dans le monde où

elle vit, une question demeure : Comment ces gens ont-ils pris conscience de l'existence d'un tel phénomène ? Le premier moyen de réaliser la présence du crime dans la société est d'être soi-même victime ou témoin d'un tel acte. Cependant, il serait irréaliste de croire qu'il s'agit de la raison principale qui fait que la société soit consciente du problème. En second lieu, nous pouvons croire que la prise de conscience d'une réalité criminelle se fait de bouche à oreille entre les gens qui vivent dans un milieu où un acte de cette nature a été posé. Finalement, les gens peuvent réaliser que la criminalité est un phénomène présent dans la société en consultant les médias qui regorgent de faits divers sensationnels relatant des histoires à tendance criminelle. Dans le cadre de cette recherche, nous postulons que la principale source d'information de la société québécoise concernant le crime sont les médias.

La façon de décrire le crime par les médias a une influence directe sur notre représentation de celui-ci. C'est du moins ce que nous affirme le Rapport Peyrefitte (1977), effectué en France :

« Des sondages publiés dans le même rapport révèlent que 95% des interviewés nient avoir subi au cours des mois écoulés une violence quelconque; 87% n'ont pas été directement témoins d'un acte violent dans les derniers mois; et pour 82% d'entre eux, aucune vague connaissance n'a été victime d'une violence quelconque. »

Gosselin, 1978: 8

Toujours dans cet ordre d'idée, Gosselin (1979) affirme que c'est d'après le discours médiatique qu'un très grand nombre de personnes se font une idée du crime :

« Quoique beaucoup de gens n'aient connaissance de la violence que par les médias, ils la craignent et développent des attitudes extrêmement répressives pour l'éliminer. »

Gosselin., 1978: 8

Un autre groupe de chercheurs français, présidé par Christian Chavanon (1976), s'est penché sur le rôle que joue le fait divers violent dans la représentation de la

criminalité. D'après eux, les médias utilisent un triple procédé qui contribue à une construction de l'image de la violence. En premier lieu, le groupe Chavanon distingue le choix de l'information :

« D'une part, il s'agit de choisir l'information. Le choix est opéré par les dirigeants de l'agence ou du journal ou de la station; en fonction de leur éthique et de souhaits présumés de leurs clients, en fonction aussi de ce qu'ils savent ou supposent des informations et intentions de leurs concurrents. »

Rapport Chavanon, 1976: 12

En second, le choix de l'image :

« D'autre part, le choix de l'image qui est diffusé est lui aussi arbitraire parce que l'image est fatalement partielle et peut donc donner de l'événement une vue superficielle ou déformée. Ce choix, celui de chaque image (ou photo) permet d'orienter la représentation de cet événement. »

Rapport Chavanon 1976: 12

Enfin, le ton employé dans la présentation du fait divers:

« Le ton employé dans la présentation des faits donne un éclairage à l'information, il peut souligner tel ou tel aspect de l'événement, condamner ou exalter ses acteurs, rechercher sa signification ou en faire un spectacle, s'étendre complaisamment ou se borner à l'essentiel, rendre l'exposé comme on dit « sensationnel » ou au contraire prendre dans cet exposé un parti de sobriété. »

Rapport Chavanon, 1976: 15

Nous voyons très bien que la subjectivité des journalistes occupe un rôle important dans la façon d'exposer les faits divers à caractère violent. En observant de quelle façon les médias exposent le crime, nous pourrions peut-être en savoir plus sur la façon dont les gens se le représentent. L'analyse du crime dans la presse écrite peut donc

être considérée comme un voyage au cœur des systèmes de représentations, des structures et des symboles propres à une société, la société québécoise dans le cas présent.

Bien que plusieurs travaux aient été effectués sur la construction sociale de la criminalité par les médias (Awad 1995, Davis, 1973, Ericson, Baranek et Chan 1991, Gauthier 1985, Gosselin 1979, Lisca et Warner 1991, Sheley et Dashkins 1981), très peu le font en ayant comme base la société québécoise. Par ailleurs, l'étude des représentations médiatiques au Québec dans la dernière moitié du vingtième siècle peut s'avérer intéressante si on considère l'évolution sociale que la société québécoise a connue. De l'époque cléricale en passant par la révolution tranquille et jusqu'à l'avènement de l'ère des nouvelles technologies, le Québec a connu de nombreux changements sociaux qui ont influencé notre façon de nous représenter la réalité qui nous entoure.

Nous poursuivons trois objectifs généraux dans ce mémoire. Le premier est l'étude d'une vision de la criminalité au Québec, celle des médias. En second lieu, nous désirons faire l'étude des stéréotypes véhiculés par les médias et propres à chacun des acteurs impliqués dans un fait divers relatant un crime. Finalement, nous aspirons à contribuer à une meilleure compréhension du système de représentation de la criminalité et des stéréotypes qui s'y rattachent au sein de la société québécoise.

Plan du mémoire

Ce document comporte six chapitres. Dans le premier, nous présenterons les différents éléments de notre problématique. Nous nous attarderons donc à définir les cadres théorique et méthodologique de la recherche ainsi que les principaux concepts essentiels à la bonne compréhension de l'étude.

Le second chapitre sera consacré à la présentation d'*Allô Police*. Nous y traiterons donc des intentions initiales du tabloïde et de son évolution au cours de la dernière moitié du vingtième siècle.

Les quatre chapitres suivants porteront sur les différents protagonistes dont traite la presse écrite dans son discours sur le crime. Ainsi, le troisième chapitre sera consacré à

la présentation du meurtrier. Dans le quatrième chapitre, nous étudierons la représentation de la victime. Dans le cinquième chapitre nous traiterons de l'entourage du meurtrier et de la victime. Enfin, dans le sixième chapitre, nous aborderons l'image médiatique des forces policières, du système judiciaire et du système de santé.

Enfin, la conclusion synthétisera les différents résultats obtenus dans le cadre de la recherche. Nous y interpréterons aussi les nuances du discours médiatique en identifiant les différentes structures sous-jacentes à chacun des protagonistes. Enfin, nous exposerons les limites de la recherche ainsi que les différentes voies qu'elle n'explore pas.

Conclusion

Bien que nous sachions que les médias contribuent grandement à la construction et à la propagation des structures de représentation sociale, il est nécessaire d'en effectuer une étude poussée pour mettre à jour ces systèmes. Dans le cas présent, nous nous proposons d'effectuer cet exercice en démontrant comment *Allô Police* a contribué à la construction des différentes structures propres à la représentation de la criminalité au Québec.

Chapitre 1

Systemes de representation sociale et analyse de contenu

Introduction

Ce chapitre présente les éléments constitutifs de la problématique et de la méthode de travail utilisée pour ce mémoire. Le centre de notre recherche concerne la caractérisation du système de représentation et de catégorisation sociale des différents acteurs impliqués dans une situation de crime, par l'entremise de l'analyse de contenu d'un corpus d'articles de journaux. Ce corpus est en fait un dossier de presse constitué de faits divers relatant des actes criminels et s'étend sur la seconde moitié du vingtième siècle.

Avant d'aller plus loin dans l'élaboration de notre problématique et de notre méthodologie, il est essentiel de définir quelques concepts qui seront utilisés tout au long de notre travail. Ne pas définir les concepts centraux de notre sujet de recherche équivaut à étudier un objet sans l'avoir identifié auparavant.

Le crime

Il existe une multitude de définitions et de théories concernant le crime. Sans les couvrir dans leur totalité, nous nous concentrerons sur les principales disciplines qui ont étudié le problème.

Après avoir demandé à quelques personnes de façon aléatoire une définition de ce qu'est le crime, nous avons noté que les gens associent principalement le crime aux actes de violence commis contre des êtres humains. À ce sujet, la définition du dictionnaire *Le Petit Larousse Illustré* est démonstrative du phénomène. Bien que cette dernière soit divisée en quatre volets, le premier va comme suit : «**CRIME** n.m (lat. *crimen*, accusation) **1** : Meurtre, assassinat. »

Dans le cas du droit canadien, le crime est la combinaison de deux éléments, l'*actus reus* (*élément matériel*) et le *mens rea* (*élément mental*) :

« On peut donc déduire que l'*actus reus* d'une infraction réside dans le comportement extériorisé d'un individu qui agit de façon volontaire, qui

a le contrôle de ses mouvements physiques et dont le comportement est prévu et sanctionné par la loi pénale. »

Côté-Harper, 1989: 202

«...le mens rea devient un concept technique et équivaut à la conscience de commettre un acte prohibé par la loi. »

Côté-Harper 1989: 254

«Ainsi, l'accusé doit avoir commis son acte intentionnellement ou sans se soucier des conséquences, en étant conscient des faits constituant l'infraction ou en réfutant volontairement de les envisager. »

Côté-Harper 1989: 253

Sans s'attarder trop longuement à cette définition légale, nous constatons que le droit base sa conception du crime autour des notions d'action et de responsabilité individuelle.

Du côté des sciences sociales, principalement en sociologie et en anthropologie, le crime peut se définir comme l'exécution d'une action qui défie la norme sociale établie au sein d'une culture donnée. Longtemps, en sciences sociales, le crime a été observé et étudié d'après la théorie de Durkheim. Selon la tradition durkheimienne, le crime est nécessaire au bon fonctionnement de toute société. Ainsi, il serait un élément indispensable duquel émergeraient des normes sociales. En suivant cette théorie, les punitions soumises aux criminels n'ont pas pour but de les réformer, mais plutôt de renforcer les valeurs de la société en exposant et en réprimandant ce qui s'inscrit à l'extérieur des balises de la normalité instaurées par les classes dominantes :

« Durkheim (1933, 1938) wrote on both the normality and the functionality of crime in social life. He argued that, whatever the distribution or range of behaviour around a social norm, some proportions remain relatively stable over time. He further argued that crime is a necessary and functional part of the social life.

Crime is functional for the society because the community's reaction to it brings the community together and strengthens its moral boundaries.

»

Liska et Warner, 1991: 1442.

Bien que Durkheim ait grandement influencé les sciences sociales, peut-on appliquer ses théories sur le crime à la société occidentale d'aujourd'hui ?

Liska et Warner (1991) ont tenté de répondre à la question en étudiant et en comparant les différentes théories concernant la fonction sociale du crime dans la société. Sans entrer dans les détails de leur recherche, ils ont conclu que le modèle de Durkheim ne peut pas s'appliquer à la société occidentale :

« Clearly, Durkheim was referring to rural and highly cohesive societies with low crime rates. In these societies the reaction to crime (punishment) may well bring people together to wax indignant and thus to reaffirm their common values, thereby building social solidarity and cohesiveness, decreasing crime, and maintaining stability over time. On the other hand, in urban societies, where crime rates are generally high, the reaction to crime (fear) may keep people apart. This may undermine social solidarity / social cohesiveness, which in turn may increase crime, or this may limit the opportunities for crime, which in turn decrease crime. Our analysis suggests that in the contemporary urban United States, the latter process is dominant. »

Liska et Warner, 1991: 1460

D'après cette analyse, nous pourrions conclure que le crime provoque une frayeur dans la société et que cela peut entraîner autant une hausse qu'une baisse de la criminalité. Bien que Liska et Warner fassent cette affirmation en ce qui concerne les États-Unis, nous croyons qu'il en est de même en ce qui concerne l'Occident en général et principalement, l'Amérique du Nord.

Des recherches préliminaires concernant la représentation du crime dans la presse écrite nous ont démontré que, dans plusieurs cas, l'accent était mis sur des mots qui

évoquent ou provoquent la frayeur. Des termes tels, bourreau, monstre, carnage, pour ne nommer que ceux-ci, sont fréquemment employés dans la rédaction des faits divers relatant un crime. Il s'agit ici d'un mince indice qui suggère que le crime effraie davantage les gens qu'il ne les rapproche.

Comme nous pouvons le constater, il existe plusieurs définitions en ce qui a trait le concept de crime. Bien que nous n'en ayons fait ressortir que deux, nous postulons qu'il y en a bien d'autres. Nous en concluons que la criminalité ne représente pas la même chose pour l'ensemble des gens constituant la société québécoise. La notion de représentation culturelle peut expliquer la grande variété de définitions en ce qui touche le crime.

Notion de représentation générale et médiatique

Le symbolisme en général

Avant de poursuivre sur la notion de représentation, il est essentiel de s'attarder sur le symbolisme en général. Pour Sperber (1974), chaque société possède un savoir explicite et quantifiable qui cache un savoir tacite qualitatif. Le savoir explicite, toujours selon Sperber, ne témoigne pas des limites de la capacité humaine. Dans le cas de la présente recherche, nous pourrions définir ce dernier comme l'ensemble du contenu manifeste d'un corpus d'articles :

«Le savoir culturel explicite n'est intéressant que parce qu'il est l'objet d'un savoir tacite sous-jacent. »

Sperber, 1974: 10

Si nous poursuivons cette idée, nous pouvons prétendre que tout savoir explicite camoufle les symboles et les mythes propres à la société qui l'a produit. Évidemment, la presse écrite ne fait pas exception à la règle :

«Ainsi, un mythe se présente d'abord comme un discours ordinaire. [...] Mais cette interprétation linguistique n'en épuise pas le sens; elle

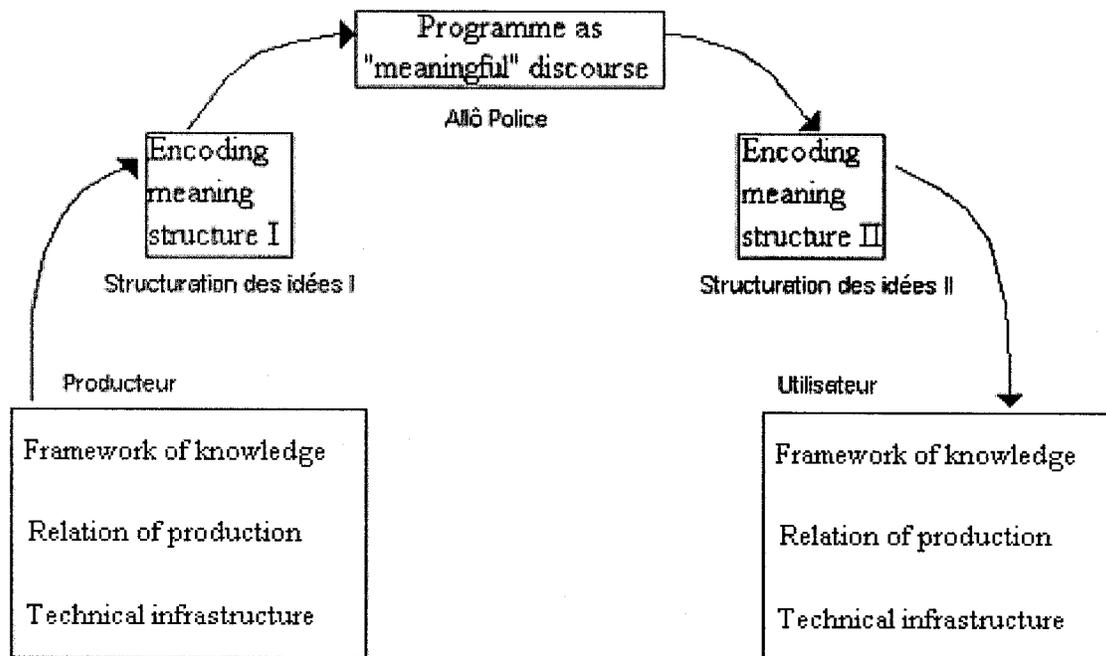
constitue plutôt un signal complexe qui doit faire l'objet d'une seconde interprétation, symbolique cette fois.»

Sperber, 1974: 17

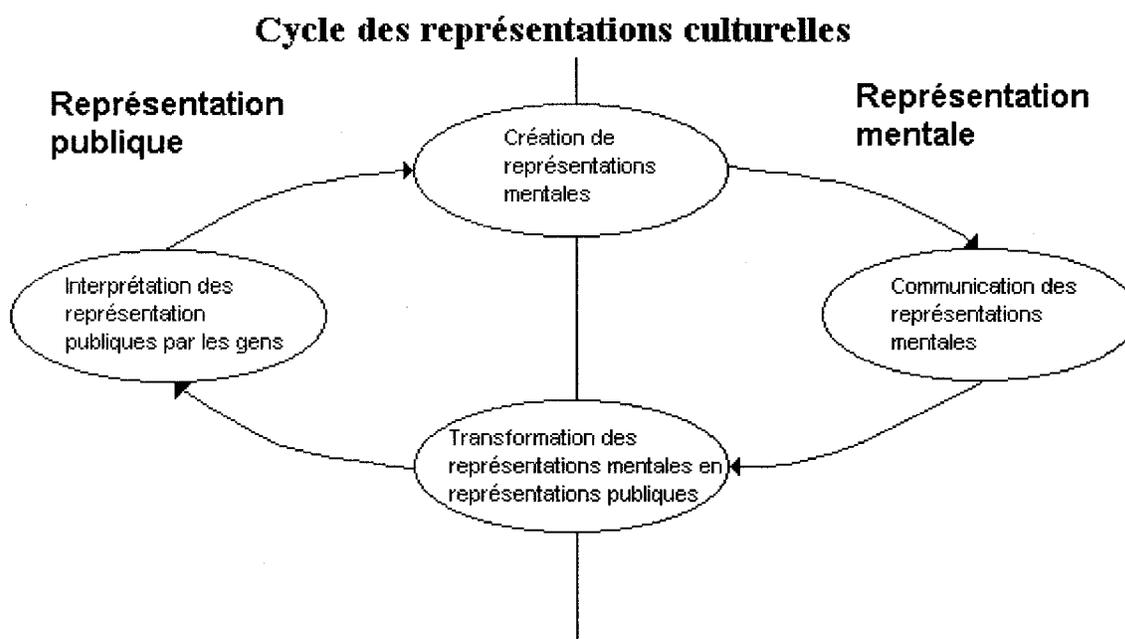
La représentation culturelle

D'après Sperber (1996) le phénomène de la représentation des idées met en jeu au moins trois termes : la représentation, le contenu de la représentation et l'utilisateur. Ces trois termes regroupés forment une représentation mentale qui implique un seul individu. Pour ce qui est des représentations culturelles, l'auteur les définit comme des «représentations qui sont largement distribuées dans le groupe en entier, c'est à dire l'objet d'une version mentale de chacun de ses membres ». (Sperber, 1974: 50) Dans le cas des représentations publiques, comme la presse écrite, nous devons ajouter un quatrième terme : le producteur. Pour mieux définir l'idée exprimée ici, voici un graphique tiré des travaux de Stuart Hall (1972-79) :

Encoding/decoding (Stuart Hall)



Comme le graphique le démontre, le cycle de la représentation publique comporte deux structurations d'idées. Une étant exercée par le producteur et l'autre par l'utilisateur. Prenons un exemple simple. Un journaliste doit couvrir un événement quelconque. Il fera donc son enquête et interprétera les faits qu'il a compilés pour les exposer dans le journal. Il s'agit de la première structuration des idées. Cette dernière est en fait le passage d'une représentation mentale propre au producteur vers une représentation publique destinée aux utilisateurs. Une fois le journal mis en circulation, les utilisateurs se le procureront et interpréteront l'article en question d'après leur bagage culturel. Il s'agit de la seconde structuration des idées. À cette étape, la représentation publique deviendra, après l'interprétation du lecteur, une représentation mentale propre à ce dernier.



La clé de la représentation publique réside donc dans la structuration des idées qui est influencée par le bagage culturel du producteur et de l'utilisateur. Afin qu'une telle représentation soit significative pour les deux partis, il faut que ces derniers partagent une « enculturation » à certains points semblable. Du moins, c'est le cas d'*Allô Police* qui est produit et lu par la société québécoise. De cette façon, la structuration des idées, tant pour le producteur que pour l'utilisateur, se fera à partir d'un bagage culturel relativement commun à l'ensemble de la société. C'est grâce à cela que *Allô Police* est significatif pour ses lecteurs et connaît un grand succès depuis bientôt cinquante ans. Si les gens

consultent cette publication, c'est que l'interprétation de la réalité qui y est exposée est relativement semblable à celle que les lecteurs effectuent:

« L'interprétation assure une forme de compréhension qui nous est indispensable dans la vie quotidienne : la compréhension des représentations mentales ou publiques, et donc la compréhension d'autrui. »

Sperber, 1996: 59

Problématique

Par la définition de concepts que nous venons d'opérer, nous constatons que le crime, ainsi que le fait divers criminel et sensationnel, ne laissent pas la population indifférente. Trop souvent, les gens ont tendance à observer les médias comme s'ils présentaient une image fidèle de la société. Il est vrai qu'en ouvrant la télévision, en écoutant la radio ou en lisant les journaux, nous avons l'impression de nous connecter directement au reste du monde. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que les nouvelles qui nous arrivent par l'entremise des médias sont des construits subjectifs réalisés par des entreprises commerciales et leurs journalistes. Les faits divers que nous observons ne sont donc pas la réalité, mais plutôt un discours, une représentation de celle-ci. De nombreuses recherches ont prouvé que le journalisme fait violence à la réalité (Davis 1973, Sheley et Dashkins, 1981)

« That certain crimes receive disproportionate newspaper coverage is well documented. Roshier found violent crimes, blackmail, and drug offences more prominent in British papers. Jones (1976) found that St. Louis newspapers gave crimes against person 35 times the attention that property crimes received; murder received 90 times the coverage that others major offences received. »

Sheley et Dashkins, 1981: 502

En observant comment les nouvelles sont sélectionnées avant d'être médiatisées, nous nous rendons compte qu'elles offrent un reflet distordu de la réalité. Nous pourrions

donc avancer le postulat suivant : si la nouvelle est subjective au niveau de son contenant, elle l'est probablement aussi dans son contenu. En d'autres termes, s'il y a un processus de sélection des événements à couvrir par les médias, il y a probablement un processus de sélection et de subjectivité dans la façon de couvrir les événements étant donné le phénomène d'interprétation et de représentation dont nous avons traité précédemment. Suivant ce raisonnement, nous désirons découvrir comment le discours de la presse écrite, en ce qui a trait au crime, est construit et structuré.

La représentation du crime : entre le proche et le lointain.

La très grande popularité des tabloïds est attribuable à la publication de nouvelles sensationnelles. Contrairement à ce que de nombreuses personnes peuvent penser, ces types de journaux jouissent de tirages relativement élevés. Le meilleur exemple concernant cette affirmation est probablement la très grande popularité de *Allô Police* dès sa sortie en 1953 :

« Comme nous le précisons en début de texte, « *Allô Police* » passa très rapidement de bimensuel à hebdomadaire. Première livraison : 10 000 copies. Huit mois plus tard, c'est d'un tirage de 100 000 copies qu'il faudra parler, ce qui est phénoménal pour l'époque. À la fin de la première année de publication, les chiffres de la maison annoncent les 200 000 exemplaires distribués aux quatre coins de la province, dans les quelque 8000 points de vente. »

Gosselin, 1978: 22

Comme nous l'avons mentionné plus haut, cette réussite, le tabloïd la doit à la publication de faits divers à saveur criminelle et sensationnelle. Attardons-nous donc à décrire ce qu'est un fait divers. Pour Gauthier (1985), ce dernier ne traite pas de l'actualité sociale, politique, économique ou culturelle impliquant l'ensemble de la population d'une société. Il s'agirait plutôt d'une forme de nouvelle qui se situe dans un contexte social semblable à celui du lecteur et faisant appel au même sens de valeur. Oublié rapidement, car dépassé par un autre, il entremêle le réel et l'imaginaire collectif. Faisant appel à des modèles de scénarios familiaux, il dévoile la vie intime d'un ou plusieurs individus.

Toujours selon le même auteur, le rôle du fait divers est de divertir le lecteur en lui présentant les aventures des autres. Ce divertissement s'effectue par la combinaison de deux événements : l'inattendu et le connu. En résumé, le fait divers est marginal au niveau événementiel, il se détache des autres faits de la vie quotidienne. Nous pourrions affirmer que le rôle du fait divers est de relater les événements inattendus et sensationnels qui se produisent dans la banalité du quotidien.

Nous avons mentionné plus haut que la popularité du tabloïd est due à l'exploitation des événements sensationnels. Awad (1995) explique que la rupture avec la norme est la composante de base du sensationnalisme :

« La rupture de la normalité est la composante de base du sensationnalisme car elle constitue, comme nous l'avons indiqué, une infraction à la normalité en tant que loi. [...] Mais la rupture commande aussi l'accès au caché, au secret, du fait qu'elle est perturbation des systèmes rationalisateurs ambiants. [...] Les flots anormaux de la modernité, ce sont bien sûr la rupture, mais aussi le conflit, la violence et la mort non naturelle, que nous avons déjà indiqué comme constituant les quatre catégories fondamentales du sensationnalisme tel qu'il est pratiqué par les journaux de masse en particulier et par les médias en général. »

Awad, 1995: 167-168

Toujours selon Awad, le caché est donc une source d'inattendu et un objet de convoitise. La connaissance du caché et du secret serait une forme de savoir réservée à des initiés. C'est dans le caché d'une société que nous pouvons observer ce qu'elle prétend ne pas être:

« Les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être ou ce qu'elles prétendent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins; l'un, superficiel, présente les structures "officielles", si l'on peut dire; l'autre, profond, assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux et aux pratiques révélatrices de la dynamique du système social. »

Awad, 1995: 168

Cette idée de l'univers social caché n'est pas sans rappeler l'idée exprimée par Foucault dans *Surveiller et Punir*. Pour ce dernier, le fait divers, en exposant des ruptures de la normalité, nous démontre comment la vie quotidienne et banale peut être imprégnée d'exotisme :

« Les faits divers joints à la littérature policière ont produit depuis plus d'un siècle une masse démesurée de récits de crimes dans lesquels surtout la délinquance apparaît à la fois comme très proche et tout à fait étrangère, perpétuellement menaçante pour la vie quotidienne, mais extrêmement lointaine par son origine, le milieu où elle se déploie quotidienne et exotique. »

Foucault, 1977: 292

En tenant compte de cette notion d'exotisme dont Foucault traite, nous pourrions comparer le fait divers à une forme de voyage dans le côté caché d'une société. C'est du moins ce que prétend Keintz (1971) :

« En ouvrant le journal, on croit s'ouvrir au monde, sortir de soi pour se mettre au diapason de l'univers. Mais le voyage dans lequel le journal nous entraîne est moins un voyage au bout du monde qu'au fond de l'homme. Au détour des pages, sous les travestissements les plus divers, c'est l'homme en proie à ses conflits que l'on rencontre. »

Keintz, 1971: 143

Vu sous cet angle, nous pourrions affirmer que le fait divers à caractère sensationnel contenu dans les tabloïds contribue à exorciser les craintes du lecteur face à sa propre existence. Il s'agit donc d'un univers où la vie quotidienne fait rupture avec la norme pour faire place à un monde où les sentiments extrêmes sont au premier plan:

« Le royaume du journal comme celui du cinéma «est celui des tabous magiques qui rejettent dans la nuit sacrée l'horreur et la décomposition des cadavres et la frénésie de l'acte amoureux, la nudité de la mort et de la sexualité». Du sang et du sexe... Le journal : test projectif d'une société ? [...] D'une manière plus générale, ce qui fascine dans le

quotidien, ce qui passionne dans sa lecture, c'est la découverte de nouveaux moyens d'expression qui aideront le lecteur à articuler ses conflits intimes. »

Keintz, 1971: 142

En rapportant ces arguments à notre sujet d'étude, nous en déduisons que l'analyse des publications sensationnelles québécoises, particulièrement *Allô Police*, nous permettra de cerner les limites de la normalité qui est implicitement ancrée au sein de la société.

Corpus de données

Pourquoi *Allô Police* ?

Le dossier de presse qui fut rassemblé dans le cadre de cette recherche est composé de publications d'*Allô Police* entre 1953 et 2000. La raison qui nous porte à effectuer notre recherche uniquement sur ce tabloïd est simple. Tout d'abord, en n'étudiant que ce dernier, il sera possible d'effectuer une comparaison des représentations culturelles dans le temps. En étudiant des articles provenant de la même source de façon chronologique, l'effort comparatif sera relativement simplifié tout en étant valide. De plus, jusqu'à la fin des années soixante, *Allô Police* était le seul journal spécialisé traitant de la criminalité au Québec. En fait, *Allô Police* est une recette gagnante qui semble rejoindre une grande partie de la population québécoise, par sa façon de représenter le crime. À ce sujet, nous pouvons même affirmer que les autres tabloïds spécialisés dans le même domaine et qui ont émergé par la suite, tendent à copier le style de *Allô Police*. C'est entre autres le cas de *Photo Police* qui apparut en 1967.

Période couverte

Notre analyse porte sur des faits divers publiés sur une période s'étalant de 1953 à 2000. Ceci fait donc 47 ans de publications hebdomadaires, pour un total d'environ 2444 exemplaires à consulter. Ce nombre reste arbitraire étant donné que les publications les plus récentes ne sont pas nécessairement disponibles en bibliothèque.

Échantillonnage

Tenant compte du nombre astronomique de publications à consulter dans le but d'en extraire les faits divers concernant les homicides domestiques, nous avons fait une sélection des articles à analyser. Cette sélection fut effectuée en consultant la totalité des publications d'*Allô Police* disponible sur microfilms à la Bibliothèque Nationale du Québec. Chaque microfilm couvrant une année, trois articles y seront sélectionnés. Notre dossier de presse sera donc constitué de 141 articles relatant des homicides entre 1953 et 2000.

Analyse de contenu

Dans le cadre de cette recherche, nous analysons l'image médiatique des différents acteurs impliqués dans un crime domestique quelconque. Nous avons, pour arriver à nos fins, utilisé une forme d'analyse de contenu, l'analyse de presse. Selon nous, il s'agit d'une méthode efficace qui a fait ses preuves en ce qui a trait à l'étude des stéréotypes attribués à un groupe.

L'utilisation de l'analyse de contenu ne date pas d'hier. Déjà dans les années 20, Harold Lasswell avait recours à cette méthode dans ces recherches sur la propagande dans la presse. Au fil du temps, la pratique de l'analyse de contenu a énormément progressé, grâce aux contributions de certaines disciplines telles que la psychologie et la linguistique. De nombreuses découvertes technologiques ont aussi fait évoluer l'analyse de contenu de façon impressionnante. En effet, l'informatique a bouleversé la méthodologie en offrant la possibilité de traiter les données à une vitesse autrefois impensable.

De nos jours, l'analyse de contenu est devenue une méthode répandue dans un bon nombre de disciplines. La sociologie, les sciences politiques et l'anthropologie, pour ne nommer que celles-ci, utilisent fréquemment ce type d'analyse en ce qui a trait à la recherche. Encore aujourd'hui, l'analyse de contenu demeure un outil efficace et grandement apprécié dans le domaine de la recherche sociale :

«Analyser le contenu (d'un document ou d'une communication), c'est, par des méthodes sûres..., rechercher les informations qui s'y trouvent, dégager le sens ou les sens de ce qui est présenté, formuler et classer tout ce que «contient» ce document [...] l'analyse de contenu se veut une méthode capable d'effectuer l'exploitation totale et objective des données informationnelles.»

Mucchielli, 1984: 17

L'Écuyer (1987) définit l'analyse de contenu comme suit:

«...l'application d'un système de codage/décodage conduisant à la mise au point d'un ensemble de *catégories* (exhaustives, pertinentes, objectives et clairement définies) dans lesquelles les divers éléments du matériel analysé sont systématiquement *classifiés* au cours d'une série d'*étapes* rigoureusement suivies dans le but de faire ressortir les caractéristiques spécifiques de ce matériel dont une *description scientifique* détaillée amène à comprendre la *signification exacte* du point de vue de l'auteur à l'origine du matériel analysé, et ce en s'adjoignant au besoin d'*analyse quantitative* sans jamais toutefois s'y limiter, mais en se basant surtout sur une excellente *analyse qualitative* complète et détaillée des *contenus manifestes*, ultimes révélateurs du sens exact du phénomène étudié...»

l'Écuyer, 1987: 62

Étapes de l'analyse

La première étape de l'analyse de contenu est la détermination de l'unité de numérotation. Cette unité «est exigée par tout traitement quantitatif du matériel analysé. Il ne s'agit pas de se référer au sens, mais de préciser la façon dont on va compter».(l'Écuyer, 1987: 31) Elle permet de vérifier la fréquence d'apparition des indicateurs. L'analyse «fréquentielle» est souvent critiquée du fait qu'elle ne tient pas compte du degré d'importance d'un élément répertorié. Dans ce cas-ci, chacun des éléments est d'égale valeur. Cependant, elle s'avère être un outil plutôt utile dans le cadre de cette

recherche. En effet, ce type d'analyse nous permettra de faire un premier cadrage sur l'image de la criminalité véhiculée par les médias.

La seconde étape de l'exercice est l'élaboration de l'unité d'enregistrement et de l'unité de contexte. Cette étape est beaucoup plus ardue que la détermination de l'unité de numérotation. Ainsi, l'unité de signification ne correspond pas nécessairement aux unités linguistiques. Il ne s'agit donc pas de coder la forme, mais le sens de ce qui est exprimé :

« L'unité n'est plus alors un simple mot, une simple phrase ou une portion de phrase, une simple expression grammaticale. Ce peut être tout cela, mais situé dans l'ambiance particulière de contexte global dans lequel l'unité apparaît et qui lui confère une signification spécifique [...]. »

l'Écuyer, 1987: 56

Pour Keintz (1971), la principale unité de sens est le thème. C'est à travers le thème dans lequel elle est inscrite qu'une unité linguistique prend tout son sens. On observe cependant un problème en ce qui a trait à la définition des thèmes propres à un objet étudié. En effet, il ne faut pas perdre de vue que ces thèmes ne sont pas exprimés de façon manifeste. Nous tenterons, par une analyse lexicale préalablement effectuée, de faire émerger et de définir les thèmes propres au contenu de notre objet d'analyse. Les différents éléments du lexique, une fois regroupés selon leurs similitudes formeront les bases de la définition des thèmes.

Tous les auteurs traitant du sujet s'accordent sur le fait que certaines règles doivent être observées durant toutes les étapes de l'analyse de contenu. En premier lieu, la classification des unités doit être exhaustive, c'est-à-dire que l'ensemble du contenu retenu pour l'analyse doit entièrement être intégré à la classification. Deuxièmement, les catégories dans lesquelles les unités sont classées ne doivent pas se recouper les unes les autres. En d'autres termes, elles doivent être exclusives et chaque élément analysé ne doit figurer que dans une seule catégorie. Troisièmement, les catégories doivent être pertinentes, c'est-à-dire qu'elles doivent être en rapport avec les objectifs de l'analyse et

le contenu à analyser. Enfin, elles doivent être objectives, donc intelligibles de la même manière pour plusieurs codeurs.

À l'analyse lexicale et thématique, nous avons ajouté deux types d'analyse. En premier lieu nous allons effectuer une analyse diachronique qui permettra d'observer les différents changements de la représentation médiatique des protagonistes à travers le temps. Nous avons donc regroupé le corpus de données en cinq volets, chacun représentant une décennie. Deuxièmement, nous effectuerons une analyse selon le type de crime pour observer les variations du discours de la presse suivant les différents genres d'homicides.

Analyse thématique

Grâce à une analyse thématique, nous serons à même de découvrir l'attitude et la position de la presse québécoise en ce qui a trait aux protagonistes reliés au phénomène du crime. De plus l'analyse lexicale nous permettra de mettre à jour les différents stéréotypes véhiculés à propos de ces acteurs. À ce sujet, Mucchielli (1974) exprime l'idée qu'il est impossible de dissocier l'analyse thématique et l'analyse lexicale, de même que les stéréotypes et l'attitude. Toujours selon l'auteur, les stéréotypes permettent la catégorisation sociale des autres. Ils seraient donc le guide qui indique les comportements à adopter envers les différents acteurs d'une société.

Application de la méthode

Comme nous avons pu le voir précédemment, le corpus de données s'avère être plutôt étendu. Nous avons donc effectué une lecture préliminaire, ou « flottante » de ce dernier. Les objectifs de cette étape sont d'avoir une vue d'ensemble du matériel, de pressentir le type d'unité informationnelle à retenir dans le but de la classification et finalement, appréhender certaines particularités significatives du matériel.

Élaboration des catégories de crime

Aux analyses thématiques et lexicales, nous avons ajouté les analyses diachronique et selon le type de crime. Dans le cas de cette dernière, il fut essentiel de

définir les différents types d'homicides relatés par la presse écrite. À la suite de la lecture flottante et après avoir consulté un thesaurus spécifique à la criminalité (Burton 1981), nous avons défini quatre genres de crimes distinctifs qui sont :

- Le crime passionnel : homicide perpétré dans le cadre de difficultés dans une relation de couple.
- Le crime « victimaire » : homicide perpétré par une victime d'agressions physiques ou mentales envers son agresseur.
- L'infanticide : meurtre d'un enfant par son parent ou le conjoint de celui-ci.
- Le crime irrationnel : homicide commis sous le coup de la folie, sans motif précis.

Comme nous l'avons mentionné, la catégorisation selon le type de crime vise à dégager les variantes des stéréotypes propres à chacun des acteurs impliqués dans différentes situations d'homicide.

Pré-analyse

Pour s'assurer de l'efficacité de la méthodologie, nous avons effectué l'analyse de neuf articles. Dans un premier lieu, nous avons analysé cinq articles, un de chaque décennie. Deuxièmement, nous avons effectué l'analyse de quatre articles, chacun représentant un type de crime. Cette étape nous a permis d'élaborer les différentes catégories lexicales pour chacun des protagonistes. Ces catégories ont plus tard été complétées et modifiées pour les besoins de la recherche. Cependant, cette pré-analyse nous a permis de jeter les bases de notre analyse. À ce propos, il est essentiel de mentionner le fait que certaines catégories lexicales aient été utilisées dans l'analyse de plus d'un des acteurs. Étonnamment, *Allô Police* utilise souvent le même type de lexique lorsqu'il traite du meurtrier, de la victime et de leur entourage. Il en résulte donc une ressemblance dans la catégorisation lexicale de chacun.

Seconde lecture

Lors de cette étape, nous avons répertorié toutes les unités de numérotation propres à chacun des protagonistes. Ces unités lexicales correspondent aux mots, aux groupes de mots ou aux expressions utilisées par la presse dans le but de présenter et de

décrire les acteurs. À la suite de cet exercice, nous avons réparti l'ensemble du lexique dans diverses catégories lexicales. Ces dernières sont des ensembles d'unités de sens similaires qui se regroupent sous un mot clé qui les représente. Grâce à cette compilation, nous avons pu observer la fréquence d'apparition des catégories lexicales dans l'ensemble du corpus, pour chacune des décennies et pour chacun des types de crime. L'analyse de fréquence nous a ainsi permis de cerner les mots clés attribués à chacun des protagonistes. De plus, grâce à cet exercice, nous avons pu établir une hiérarchie des attributs, et ce pour tous les acteurs impliqués dans la représentation médiatique du crime.

Dans le but de pousser notre effort d'analyse à un niveau supérieur, nous avons regroupé les catégories lexicales obtenues précédemment sous différents thèmes. Ce regroupement des catégories s'est fait selon leur similitude sémantique. Les thèmes ainsi formés constituent les axes du discours de la presse en ce qui concerne les principaux protagonistes. Nous pouvons donc, à partir de ces thèmes, établir quelles sont les lignes directrices de la représentation des acteurs centraux. Autrement dit, ces thèmes nous permettent de saisir comment se structure l'image de chacun des protagonistes dans le discours médiatique.

Cependant, nous devons pousser l'effort plus loin et passer à un troisième niveau dans le but d'en arriver à une véritable analyse sémiotique. Ce type d'analyse tente de définir son sujet d'étude grâce à des paires d'opposition. Dans le cas de notre recherche, nous tenterons donc de trouver les différents thèmes qui s'opposent de façon sémantique, afin de saisir l'ambiguïté des structures sous-jacentes de chacun des acteurs. Nous pourrions ainsi identifier les antagonismes qui forment l'image des différents protagonistes impliqués de près ou de loin dans le crime.

Conclusion

En résumé, nous effectuerons une analyse de contenu à trois niveaux sur un échantillon composé d'articles de *Allô Police* datant de 1953 à 2000. Le niveau lexical nous permettra d'obtenir une idée de base de l'image décrite par les médias des différents acteurs impliqués dans un crime. Grâce au niveau thématique, nous pousserons l'analyse plus loin en mettant à jour les principaux axes du discours médiatique à propos de ces

mêmes acteurs. Enfin, le niveau sémantique fera émerger les structures sous-jacentes du discours en le divisant en différents pôles.

Chapitre 2

La nouvelle sensationnelle et le rôle d'*Allô Police*

Introduction

Dans ce chapitre, nous nous attarderons à décrire le phénomène de la nouvelle sensationnelle. Nous y présenterons *Allô Police* et nous étudierons comment le crime y est présenté. Nous ferons un survol de l'histoire de la publication, de sa création en 1953 à aujourd'hui. En plus d'expliquer quelles sont les intentions de départ du tabloïde, nous observerons comment son idéologie conservatrice de départ changera avec les années. Toujours dans ce chapitre, nous effectuerons une légère analyse des différents sujets traités par *Allô Police* au fil du temps.

Le tabloïd et la nouvelle sensationnelle

Dans l'Amérique du début du vingtième siècle, le monde de la presse écrite va connaître un important bouleversement qui va modifier notre vision du journalisme. Il s'agit de l'apparition du tabloïd. Ce dernier se caractérise par son format de page diminué de moitié en comparaison aux journaux standards. On y retrouve aussi une très grande abondance d'illustrations et de nombreux articles et faits divers plutôt brefs. Le terme *tabloïd* fut employé la première fois par l'éditeur Alfred Hermsworth en 1900, et le premier de ce genre fut le *Daily Mirror*, fondé à New York en 1903. De nos jours, ces feuilles rencontrent une très grande popularité auprès des lecteurs. Les tabloïds ne sont pas vraiment des journaux au sens traditionnel. Il s'agit en fait de publications qui se concentrent sur les histoires d'intérêt humain (human-interest), les scandales, l'astrologie... etc. Gosselin (1979) nous explique que les tabloïds abordent principalement trois thèmes : les faits merveilleux, les calamités et les affaires criminelles.

Présentation d'Allô Police : les débuts et la politique d'information

C'est par l'union de trois hommes que naît *Allô Police*. Robert Poulin et Berthold Brisebois, deux journalistes qui ont été longtemps à l'emploi du quotidien intitulé le « Petit Journal », ainsi que Fernand Boisseau, fondateur de l'Action Libérale Nationale et directeur en chef de la Société de Publication Merlin. C'est dans et grâce à une atmosphère de répression politique et religieuse qu'*Allô Police* fit son entrée sur le marché :

« Duplessis, au fait de sa gloire, un clergé omniprésent, des forces policières de plus en plus répressives, le cardinal Léger, roi et maître de la métropole, favorisent la diffusion d'une publication vouée à l'apologie des forces répressives et au maintien de la grande noirceur. »

Gosselin, 1978: 14

Au point de vue de sa politique d'information, le tabloïd revendique fièrement son idéologie nationaliste et populiste. De plus, la direction insiste sur le fait qu'*Allô Police* lutte contre le crime. Du moins, c'est ce qu'elle prétend :

« Nationalisme, populisme, croisade contre le crime, distanciation par rapport aux publications pornographiques et surtout valorisation des forces de l'ordre, en prenant prétexte de la présentation de faits objectifs, « *Allô Police* » se plaçait d'emblée sur un terrain de principe qui ne pouvait que trouver bon écho auprès des autorités.

Au long des vingt-cinq années de parution, l'hebdomadaire reformulera ses grandes lignes moralisatrices. Mais ces sorties sporadiques n'apparaîtront finalement que comme des énoncés auto-valorisateurs, tellement le traitement de l'information à chaque semaine contredit les vœux positifs contenus dans l'éditorial du départ. »

Gosselin, 1978: 17

Les intentions d'Allô Police

Lors de sa sortie en 1953, la direction d'*Allô Police* afficha ses intentions à l'aide d'un manifeste. Évidemment ce texte présente le tabloïd sous son meilleur jour. Or, *Allô Police* se détourna dès le départ de ses intentions d'origine.

Nos intentions

Nous offrons aujourd'hui au public un nouveau journal, qui lui permettra de s'intéresser plus complètement à la magnifique tâche qu'accomplissent nos corps policiers pour

protéger les citoyens. Cette publication est en quelque sorte une protestation contre les feuilles, souvent « importées », qui se complaisent dans l'exploitation sans vergogne des plus bas instincts de l'humanité.

« *Allô Police* » ne se donne pas pour mission d'exposer les dessous des crimes à seule fin d'y trouver un sujet d'excitation.

On trouvera dans les pages de ce journal la vérité absolue. Nous n'avons pas l'intention de protéger quelques privilégiés. Nous ne voulons pas non plus ternir inutilement la réputation de braves gens parce qu'un mouton noir a trouvé place dans leurs rangs. Trop souvent, les grands journaux semblent se plaire à décrire avec force détails et renseignements les actes répréhensibles de pauvres individus, mais se refusent obstinément à traiter de la même façon ceux qui ont la protection des grands de ce monde. « *Allô Police* » traitera tout ce monde avec justice et s'efforcera de ne pas augmenter la douleur de ceux que le scandale public a frappés.

Avec le concours des agents de police, nous fournirons des détails importants sur les façons de procéder des criminels, de façon à en instruire les honnêtes gens et leur permettre d'être sur leurs gardes. L'inquiétude de notre temps tourmente la jeunesse. Il est temps que ceux qui ont charge d'âme agissent avec intelligence pour donner une aide précieuse d'orientation aux jeunes au lieu de fermer pudiquement les yeux en laissant se corrompre la génération montante.

Ceux qui se délectent d'expressions ordurières et de réalisme grossier peuvent continuer de s'adonner à la lecture des feuilles de choux qu'on trouve malheureusement en trop grand nombre dans nos kiosques à journaux. Ils ne seront pas servis à

leur goût en lisant « *Allô Police* ». On ne trouvera jamais de mots blessants et de descriptions révoltantes dans ce journal. En un monde civilisé il y a quand même moyen de traiter de sujets même désagréables sur un ton acceptable entre personnes de bon sens.

Nous avons l'intention de relever les dossiers de certaines affaires qui ont passionné la population dans un passé plutôt récent. On y trouvera la vérité et une leçon profitable, puisque le crime ne profite jamais à ses auteurs. Nous vous renseignerons également sur le travail des policiers et, à l'occasion, pourrons vous faire lire les aveux des malheureux qui ont suivi la mauvaise voie.

Nos lecteurs pourront de la sorte se renseigner sur les tendances inquiétantes qui se manifestent au sein de la population depuis quelques années, sans pour cela avoir à réprimer leur dédain en parcourant des pages qui frisent la pornographie et le sadisme.

Si le public nous accorde son encouragement nous espérons réussir de la sorte à rendre un grand service à tous, même à ceux qui persistent à croire que l'ignorance est un remède.

LA DIRECTION

Par ces propos, *Allô Police* se décrit comme étant une publication au service de la communauté dont le mandat est de démystifier et de prévenir le crime. Gosselin (1978) fait ressortir quatre lignes de force principales et constantes dans le traitement du crime effectué par l'hebdomadaire :

1. Le crime est la pire menace sociale.

2. La répression est le seul remède.
3. Les forces de l'ordre ont toujours raison.
4. Tout suspect est un coupable et les châtements ne sont jamais assez sévères.

Progressivement, le tabloïd délaissera son idéal selon lequel « *on ne trouvera jamais de mots blessants et de descriptions révoltantes* ». Il en est de même en ce qui concerne l'idée selon laquelle les lecteurs pourront « *se renseigner sur les tendances inquiétantes qui se manifestent au sein de la population depuis quelques années, sans pour cela avoir à réprimer leur dédain en parcourant des pages qui frisent la pornographie et le sadisme* ». Dès les premiers mois de sa parution, *Allô Police* effectue des descriptions macabres de scènes de crime en s'attardant particulièrement aux détails sensationnels et sanglants. La publication du 3 mai 1953 en est un bon exemple. Un article y figurant décrit de façon détaillée les faits sanglants relatifs au meurtre d'une famille entière par le père :

« Sur la table, une hache de bûcheron toute tachée de sang coagulé, à côté d'une bouteille de lait et de belles tranches de pain. »

« En entrant dans le boudoir, au rez-de-chaussée, à droite le piano est maculé de sang sur les notes blanches. »

« Il y a du sang sur un crucifix, accroché au mur et, sur un sofa, la fille aînée, qui avait quinze ans, gisant en travers, les bras pendant. Et avec une énorme entaille dans ses souples tresses rousses. »

« Dans un petit lit, une bambine (sic) de trois ans, à cheveux bruns avait la tête presque sectionnée du tronc. »

Allô Police abandonne rapidement ses bonnes intentions de départ et sombre dans les descriptions sanglantes et inutiles tout en délaissant l'objectivité qu'il prétend avoir. On remarque aussi de quelle façon le tabloïd effectue différentes oppositions de sens (une hache ensanglantée près du lait et de belles tranches de pain, du sang sur les touches blanches du piano, une énorme entaille dans les souples tresses rousses, un petit enfant la

tête sectionnée...), dans le but d'accentuer la distinction entre le bien et le mal, le banal et l'extraordinaire.

L'affirmation de la direction voulant que nous ne trouverons dans les pages de ce journal que la vérité absolue et qu'elle n'a « pas l'intention de protéger quelques privilégiés » se veut aussi rapidement bafouée.

« En période électorale, *'Allô Police'* y allait d'un coup d'encensoir à ce pouvoir dont elle savait si bien louer les forces répressives. La liberté de manœuvre ayant son prix, l'édition du 24 juin 1956 ne laisse pas de doute sur les allégeances partisans de l'hebdomadaire : *'Duplessis, c'est le progrès, l'Union nationale c'est l'avenir.'* »

Gosselin, 1978: 24.

Le traitement du crime au fil du temps

Une étude préliminaire nous a permis d'observer plusieurs changements dans le contenu publié par *Allô Police*. Bien que les résultats provenant de cette étude puissent nous guider, insistons sur le fait que ces derniers proviennent de la compilation d'un échantillon d'une dizaine de publications (deux par décennies). Le but de cet exercice n'est pas d'obtenir des résultats d'une validité irréprochable, mais plutôt de faire ressortir les grandes lignes concernant les sujets traités par le tabloïd au fil du temps.

Pour en arriver à ce résultat, nous avons appliqué le principe de classification décimale de Dewey (1998) au contenu de *Allô Police*. Cette méthode est utilisée afin d'organiser les connaissances universellement répandues. Elle répartit le savoir en dix catégories principales (000 : Généralités, 100 : Philosophie et psychologie, 200 : Religion, 300 : Sciences sociales, 400 : Langage, 500 : Sciences de la nature et mathématique, 600 : Sciences appliqués, 700 : Arts, 800 : Littérature et rhétorique, 900 : Géographie et histoire), qui sont à leur tour divisées en sous classes puis en une multitude de sections et de sous-sections. Cet outil, principalement utilisé pour le rangement des livres de bibliothèque, s'avère être d'une aide précieuse dans la recherche et la création de banques de données. Dans le cas présent, cette méthode de classification nous a permis

d'observer quels étaient les principaux sujets couverts par le tabloïd. En dépouillant les exemplaires précédemment sélectionnés, nous avons pu classer les différents sujets d'articles selon la méthode décimale de Dewey. L'application de cette méthode standardisée à notre échantillon nous a permis de mieux observer les différentes variations du traitement du crime dans *Allô Police* à travers les époques.

Au départ, on traitait d'une grande diversité de sujets. Le contenu plutôt général des années 50 devint assez rapidement concentré sur les délits contre la personne, principalement sur l'homicide. Voici un tableau qui illustre l'évolution de la sélection des informations traitées par *Allô Police* :

363 Sécurité publique	1953-59	1960-69	1970-79	1980-89	1990-00
363,2 Services de police	9,80%	8,82%	3,70%	20,59%	8,57%
363,201 Individus reliés aux services de police	1,96%	5,88%			
363,206 Infrastructures	3,92%				
363,205 Recherche de personnes disparues	3,92%		3,70%	11,76%	2,86%
363,25 Recherche des criminels		2,94%		8,82%	5,71%
363,3 Autres aspects de la sécurité publique	7,84%	0,00%	0,00%	0,00%	2,86%
363,31 Censure et contrôle de l'information	3,92%				
363,34 Catastrophes	3,92%				2,86%
363,4 Controverses concernant la moralité publique	3,92%	0,00%	0,00%	0,00%	5,71%
363,41 Jeux d'argent	1,96%				
363,47 Obscénité et pornographie					5,71%
363,48 Relations extra-conjugales	1,96%				

364 Criminologie

364,1 Délits	52,94%	73,53%	85,19%	70,59%	77,14%
364,106 Crime organisé	3,92%		7,41%		
364,151 Homicide	11,76%	47,06%	59,26%	38,24%	45,71%
364,152 Kidnapping	1,96%		3,70%		8,57%
364,153 Délits sexuels				2,94%	5,71%
364,155 Vol avec violence contre la personne	1,96%	5,88%	7,41%	11,76%	2,86%
364,156,5 Coups et blessures		2,94%		2,94%	5,71%
364,162 Vol simple	23,53%	8,82%			2,86%
364,163 Fraude	1,96%	2,94%	3,70%	2,94%	
364,164 Délits avec violence contre la propriété	3,92%				
364,168 Délits commerciaux, financiers, professionnels		2,94%			
364,171 Ivresse publique				2,94%	
364,172 Prostitution			3,70%	2,94%	
364,177 Vente illégale, possession et usage de drogue				5,88%	5,71%
364,182 Avortement illégal	1,96%	2,94%			
364,186 Mauvais traitement d'un mineur	1,96%				
364,3 Délinquants	3,92%	2,94%	0,00%	0,00%	2,86%
364,36 Jeunes délinquants	3,92%	2,94%			2,86%
364,6 Pénologie	5,88%	0,00%	3,70%	5,88%	2,86%
364,65 Détermination de la sentence	3,92%				2,86%
364,66 Peine capitale	1,96%		3,70%	5,88%	

365 Établissements pénitentiaires et établissements connexes

365,6 Prisonniers	1,96%	2,94%	0,00%	0,00%	0,00%
365,64 Sécurité, discipline, vie quotidienne	1,96%	2,94%			

Autre	13,73%	11,76%	3,70%	2,94%	0,00%

Total	33,12%	22,08%	17,53%	22,08%	22,73%
--------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Principalement, on remarque au fil du temps une baisse de la généralité des événements couverts par *Allô Police*. Dans le domaine de la sécurité publique, la variété des sujets traités diminue considérablement pour ne traiter que des personnes disparues et des criminels recherchés entre 1970 et 1989. À partir de 1990, cette concentration des sujets s'estompe pour offrir une variété de sujets légèrement plus grande. Dans le cadre des articles qui concernent la moralité publique, mentionnons qu'entre 1953 et 1959, *Allô Police* consacre 3,92% de son contenu à traiter des affaires de mœurs (jeu de hasard et adultère). Il faut attendre à 1990 avant que le tabloïde ne recommence à traiter d'un tel sujet. Sans trop d'étonnement, c'est sur la pornographie que portent les faits divers inventoriés à cette époque.

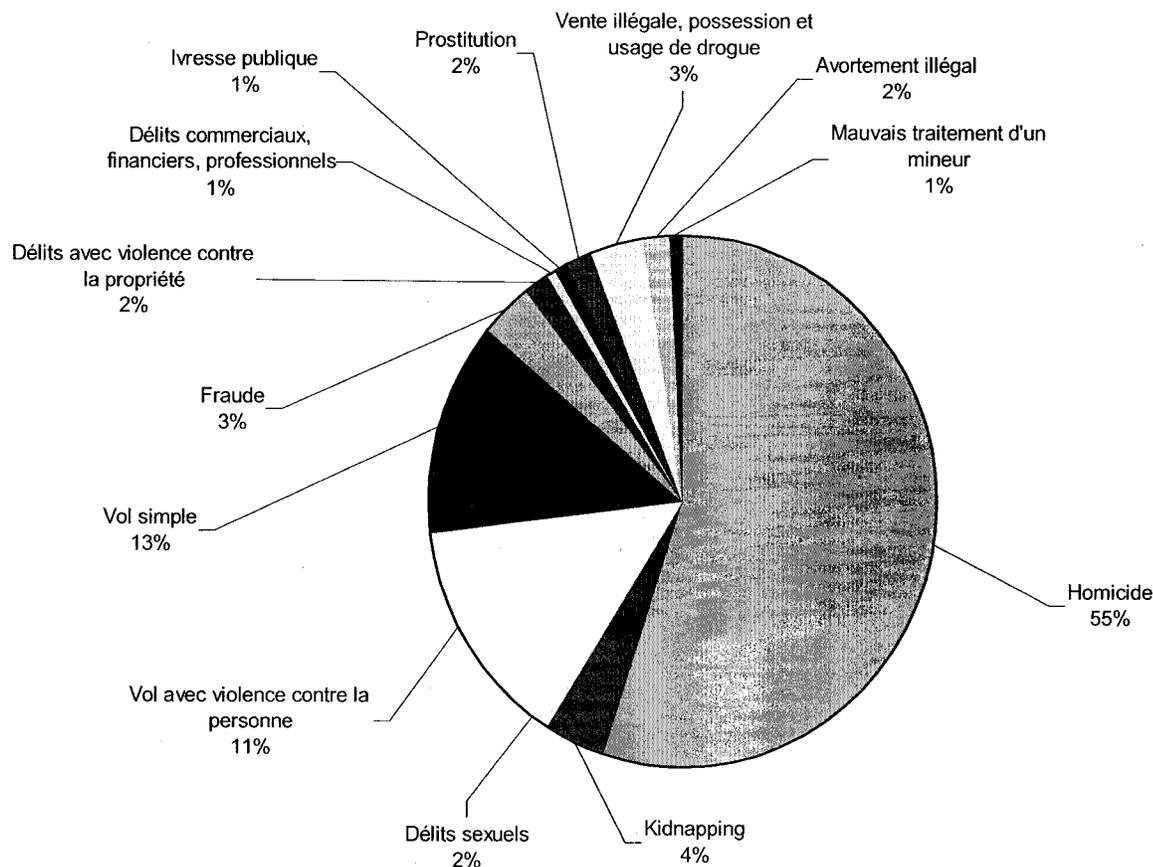
Dans le cas de la catégorie de la criminologie, la couverture des délits passent de 52,94% dans les années 1953-59 à 85,19% en 1970-79. C'est un bond considérable qui baissera à 77,14% en 1990-00. Bien que ceci démontre un accroissement général de la couverture des délits, on remarque qu'elle est due à l'augmentation des crimes violents. Ainsi, les homicides qui ne comptaient que pour 11,76% en 1953-59, passe à 45,71 en 1990-00. D'un autre côté, la couverture de délits mineurs tend à diminuer avec le temps. Le vol simple en est le meilleur exemple en chutant dramatiquement de 23,53% en 1953-59 à 2,86% en 1990-00.

En résumé, on observe une baisse de la variété des sujets couverts par *Allô Police* avec le temps. Cette diminution est particulièrement visible entre 1970 et 1979. Il semble qu'à partir des années 80, le tabloïd retourne progressivement vers une couverture médiatique davantage variée et se rapprochant de celle qu'elle avait à ses débuts.

L'importance de l'homicide dans la couverture médiatique du crime

Après analyse, nous avons conclu que les articles concernant l'homicide sont les plus récurrents dans l'ensemble des publications d'*Allô Police*. Voici un graphique exprimant cette affirmation:

Types de crimes couverts par Allô Police 1953-1998



Nous centraliserons donc notre effort de recherche sur les faits divers relatant des homicides. Pour faciliter notre analyse, nous nous concentrerons sur une seule variété que nous nommerons l'homicide domestique. Ainsi, les articles couvrant ce genre de crime devront relater des meurtres s'étant déroulés dans un milieu familial. Il s'agira donc d'histoires se déroulant entre gens de même famille, de même voisinage, des couples, des amis ou des connaissances. Toujours dans le même ordre d'idées, tous les meurtres étant reliés au crime organisé ne sont pas inclus dans cette catégorie.

Conclusion

En s'attardant à l'histoire de la création et l'évolution d'*Allô Police*, nous réalisons bien à quel point son contenu est subjectif. Pour subsister, le tabloïd a dû, d'une

part, se lier à l'idéologie des pouvoirs politiques en place. D'autre part, la sur-couverture des événements les plus sensationnels lui ont assuré de bonnes ventes et des profits substantiels. N'oublions pas qu'*Allô Police* est une entreprise commerciale avant tout. Cependant, le sensationnalisme n'est pas la seule clé du succès de cette publication. Pour que cette dernière rejoigne les lecteurs, il faut que son contenu ait un sens pour eux. C'est ici que la notion de représentation sociale intervient. Si la population s'intéresse autant au discours d'*Allô Police*, c'est qu'il est pourvu de sens à ses yeux. Ainsi, le tabloïd peut être considéré comme un des véhicules de la représentation sociale de la criminalité au Québec. C'est en suivant ce raisonnement que nous affirmons qu'une analyse du contenu d'*Allô Police* pourra nous aider à mieux saisir les différentes structures de cette représentation.

Chapitre 3

La représentation médiatique du meurtrier

Introduction

Dans ce chapitre, nous nous attarderons à analyser le discours de *Allô Police* en ce qui a trait au meurtrier impliqué dans un crime domestique. Nous présenterons les différents résultats obtenus à la suite des analyses lexicales, thématiques et sémantiques des unités d'enregistrements concernant le protagoniste en question.

Parmi tous les acteurs à figurer dans les faits divers relatant une histoire d'homicide domestique, *Allô Police* s'attarde particulièrement à décrire le meurtrier. À travers les époques, c'est autour de lui que se construit la très grande majorité du discours médiatique sur le crime. Près de la moitié des items répertoriés dans cette analyse concerne le meurtrier.

Analyse lexicale

Présentation générale des catégories lexicales

L'analyse lexicale révèle 39 catégories lexicales relatives au meurtrier. En ordre alphabétique, les catégories sont les suivantes :

À bout de nerf	Immigrant
Alcool	Impassible
Amour et amitié	Incohérent
Beau et séduisant	Inconscient et irresponsable
Chômage et pauvreté	Intelligent
Colérique et impatient	Jaloux et contrôleur
Compassion et pardon	Lâche et peureux
Confession	Malade et impuissant
Cruel et gratuit	Mauvaise réputation et criminel
Dépression et tristesse	Médicaments
Désordonné	Menteur et manipulateur
Déviance sexuelle	Obsédé
Drogue	Obstiné
Folie et démence	Panique et peur

Pas intelligent	Tente d'éviter le crime
Remords	Vengeur
Respectable	Violent physiquement
Persécuté et rejeté	Violent verbalement
Rôdeur	Violenté
Secoué et éprouvé	

En observant les tableaux 1.1 et 2.1 de l'annexe, on remarque que les catégories les plus fréquentes décrivant le meurtrier représentent ce dernier comme une victime tourmentée. Ainsi, la catégorie dépression et tristesse se situe au premier rang, représentant 8,8% des items répertoriés. Suivant de près, la catégorie respectable constitue 8,1% de l'ensemble de la catégorisation. Au troisième rang vient la catégorie confession (5,9%) suivi de très près par : ridiculisé, persécuté et rejeté (5,6%). À bout de nerf et violent physiquement constituent chacun 4,8% des items relevés.

Entre 4,6% et 3,2%, on retrouve respectivement : folie et démence (4,6%), menteur et manipulateur (4,6%), alcool (3,8%), amour et amitié (3,4%), remords (3,2%), impassible(3,2), colérique et impatient (3,2%)

Les autres catégories viennent compléter l'ensemble de la représentation du meurtrier et s'échelonnent de 2,9% à 0,2%.

Présentation diachronique des catégories lexicales

En étudiant le tableau 1.1 de l'annexe, nous constatons que la variation des catégories en fonction des cinq décennies est plutôt faible. Les catégories majeures sont pratiquement les mêmes à travers les époques. Étonnamment, le meurtrier est essentiellement représenté comme une victime respectable. On remarque cependant qu'à partir de 1960, certaines catégories dévoilent davantage le côté menaçant du meurtrier. De 1960 à 1979, on semble prendre moins ce dernier en pitié.

Les catégories dominantes de la première décennie décrivent principalement le meurtrier de façon positive, ou encore comme étant une victime. C'est ainsi que la

catégorie dépression et tristesse compte pour 14,8% des items relevés et respectable 13,9%. Vient ensuite : violent physiquement avec 9,3% et confession (8,3%).

Entre 1960 et 1969, la catégorie principale est folie et démence(10,3%). La représentation du meurtrier comme étant une victime laisse donc place à un stéréotype évoquant davantage le danger. En seconde position vient : respectable ex aequo avec à bout de nerf (9,2%). Suivent ensuite : persécuté et rejeté et inconscient et irresponsable, comptant chacun pour 6,9% de l'ensemble des catégories.

Dans le cas de la décennie 1970-79, le meurtrier est principalement décrit comme une personne en détresse et incontrôlable. Ainsi, la catégorie principale est dépression et tristesse (14,1%). Vient ensuite : menteur et manipulateur (8,7%), suivi de folie et démence (7,4%). Enfin, des catégories davantage positives suivent : respectable (6%) et amour et amitié (6%).

De 1980 à 1989, le meurtrier est essentiellement décrit comme étant inoffensif. La catégorie persécuté et rejeté est au premier rang avec 11,4%, suivi de : secoué et éprouvé (9,7%) et de confession (8,5%). Viennent ensuite : dépression et tristesse, respectable, alcool et à bout de nerf, comptant chacun pour 5,1% de l'ensemble des catégories.

Entre 1990 et 2000, la catégorie principale est respectable (9,4%), suivi de obstiné (8,5%). Viennent ensuite ex æquo : à bout de nerf et mauvaise réputation (6,6%). Suivent les catégories : dépression et tristesse, violent physiquement, violence et drogue (5,7%)

Présentation des catégories lexicales selon le type de crime

C'est en comparant les catégories représentant le meurtrier selon le type de crime commis que les résultats sont davantage significatifs. Ainsi, en consultant le tableau 2.1 de l'annexe, on remarque que l'assassin impliqué dans un crime passionnel sera essentiellement décrit comme étant jaloux et contrôleur, obstiné et violent physiquement (chacun 8,2%). Suivent les catégories : menteur et manipulateur (6,2%) et violent verbalement (5,6%). Viennent ensuite : colérique et impatient, respectable et amour et amitié, tous ex æquo avec 4,6%. On remarque, dans le cas du crime passionnel, que l'accent est mis sur les catégories qui décrivent le meurtrier de façon négative.

Pour ce qui est du meurtrier ayant commis un crime irrationnel, on le représente principalement par la catégorie *folie et démence* (13,7 %). En deuxième position, on retrouve *respectable* ainsi que *dépression et tristesse* (chacune 12,2%). Au troisième rang viennent : *confession* et *secoué et éprouvé* comptant chacune pour 6,1% de l'ensemble de la catégorisation. Suivent : *menteur et manipulateur* (5,3%) ainsi que *drogue* (5,3%). Dans le cas de ce type de meurtre, on remarque comment certaines catégories exprimant la malveillance sont atténuées par d'autres référant à la souffrance vécue par le meurtrier.

Il n'est pas surprenant que dans le cas du crime « victimaire », le meurtrier soit décrit essentiellement comme étant la véritable victime du drame. La catégorie *persécuté et rejeté* vient donc au premier rang avec 15,9%. Au deuxième rang on retrouve *confession* avec 10,8% de l'ensemble de la catégorisation. Viennent ensuite : *respectable*, *à bout de nerf* et *dépression et tristesse* (chacune 8,3%). Suivent les catégories : *violence* (7,4%) et *malade et impuissant* (6,4%).

Enfin, la catégorie principale décrivant le meurtrier impliqué dans un infanticide est *dépression et tristesse*, comptant pour 13,3% de l'ensemble des items relevés. Suivent : *intelligent* (9,1%) et *impassible* (7%). Au quatrième rang on retrouve les catégories : *amour et amitié*, *à bout de nerf*, *remords*, *colérique et impatient*, *menteur et manipulateur* ainsi que *déviance sexuelle*, comptant toutes pour 6,3%.

Analyse thématique

Présentation des thèmes

Dans le but d'obtenir des résultats plus significatifs, nous avons regroupé par thèmes les catégories lexicales partageant une similitude sémantique. Grâce à ces thèmes, nous pourrions mieux déterminer les axes principaux du discours énoncé sur les différents acteurs impliqués dans le fait divers criminel au Québec.

Dans le cas du meurtrier, les catégories thématiques sont :

Bien nanti

Dangereux

Bienveillant

Mal famé

Ressentiment

Souffrant

Toxicomane

Le thème décrivant le meurtrier comme étant une personne bien nantie est composé des catégories suivantes : beau et séduisant, intelligent et respectable.

Le thème bienveillant est lui composé de : amour et amitié, compassion et pardon et tente d'éviter le crime.

Le thème dangereux regroupe les catégories suivantes : colérique et impatient, cruel et gratuit, déviante sexuelle, folie et démence, impassible, incohérent, inconscient et irresponsable, jaloux et contrôleur, menteur et manipulateur, obsédé, obstiné, rôdeur et filature, vengeur, violent physiquement et violent verbalement.

Pour ce qui est du thème mal famé, il est composé des catégories chômage et pauvreté, désordonné, immigrant, lâche et peureux, mauvaise réputation et criminel ainsi que pas intelligent.

Le thème ressentiment se compose de : confession et remords.

Le thème dépeignant le meurtrier sous les traits d'une personne souffrante regroupe les catégories suivantes : à bout de nerf, dépression et tristesse, malade et impuissant, panique et peur, persécuté et rejeté, secoué et éprouvé et violenté.

Enfin, le thème toxicomane inclut les catégories alcool, drogue et médicaments.

Présentation des résultats thématiques

Les tableaux 1.1 et 2.1 de l'annexe nous démontrent que, de façon cumulative, le thème le plus évoqué est dangereux, représentant 35,3% de tous les items répertoriés. Cependant, on remarque que le thème souffrant, suit de très près avec 29,7%. Il est à noter qu'à eux deux, ces thèmes représentent plus des deux tiers de la totalité des unités. En troisième position suit : bien nantie, comptant pour 9,4% de l'ensemble des thèmes. Viennent ensuite : ressentiment (9,1%), toxicomane (5,9%) et mal famé (5,9%). Enfin, on retrouve : bienveillant, représentant 4,6% des items.

Présentation diachronique des thèmes

L'analyse du tableau 1.1 de l'annexe nous permet de faire les constatations suivantes en ce qui a trait au thème. De décennie en décennie, ces derniers demeurent sensiblement aux mêmes positions. La principale différence entre les époques se situe dans le pourcentage accordé à chacun de ces thèmes. Entre 1953 et 1959, dangereux vient en première position comptant pour 38% de l'ensemble des thèmes. Deuxièmement on retrouve : souffrant, regroupant 23,1% des items répertoriés. Suivent : bien nanti (16,7%) et ressentiment (9,3%). Enfin, on retrouve : toxicomane (6,5%), bienveillant (3,7%) et mal famé (2,8%).

De 1960 à 1969, l'ordre des thèmes est identique à la décennie précédente. On note cependant une différence en ce qui a trait à leur fréquence. En ordre décroissant on retrouve : dangereux (49,4%), souffrant, (23%), bien nanti (9,2%), ressentiment (6,9%), toxicomane (4,6%), bienveillant (3,4%) et mal famé (3,4%). On remarque que la représentation du meurtrier se radicalise et se concentre autour de deux thèmes principaux, le danger et la souffrance. En effet, ces thèmes constituent à eux seuls presque les trois quarts de l'ensemble thématique.

Dans les années 70-79, l'ordre d'importance des thèmes varie quelque peu. Ainsi, les thèmes dangereux (40,3%) et souffrant (30,2%), se démarquent toujours des autres. Viennent ensuite : ressentiment (8,7%), bienveillant (6,7%), bien nanti (6%), mal famé (4%) et toxicomane (4%). Tout comme dans la décennie précédente, on remarque que la représentation du meurtrier est principalement concentrée autour des thèmes dangereux et souffrant. Cependant, les catégories évoquant le danger perdent un peu d'importance au profit du thème de la souffrance.

Pour ce qui est de 1980-89, la concentration des thèmes diminue légèrement. De plus, c'est maintenant le thème souffrant qui est le plus évoqué (38,6%). Le thème dangereux (23,3%) tombe en seconde position, suivi de ressentiment (11,9%). Viennent ensuite : mal famé (7,4%), bien nanti (6,8%), toxicomane (6,3%) et bienveillant (5,7%).

Finalement, dans les années 1990-2000, la représentation du meurtrier se répartit davantage entre les différents thèmes. La concentration des thèmes entre 1960 et 1979 laisse maintenant place à un type de représentation ressemblant à celle de 1953-59. En ordre décroissant, on retrouve donc : dangereux (34%), souffrant (26,4%), bien nanti (11,3%), mal famé (11,3%), toxicomane (8,5%), ressentiment (6,6%) et bienveillant (1,9%).

Présentation des thèmes selon le type de crime

Contrairement à la présentation diachronique, l'ordre des thèmes varie davantage lorsqu'on compare les types de crime. Grâce à l'étude du tableau 2.1 de l'annexe, on remarque que dans le cas du crime passionnel, le thème dangereux ressort fortement du reste, comptant pour 57,4% de l'ensemble. Suivent de loin : souffrant (11,3%), mal famé (10,8%), bien nanti (6,7%), bienveillant (5,1%), ressentiment (4,6%) et toxicomane (4,1%). Avec près des deux tiers des items répertoriés le décrivant comme une personne dangereuse, on remarque que le meurtrier impliqué dans un crime passionnel est principalement décrit de façon négative.

Les deux thèmes ressortant du crime irrationnel sont : souffrant (32,8%) et dangereux (30,5%). Dans ce cas-ci, la représentation du meurtrier est principalement partagée entre la pitié et la peur. Viennent ensuite : bien nanti (12,2%), ressentiment (9,9%), toxicomane (7,6%), mal famé (4,6%) et bienveillant (2,3%). À eux seuls, les thèmes décrivant le meurtrier de façon positive (bien nanti, bienveillant et ressentiment), ou comme une victime (souffrant), comptent pour près des deux tiers de l'ensemble des thèmes.

Dans le cas du crime « victimaire », le thème principal est, sans surprise, souffrant (56,7%). On retrouve ensuite : ressentiment (12,7%) et bien nanti (9,6%). Contrairement au meurtrier du crime passionnel, on remarque comment le meurtrier impliqué dans ce type de crime est essentiellement décrit comme étant inoffensif. Enfin viennent les thèmes : dangereux (8,3%), toxicomane (7,0%) bienveillant (3,2%) et mal famé (2,5%).

Finally, the murderer who committed infanticide is predominantly represented by the theme *dangereux* (39,2%). In second place comes: *souffrant* representing 22,4% of the items. It is also necessary to take into account the themes describing the murderer in a positive way: *bien nanti* (10,5%), *ressentiment* (10,5%), and *bienveillant* (7,7%). These last ones account for more than a third of the set of themes. They are followed by: *toxicomane* (5,6%), and *mal famé* (4,2%).

Axes majeurs du discours médiatique

By observing the analysis of the themes developed as a result of our lexical analysis, it is possible to present the major axes of the media discourse describing the murderer. At first glance, the representation of the latter is mitigated. In general, the main theme is *dangereux*. One observes however some variants when analyzing the themes according to the era and the type of crime. Essentially, the two most significant themes that express the image of this protagonist vary between danger and suffering. It is crucial to better study the arrangement of the different themes describing the murderer in order to bring to light the different components of the media representation of the latter.

Le meurtrier dangereux

Observations diachroniques

Numerically, it represents the most important theme describing the murderer. However, one observes some variants of this theme across the different eras. Thus, between 1953 and 1959, the theme of danger associated with the murderer revolves around physical violence, anger, obsession and jealousy. Our protagonist is a man in a prehistoric state of power:

« Elle n'aime pas ses manières un peu brusques et la façon dont le jeune homme lui a demandé, le dernier soir, d'être à lui. » (21-04-54)

« Lavigne était reconnu comme un homme fort et parfois brutal. » (28-03-54)

« L'enfant, un garçon de cinq mois, Joseph, a eu le cou cassé apparemment sous la ferme poigne de son présumé assassin qui l'aurait étranglé. [...] Tout indique que la boisson et la vive irascibilité de Laperle seraient les deux causes de toute l'affaire. » (03-05-59)

Le danger attribué au meurtrier des années cinquante est en quelque sorte un danger primaire, tissé de sentiments incontrôlables relatifs à la possession et à l'égoïsme et qui s'exprime par la violence physique.

Au cours de la décennie suivante, le thème se rapporte davantage à la folie, à la perte de contrôle et à la manipulation. Nous passons donc d'une représentation axée sur le danger physique à une autre, qui penche vers le danger psychologique. Il en est de même pour les années soixante-dix :

« Interrogé par les policiers, quelques heures après le drame, Gérard, qui semblait inconscient des événements, serait demeuré impassible. En fait, il semblait croire qu'il avait vécu un rêve. » (25-10-64)

« [...] une jeune Montréalaise [...], tuait son garçonnet de deux ans, devenue hystérique en entendant les pleurs de son enfant. [...] Elle a tout simplement été internée à l'institut psychiatrique d'où elle sortit peu avant le drame. » (14-08-66)

« Mme Milot venait à peine de faire un stage d'une durée de quatre mois dans l'aile psychiatrique de l'hôpital Charles-Lemoyne [...] son état de santé précaire [...] » (19-03-78)

À partir de 1980, on dénote une augmentation graduelle de l'expression du danger physique associé au meurtrier. Le thème du danger, qui était principalement associé à la psychologie entre 1960 et 1979, s'apparente maintenant de plus en plus à la représentation des années 50. De 1980 à 1989, le thème du danger s'exprime principalement par le mensonge et la manipulation, la violence physique ainsi que la colère et l'impatience.

« [...] Beauchemin aurait commis son acte démentiel. » (30-08-81)

« Micheline Bélonous [...] aurait ainsi décimé la famille de son ex-amant... par amour et par vengeance [...] » (14-02-82)

« Ne pouvant plus supporter davantage les pleurs du bambin dont il 'n'aimait pas la face', Carl Dyotte aurait à nouveau perdu patience. [...] Dyotte aurait poussé le bambin qui serait tombé en bas de l'appareil, se fracassant la tête contre le plancher. » (22-01-84)

« ...Olive Clément aurait soudain perdu la tête. » (15-07-84)

Enfin, de 1990 à 2000, les médias dépeignent le meurtrier comme un être incontrôlable et terriblement violent. Tout comme à la période de 1953-59, le danger associé au protagoniste est principalement exprimé par des actes de violence physique et un comportement belliqueux.

« Il la menace de mort, il menace ses amies, il menace une jeune policière de Laval qui l'a déjà arrêté. [...] Il veut tuer tout le monde autour d'elle. » (21-01-96)

« ...le quadragénaire se serait approché d'elle pour la frapper au ventre sans crier gare. Il serait ensuite retourné au premier étage pour reprendre les occupations qu'il avait momentanément abandonnées. » (18-02-00)

Observations selon le type de crime

En comparant les résultats selon le type de meurtre, on remarque des variations intéressantes dans la façon de décrire l'assassin. Sur le plan numérique, c'est le meurtrier ayant commis un crime passionnel qui est le plus dangereux. Essentiellement, on le décrit comme un être jaloux, contrôleur, obstiné et violent :

« Il appert que la jalousie est la cause de tout ce drame qui aurait pu être funeste à plus d'une personne » (28-03-54)

« Il n'a pas fallu beaucoup de temps pour qu'il soit bousculé par Julien, en proie à une violente crise de jalousie. Julien a assailli tellement violemment Desbiens que ce dernier s'est retrouvé par terre selon le témoin toujours. »
(03-07-77)

« C'est encore une affaire de violence conjugale, le cas classique de l'homme violent qui harcèle et menace une ex-concubine, qui est à l'origine du meurtre et du siège qui ont tenu en haleine les policiers et tout un quartier de Laval pendant 90 heures... » (26-05-91)

La violence physique joue un rôle prédominant dans la description du meurtrier ayant commis un crime passionnel. On dépeint principalement ce dernier comme un être impulsif qui n'est pas capable de contrôler sa jalousie.

Numériquement, le deuxième meurtrier le plus dangereux est celui ayant commis un infanticide. La représentation médiatique exprime principalement ce danger par l'impassibilité et l'impatience du protagoniste :

« D'abord avec patience la jeune mère aurait soudain perdu toute maîtrise pour s'emparer de l'enfant par les deux bras et le soulever dans les airs. Elle l'aurait projeté alors à plusieurs reprises sur le cadrage de la porte de la salle de bain jusqu'à ce que la petite Johanne s'affaisse inanimée. » (14-18-66)

« Interrogée par les policiers, Quppaq Qumaq, qui est enceinte de quatre mois, devait avouer sans ambages qu'elle était à son domicile, [...] lorsque la petite Rita s'est apparemment étouffée en mangeant de la 'bannick'. [...] Cette femme n'aurait également pas caché le fait qu'elle ne surveillait pas l'enfant [...] » (11-07-76)

De son côté, l'auteur du crime irrationnel est associé à un danger qui se rapporte essentiellement à la folie. Sur le plan numérique, ce meurtrier se situe au troisième rang à la suite du crime passionnel et de l'infanticide :

« Une folie que personne ne peut encore expliquer a poussé un dessinateur de 31 ans, Allen Sparrow, à attaquer son épouse enceinte à coups de couteau après avoir blessé l'une de ses fillettes. » (09-04-61)

« Au départ, personne ne s'expliquait le geste démentiel posé par la malheureuse mère de famille. » (17-08-97)

Enfin, la description du meurtrier impliqué dans un crime « victimaire » ne fait pratiquement aucune allusion au thème du danger. Essentiellement, ce protagoniste est décrit comme une victime éprouvée qui est poussée à utiliser la violence physique dans le but de se sortir d'une impasse :

« Elle riposte en saisissant son couteau [...] en lui donnant un coup dans le ventre. » (06-01-57)

« Se sentant coincée, elle n'a pas hésité, elle a bondi, pris le revolver et elle a fait feu. » (16-07-95)

Le meurtrier souffrant

Observations diachroniques

Dans le cas de quatre époques sur cinq, le thème *souffrant* vient au second rang. De 1980 à 1989, il occupe le premier rang. La souffrance occupe donc une grande place dans la description du meurtrier, et ce à travers toutes les périodes étudiées. De 1953 à 1959, la souffrance du meurtrier est essentiellement exprimée par la dépression, la tristesse et la maladie :

« Son caractère s'aigrit, il devient sombre et déprimé. » (21-03-54)

« Elle l'a regardé sans rien dire, les yeux alourdis de larmes. » (23-12-56)

« [...] son fils Jean semblait souffrir depuis quelque temps. Elle lui en avait fait la remarque, récemment, mais Jean avait dit simplement que c'était de la fatigue. » (22-01-56)

Pour ce qui est de 1960-69, la souffrance du meurtrier est généralement représentée par son incapacité à vivre une situation, ou encore par le rejet et la persécution qu'il vit :

« Ne pouvant plus supporter une telle existence et voyant que la maladie de leur mère avait une mauvaise influence sur les enfants, il aurait décidé de la tuer. » (09-04-61)

« Cette journée de 21 juillet semble être un cauchemar que la jeune femme a voulu s'empresse d'oublier. » 14-08-66

En 1970, la souffrance prend de l'ampleur et compte pour un peu moins du tiers de l'ensemble des thèmes décrivant le meurtrier. À cette époque, la souffrance du protagoniste se décrit principalement par la dépression et le rejet. Il est à noter qu'à partir de cette époque, la dépression semble être considérée comme une maladie réelle, et non plus comme une simple peine passagère. :

« Mme Jeannine Godard avait déjà été soignée à quelques reprises pour des crises dépressives passagères... » (29-08-71)

« ...Luc Flageole qui souffrait de dépression nerveuse depuis le décès de son père, il y a deux ans. » (14-10-79)

« Cette petite infirmité lui avait même souvent valu d'être taquiné souvent méchamment par ses camarades. » (04-07-71)

De 1980 à 1989, l'augmentation en nombre du thème continue. C'est à cette époque où on dénote le plus d'items décrivant la souffrance du meurtrier. Ce dernier est persécuté et éprouvé par différentes épreuves. Il est à bout de nerf et dépressif. On semble vouloir déresponsabiliser le meurtrier de ses actes en prétextant les différentes difficultés qu'il a vécues. :

« Désespéré et décontenancé, un amoureux éconduit n'a pu supporter de perdre soudainement le seul grand amour de sa vie [...] » (30-08-81)

« [...] il avait dû être transféré à l'hôpital psychiatrique Douglas, à Verdun, pour y recevoir des soins pour ses tendances suicidaires. » (19-06-83)

« À plusieurs reprises, Bruno Bergeron avait frappé à la porte de différents foyers et aussi à la porte d'un service social. [...] découragé, il a décidé de pratiquer l'euthanasie. » (11-08-85)

« Rejeté par son père, harassé par sa mère, un adolescent de 17 ans aurait mortellement poignardé cette dernière pour mettre un terme au calvaire psychologique qu'il endurait depuis son très jeune âge. » (26-05-85)

À partir de 1990, on remarque une baisse drastique de la représentation du meurtrier comme étant une personne qui souffre. Ainsi, l'élan psychanalytique des deux dernières décennies s'essouffle pour laisser place à une description plus conservatrice de la souffrance du protagoniste. Étonnamment, ce n'est qu'à partir de cette décennie que l'on traite de la souffrance physique du meurtrier :

« Gilles Perrault était rendu au bout de son rouleau, il a décidé d'en finir avec ses souffrances morales. » (16-08-92)

« Elle a été battue à main nue, à coups de bâton et même, une fois, à coup de poêlon de fonte. » (16-07-95)

« Pendant plusieurs années, Rita Kluke aurait été victime de violence conjugale. » (27-08-99)

Observations selon le type de crime

Sans contredit, c'est le protagoniste impliqué dans un crime « victimaire » qui détient le premier rang en ce qui concerne la souffrance. Ceci n'est pas étonnant car, selon la presse écrite, c'est cette souffrance intenable qui pousse notre sujet à commettre un homicide :

« Aux mains d'une brute, la pauvre femme devait se défendre comme elle le pouvait. » (19-02-61)

« Elle avait une peur bleue de son père ; ‘Juste à le voir entrer par la porte, on s’mettait à shaker et on s’pognait les jambes pour arrêter de trembler mais on n’était pas capable ! » (19-08-73)

« Au fil des mois et des années qui ont suivi, elle a eu à subir de nombreuses raclées. » (16-07-95)

Nous pouvons constater que les médias expriment l’idée que cette souffrance est vécue tant sur le plan physique que sur le plan psychologique. Il est à noter que plus de la moitié des items relevés concernant le meurtrier de cette catégorie de crime exprime la souffrance. Dans le cas particulier du crime « victimaire », le meurtre est une finalité incontournable, une délivrance.

Dans le cas des crimes irrationnels, la presse écrite tente tant bien que mal de trouver la raison qui a poussé le meurtrier à commettre son acte irréfléchi et inexplicable. Essentiellement, les médias expliquent que le crime est dû la détresse psychologique du meurtrier. Ainsi, la dépression et les trop grandes épreuves de vie ont fait sombrer notre protagoniste dans la folie meurtrière :

« Ne pouvant plus supporter une telle existence et voyant que la maladie de leur mère avait une mauvaise influence sur les enfants, il aurait décidé de la tuer. » (09-04-61)

« Dépressif depuis plusieurs années et frappé par de lourdes épreuves, un débosseleur de 63 ans, à la retraite depuis à peine un an, est devenu subitement fou [...]. » (09-07-89)

« Gilles Perreault était rendu au bout de son rouleau, samedi le 1^{er} août, quand il aurait décidé d’en finir avec ses souffrances morales. » (16-08-92)

Étrangement, la description de la souffrance de l’auteur d’un infanticide est relativement semblable à celle du meurtrier irrationnel. On exprime principalement cette souffrance par la dépression et les situations familiales précaires :

« Un geste de folie d'une malheureuse jeune femme en proie à un état dépressif très prononcé serait la seule explication valable à ce stade de l'enquête, pour expliquer ce qui serait vraisemblablement un infanticide d'une cruauté inouïe [...]. » (29-08-71)

« Environ cinq ans après le mariage, Mme Godard avait subi une dépression nerveuse. Depuis ce temps, la vie commune ne lui avait apporté que des déboires [...]. » (11-11-73)

Fait intéressant, de 1953 à 1979, les articles traitant d'infanticide mettaient généralement des femmes dépressives en cause. Pour les deux dernières décennies analysées, les auteurs d'infanticides sont davantage représentés sous le trait d'hommes cruels et violents. Ces derniers ne sont pratiquement jamais dépeints comme des personnes souffrantes.

Enfin, la personne ayant commis un crime passionnel n'est pas vraiment décrite comme étant souffrante. Les quelques commentaires exprimant cette idée décrivent essentiellement le meurtrier comme étant dépressif et éprouvé par la rupture amoureuse qu'il vit :

« Wayne Marlin, un homme qui était apparemment dépressif depuis sa rupture avec sa femme. » (03-09-78)

« Désespéré et décontenancé, un amoureux éconduit n'a pu supporter de perdre soudainement le seul grand amour de sa vie [...]. (30-08-81)

Le meurtrier bien nanti

Observations diachroniques

À toutes les époques, une part significative des propos de la presse écrite décrit le meurtrier comme étant une personne bien nantie. Cette représentation, bien présente à la période 1953-59, diminue progressivement entre 1960 et 1979. Elle remonte ensuite de 1980 à 2000. Dans les années cinquante, le meurtrier bien nanti est essentiellement décrit

comme une personne respectable et jolie. À cette époque, ce stéréotype est souvent associé à l'Église :

« Un troisième adolescent, honnête et catholique, dont l'occupation consiste à faire des remplacements, le samedi et le dimanche, à l'hôtel Royal de Shawinigan [...] » (21-03-54)

« C'était dit-on, la plus charmante et la plus jolie fille de la rue Ste-Cécile, dévouée, catholique fervente et constamment mêlée aux activités de sa paroisse. » (23-12-56)

À partir de 1960, ce ne sont plus les habitudes religieuses du meurtrier qui font de lui une personne estimée, mais plutôt ses habitudes de travail et son comportement :

« En effet, Rémi Prud'homme avait une excellente situation à la Marine Industries, une réputation fort enviable sur le plan social [...] » (02-02-69)

« Questionnée pour savoir si elle connaissait la suspecte depuis longtemps, elle a affirmé qu'elle ne connaissait Danielle que depuis janvier 73 et qu'elle avait un très bon caractère. » (19-08-73)

Entre 1980 et 2000, c'est toujours les habitudes de travail et le comportement qui priment dans la description du meurtrier bien nanti. Cependant, on remarque aussi l'apparition d'un nouvel aspect à cette description, l'intelligence :

« S'exprimant dans un français impeccable. [...] La jeune femme de 28 ans, célibataire, occupe un important poste de secrétaire à la Record Chemical, à Ville Saint-Laurent. » (14-02-82)

« Il poursuit brillamment ses études. [...] Il a toujours de bons résultats scolaires et voit à l'entretien du logement. » (26-05-85)

« Elle n'avait pas connu la violence auparavant, ayant été élevée dans une famille où le respect d'autrui était primordial. » (16-07-95)

Observations selon le type de crime

Dans le cas du crime irrationnel de l'infanticide et du crime « victimaire », l'image du meurtrier bien nanti est essentiellement exprimée par sa respectabilité. La réputation et le comportement sont les facteurs principaux qui sont soulignés par la presse écrite. Il en est de même en ce qui a trait au crime passionnel, cependant le thème *bien nanti* y est numériquement moins important que dans les autres types de crime. On ne remarque pas de distinctions dans la façon de décrire le meurtrier bien nanti selon le crime qu'il a commis. Nous devons cependant noter que, dans le cas du crime irrationnel, c'est en grande partie à cause de cette représentation que ce type de crime est qualifié d'irrationnel. Les médias mettent l'accent sur l'opposition entre le comportement normal du protagoniste et l'inexplicable folie meurtrière qui l'a poussé à commettre un homicide :

« Est-il possible qu'un individu, apparemment sain d'esprit tente de tuer son meilleur ami [...]. » (13-06-65)

Le meurtrier éprouvant du ressentiment

Observations diachroniques

Entre 1953 et 1959, le ressentiment occupe une part relativement importante de la description du meurtrier. Il est à noter que l'expression de ce ressentiment est principalement illustrée par la confession du meurtrier. Mentionnons aussi que cette confession est souvent associée à la religion :

« Puis il exprime le désir de voir un prêtre. On dépêche un émissaire auprès du curé de la paroisse Saint-Marc, M. l'abbé Eddy Hamelin, qui accourt aussitôt. Abel se confesse. » (21-03-54)

Dans les années 60, la représentation du meurtrier repentant diminue. Cependant, elle augmentera légèrement jusqu'à la décennie 1989-90. Cette représentation est divisée entre la confession du crime et l'expression de remords. On remarque aussi que la confession religieuse n'est plus mentionnée :

« Puis il aurait lui-même alerté la police, pour raconter ce qui venait de se passer. » (31-01-60)

« ‘Je viens de tirer sur mon père ; ne venez pas trop vite, j’chuis pas certaine de ne pas l’avoir manqué !’ Tel est l’appel que le sergent [...] a reçu à la Sûreté municipale de La Tuque [...]. » (19-08-73)

« [...] elle l’a recouvert pour l’appuyer contre elle, en pleurant un peu, parce qu’elle croyait lui avoir fait mal. » (06-07-75)

De 1990 à 2000, l’image du meurtrier éprouvant du ressentiment est à son plus bas. Essentiellement, on ne fait que mentionner que l’assassin a fait une déclaration à la police :

« Sa mère est apparue dans l’encadrement et lui a dit de téléphoner aux policiers avant d’éclater en sanglots. » (16-07-95)

Cette évolution dans la description du meurtrier repentant est très intéressante car elle démontre comment notre conception de l’autorité a changé au fil du temps. Cette autorité, essentiellement religieuse en 1950 est progressivement devenue sociale et politique. Ce ne sont plus les prêtres qui reçoivent les confessions, mais les représentants de la loi.

Observations selon le type de crime

C’est l’auteur du crime « victimaire » qui est décrit comme le protagoniste éprouvant le plus de ressentiment. Les médias nous dépeignent celui-ci, comme une personne qui confesse son crime dans le but de se délivrer définitivement de son calvaire :

« Puis, saisissant un couteau ensanglanté qui était posé sur la table de la cuisine, Mme Condry l’a remis au policier en disant : ‘Je l’ai frappé avec cela’. » (06-01-57)

« Un postulant séminariste n'a pas hésité à raconter au coroner, [...] comment il a empoigné le prêtre par le cou [...]. » (10-07-83)

La description du meurtrier impliqué dans un crime irrationnel ressemble quelque peu à celle du crime « victimaire ». À la suite de l'homicide commis dans un élan de folie, la victime reprend ses esprits et confesse son crime. On remarque cependant que cette confession est effectuée à la suite des remords éprouvés :

« Il aurait également essuyé les traces de sang tant bien que mal et il aurait écrit une lettre pour expliquer son geste. » (14-10-79)

« L'ex-religieux, rongé par le remords devant la gravité de son geste, a alerté les policiers. » (11-08-85)

Tout comme dans le cas du crime irrationnel, on décrit principalement l'auteur repentant de l'infanticide comme une personne éprouvant du remords à la suite d'un geste posé dans un moment d'exaspération :

« Constatant soudain la portée de son geste malheureux, la jeune femme tenta de ranimer l'enfant en la lavant. » (14-08-66)

« Elle y a passé la nuit du 19 au 20, mais n'aurait pas fermé l'œil de la nuit. [...] 'je me suis souvenu de la fin tragique de mon enfant que j'aimais à un tel point [...]'. » (11-11-73)

Enfin, on retrouve peu de descriptions en ce qui concerne le ressenti éprouvé par l'auteur d'un crime passionnel. Souvent, on exprime que ces derniers sont plutôt satisfaits de leur geste. Les quelques allusions au ressenti de ce criminel concernent principalement la confession de ce dernier :

« 'C'est moi qui ai tué le gars' répond Abel. Il s'effondre sur une chaise et se met à sangloter. »

Le meurtrier mal famé

Observations diachroniques

De 1953 à 2000, la représentation du meurtrier mal famé augmente progressivement de décennie en décennie. N'étant que très peu mentionné au départ, ce stéréotype prend une importance relative à la dernière époque. Entre 1953 et 1959, les médias décrivent très peu le meurtrier comme étant mal famé. Principalement, les énoncés décrivant ce dernier de cette façon font référence au chômage et à la pauvreté.

« Il n'a pas d'argent et ce ne sont pas les quelques dollars qu'il gagne comme « bus boy » à l'hôtel Royal, qui lui permettraient de conduire la jeune fille au cinéma ou dans les restaurants. » (21-03-54)

« Il ne travaillait plus depuis quelque temps. » (28-05-1954)

En 1960, ce n'est plus en se basant sur le travail que les médias décrivent le meurtrier mal famé. À cette époque, on fait davantage référence à des qualificatifs décrivant le comportement lâche, insensé et désordonné du protagoniste :

« Nerveux et las, Gauvin a lancé par la suite quelques phrases incohérentes. » (06-02-63)

« Les personnes sensées diront qu'à cette époque, ces amours entre enfants ne devaient être que des enfantillages. Il semble que tel fut le cas pour Manon, mais pas pour Gérard. » (25-10-64)

À partir de 1970 et jusqu'en 2000, on recommence à associer l'image du meurtrier mal famé à son emploi et sa pauvreté. Dans certains cas, les stéréotypes attribués à cet assassin sont souvent associés au fait qu'il s'agit d'un immigrant. Il est à noter que l'immigrant est généralement perçu de façon péjorative dans *Allô Police* :

« L'homme, un anglophone d'origine polonaise, Kazimierz Nowosielski, vivait dans un appartement [...]. Lui, à 41 ans, était ouvrier dans une usine de

la région métropolitaine. Elle, par ailleurs, évoluait dans un tout autre milieu. » (12-07-70)

De 1990 à 2000, la mauvaise réputation et les antécédents judiciaires du meurtrier sont les principales catégories mentionnées dans le but de le qualifier de « mal famé » :

« Lui, il était fraîchement sorti du pénitencier, là où il avait passé 23 ans pour un meurtre crapuleux. » (20-05-91)

Mis à part la décennie 1960-69, le chômage et la pauvreté sont les principales étiquettes attribuées au meurtrier mal famé. En observant les autres étiquettes qui viennent compléter cette représentation, on remarque que le protagoniste décrit comme un idiot désordonné et lâche au départ, devient progressivement un criminel dont la réputation n'est plus à refaire. Au fil du temps, celui qu'on ridiculisait est devenu une menace.

Observations selon le type de crime

Numériquement, c'est à l'assassin impliqué dans un crime passionnel que les médias associent le plus l'étiquette du meurtrier mal famé. De plus, on remarque que toutes les catégories regroupées sous ce thème y passent.

Dans le cas des trois autres types de crime, ce sont toujours le chômage et la pauvreté qui priment dans la description de l'assassin mal famé. En ce qui a trait au meurtrier impliqué dans un crime « victimaire », il n'est pas étonnant que ce soit ce dernier à qui on attribue le moins l'étiquette de « mal famé ».

Le meurtrier toxicomane

Observations diachroniques

Entre 1953 et 1969, c'est l'usage d'alcool qui est principalement associé à la description du protagoniste toxicomane. Il est à noter que ce stéréotype est généralement associé aux hommes. L'image de la meurtrière toxicomane, quant à elle, est associée à l'usage de médicaments :

« Tôt vendredi matin, Laperle, qui semblait sous l'influence de la boisson consommée la veille, aurait déclaré à qui voulait l'entendre que son bébé était mort accidentellement [...]. » (03-05-59)

« La jeune femme avala une autre pilule pour les nerfs, appela son mari puis au bureau du médecin familial. » (14-08-66)

À partir de 1970, on observe l'apparition du stéréotype du meurtrier sous l'influence de stupéfiants. Cette représentation croîtra jusqu'en 2000 :

« Est-ce que Charlie n'aurait pas pris de drogues dangereuses et impures avant de rentrer chez lui ? (17-03-74)

« La sexagénaire reprochait à sa fille de s'absenter de longues heures et de profiter de ces escapades pour prendre de la cocaïne. » (15-07-90)

Observations selon le type de crime

C'est dans le cas des homicides irrationnels que l'image du criminel toxicomane est la plus fréquente. Souvent, les médias expliquent la folie meurtrière de ce dernier par l'usage de drogues :

« La cuisinière aurait voulu continuer seule son trip et aurait décidé de prendre la drogue de sa colocataire. Elle serait entrée dans sa chambre avec un couteau de boucherie. » (12-07-98)

En ce qui a trait au crime « victimaire », la presse décrit souvent le meurtrier comme une personne qui consomme de l'alcool dans le but d'alléger les souffrances que son agresseur lui fait subir :

« Et pour oublier tout ça, le samedi, Martin Néron s'est saoulé. » (10-07-83)

« Durant ces deux semaines, il a pigé dans le compte de banque de son père à l'aide d'une carte donnant accès à un guichet automatique, pour se procurer

l'argent dont il avait besoin pour s'acheter de la bière et de la cocaïne. » (05-10-86)

Le stéréotype du meurtrier ayant commis un infanticide ressemble quelque peu à celui du crime « victimaire ». Dans le cas des femmes meurtrières, on exprime l'idée que ces dernières consomment de l'alcool ou des médicaments dans le but de calmer leur nervosité. Pour ce qui est des hommes, ils sont dépeints comme des gens dont l'agressivité est due à la consommation d'alcool.

« Une autre mère qui aurait tué son enfant après avoir pris des 'pilules pour les nerfs'. » (14-08-66)

« Dans l'entretemps, les policiers perquisitionnaient chez les Laperle et y découvraient une forte quantité de bouteilles de boisson alcooliques. » (03-05-59)

Le meurtrier bienveillant

Observations diachroniques

De décennie en décennie, la représentation du meurtrier bienveillant ne varie pas de façon significative. Principalement, le criminel associé à ce thème est décrit comme une personne amoureuse ou éprouvant de l'amitié pour les gens de son entourage.

« Le jeune homme est fasciné par le charme de la petite ouvrière. Il ne la quitte pas des yeux. » (21-03-54)

« Il la retint, l'implorant de conserver pour lui au moins une amitié. » (21-10-64)

« [...] jamais elle n'avait jusque là fait preuve de quelque sentiment rancunier à l'égard de Daniel [...]. Elle le protégeait, le dirigeait et l'encourageait constamment dans ses études. Elle était également la compagne de son fils [...]. » (28-08-71)

Observations selon le type de crime

Tout comme dans le cas des observations diachroniques, la représentation du meurtrier bienveillant ne varie pas significativement selon le type de crime. Essentiellement, les assassins bienveillants sont représentés comme étant des gens amoureux ou éprouvant de l'amitié pour leur entourage. Cependant, on remarque que le meurtrier bienveillant impliqué dans un crime « victimaire » est décrit comme une personne qui éprouve de la compassion face à son agresseur :

« La femme se penche vers lui et lui dit : 'Je suis peinée' » (06-01-57)

« Alberto Medelros jr, 20 ans, était prisonnier de son père qu'il se refusait à quitter malgré la violence qu'il devait endurer. » (05-10-86)

Conclusion

À la suite des analyses lexicales et thématiques, nous pouvons faire un pas de plus pour mieux comprendre le système de représentation médiatique du meurtrier. Une analyse sémantique des thèmes nous permettra de cerner les différents pôles d'opposition autour desquels l'image de l'assassin se construit.

Les thèmes *dangereux* et *souffrant* constituent la première paire d'opposition thématique. D'une part, le thème du meurtrier *dangereux* dépeint ce dernier comme un tyran, violent, contrôleur, etc. D'autre part, le thème du meurtrier *souffrant* propose l'image d'un être dépressif, persécuté, violenté et ainsi de suite. L'opposition entre ces deux thèmes naît du caractère dominant et agressif du meurtrier dangereux face à la vulnérabilité du meurtrier souffrant. Sur le plan diachronique, on remarque que ce pôle sémantique est lié. Lorsque le thème *dangereux* augmente numériquement, il en est de même du thème *souffrant*. Il semble donc que ces derniers soient indissociables. On pourrait ainsi prétendre que la représentation médiatique du meurtrier veut que, plus celui-ci souffre, plus il devient dangereux.

La deuxième paire d'opposition est composée des thèmes *bien nanti* et *mal famé*. Le meurtrier *bien nanti* est décrit comme étant respectable, beau et intelligent. Cependant,

on qualifie l'assassin mal famé de lâche ayant une mauvaise réputation. Cette opposition de sens est révélatrice en ce qui a trait aux valeurs et à la norme imposée par la société. Elle naît donc de l'image du protagoniste obéissant aux normes sociales, qui contraste avec le caractère hors norme du meurtrier mal famé. L'enjeu de ce pôle sémantique réside dans son caractère moral. D'un côté, les médias nous offrent l'image d'une personne respectable et conforme à la société dans laquelle elle vit. Ces actions ne sont pas motivées par un comportement belliqueux et égoïste, mais plutôt par les dures épreuves qu'il vit. De l'autre côté, la presse nous décrit un criminel peu recommandable dont les actions sont justifiées par son comportement hors norme, sa lâcheté, sa stupidité, etc.

La troisième opposition sémantique est constituée des thèmes *bienveillant* et *dangereux*. D'après les médias, la bienveillance du meurtrier provient de l'amour et de l'amitié qu'il ressent pour les gens de son entourage, de sa compassion et de sa volonté d'éviter le drame. Quant au meurtrier dangereux, il est représenté comme une personne colérique, revancharde, impassible et ainsi de suite. L'opposition de thèmes naît donc du caractère conciliateur du meurtrier bienveillant face à l'agressivité et la fermeture d'esprit de l'assassin dangereux.

Bien que le phénomène du crime soit complexe, on peut observer comment les médias en traitent de façon simplifiée en effectuant une réduction sémantique. Dans le cas de la description du meurtrier, on remarque comment son image est ramenée à quelques points fondamentaux, à quelques pôles d'opposition. Par cet exercice, le tabloïd vulgarise la criminalité en la dépeignant grâce à des paramètres culturels connus de ses lecteurs.

La personne ayant commis un crime passionnel est essentiellement décrite comme la crapule dangereuse et mal famée. De son côté, la victime qui tue son agresseur est principalement dépeinte sous les traits d'une personne poussée à commettre un homicide malgré elle, pour se libérer de sa souffrance. Enfin, la presse écrite décrit les protagonistes ayant commis un infanticide ou un crime irrationnel comme des gens tourmentés qui commettent l'irréparable dans un instant de stress ou de folie.

Sur le plan diachronique, on remarque que la représentation du meurtrier se radicalise et se simplifie entre 1960 et 1979. D'une description comportant plusieurs nuances dans les années 1950-59, on passe à un portrait qui tourne essentiellement autour de deux thèmes, le danger et la souffrance. Enfin, on remarque que les stéréotypes sociaux concernant le meurtrier des années 1990-2000 se comparent quelque peu à ceux de 1950-59. De la vision drastique de 1960-79, on revient à une représentation davantage nuancée et conservatrice.

Chapitre 4

La représentation médiatique de la victime

Introduction

Ce chapitre est consacré à l'exposition des résultats de l'analyse concernant la victime d'homicide domestique. Tout comme dans le chapitre précédent, nous y présenterons les différents résultats obtenus à la suite des analyses lexicales, thématiques et sémantiques des unités d'enregistrements propres à cet acteur en question.

Numériquement, la victime occupe le second rang en importance parmi les différents protagonistes impliqués dans la représentation médiatique de l'homicide. Étonnamment, les items répertoriés concernant la victime se regroupent sous des catégories et des thèmes sensiblement semblables à ceux attribués au meurtrier. Cette ressemblance de description est plus ou moins forte à travers les époques et le type de crime.

Analyse lexicale

Présentation générale des catégories lexicales

L'analyse lexicale révèle 32 catégories lexicales relatives à la victime. En ordre alphabétique, les catégories sont les suivantes :

À bout de nerf	Folie et démence
Alcool	Heureux
Beau	Immigrant
Chômage et pauvreté	Innocent
Colérique et impatient	Intelligent
Compassion et pardon	Malade et impuissant
Contrôleur	Mauvaise réputation et criminel
Courage et force	Médicaments
Cruel et gratuit	Menteur et manipulateur
Dépression et tristesse	Mœurs légères
Déviance sexuelle	Obstiné
Drogue	Orgueil et égoïsme

Panique et peur	Persécuté et rejeté
Respectable	Violent physiquement
Responsable du meurtre	Violent verbalement
Vengeur	Violenté

En observant le classement du lexique dans les tableaux 1.2 et 2.2 de l'annexe, on remarque que la presse écrite tend à décrire la victime comme une personne de bonne réputation à laquelle on a infligé des sévices. Ainsi, la catégorie *violenté* est au premier rang, comptant pour 13,2% des items. Vient ensuite : *respectable* (11,6%). Bien que cette image de victime innocente prime dans le lexique, on remarque qu'elle est suivie de très près par une représentation plus sombre. La catégorie *alcool*(10,2%) et *violent physiquement* (9,1%) prennent donc respectivement les troisième et quatrième rangs. Suivent : *innocent* (6,3%), *menteur et manipulateur* (6,1%), *obstiné* (5,2%), *malade et impuissant* (4,7%), *colérique et impatient* (3,6%) et *cruel et gratuit* (3,6%). Le reste des catégories se répartit entre 2,8% et 0,8%.

Présentation diachronique des catégories lexicales

Une étude du tableau 1.2 de l'annexe nous permet de constater que sur le plan diachronique, la variation des catégories est plutôt contrastée. D'une image essentiellement positive dans les années 50, la représentation de la victime devient progressivement négative au fil du temps.

Entre 1950 et 1959, les principales catégories tendent à décrire la victime comme une personne soumise qui ne cherche pas les problèmes. Ainsi, la catégorie *violenté* vient au premier rang, comptant pour 23,9% des items répertoriés. En seconde position on retrouve *respectable* (19,6%), suivi de *beau* (13%) et de *malade et impuissant* (8,7%). Cette description plutôt romantique du protagoniste dépeint ce dernier comme la parfaite victime au comportement irréprochable.

À partir de 1960, la répartition des catégories décrivant la victime est davantage diversifiée. Bien que la principale catégorie la dépeignant soit *violenté* (20,7%), on

remarque que la représentation de celle-ci n'est plus blanche comme neige. Ainsi, on retrouve : *menteur et manipulateur* (15,5%) et *violent physiquement* (15,5%) ex aequo en seconde position. Suivent : *courage et force*, *innocent* et *obstiné*, comptant chacun pour 8,6% de l'ensemble de la catégorisation.

La description de la victime entre 1970 et 1979 est encore plus négative que celle de la décennie précédente. En première position on retrouve *alcool* comptant pour 25,6%. On retrouve ensuite *respectable*, avec 12,2%. En troisième position viennent : *colérique et impatient*, *violent physiquement* et *violenté*, ex aequo à 8,9%.

Entre 1980 et 1989, la principale catégorie décrivant la victime est *respectable* (16,7%). Vient ensuite : *violenté*, comptant pour 10,4% de l'ensemble des items. En troisième position on retrouve : *innocent* et *déviance sexuelle* (chacun 7,3%). Suivent : *menteur et manipulateur*, *violent physiquement* et *malade et impuissant* ex æquo avec 6,3%.

Enfin, *violent physiquement* (13,7%) vient au premier rang des catégories décrivant la victime entre 1990 et 2000. Viennent ensuite : *panique et peur* (11%) et *violenté* (9,6%). Enfin, on retrouve : *cruel et gratuit* ainsi que *menteur et manipulateur* ex æquo, comptant pour 8,2%.

On remarque que l'image de pureté associée à la victime dans les années cinquante change rapidement dès la décennie suivante. Au fil des années, il est étonnant d'observer l'apparition de catégories décrivant la victime de façon négative.

Présentation des catégories selon le type de crime

La répartition des catégories lexicales selon le type de crime ne varie pas vraiment de façon significative. En observant le tableau 2.2 de l'annexe, on remarque que, mis à part le cas de la victime du crime « victimaire », le protagoniste est essentiellement décrit de façon positive ou comme étant soumis et ébranlé.

La victime d'un crime passionnel est principalement décrite par les catégories : respectable, innocent et panique et peur, comptant chacune pour 12,9% des items répertoriés. Viennent ensuite : violente (10%), compassion, pardon (8,6%) et obstiné (7,1%).

Dans le cas de la victime d'un crime irrationnel, il semble que la violence qu'on lui inflige soit un facteur dominant dans sa description. Ainsi, la principale catégorie est violente (34,7%). Viennent : ensuite respectable (15,3%), malade et impuissant (9,7%) et obstiné (8,3%).

Évidemment, la description de la victime du crime « victimaire » est davantage négative que dans le cas des autres types de crime. En première position, on retrouve donc violent physiquement (16,8%) et alcool (16%). Viennent ensuite : menteur, manipulateur (12%), respectable (9,8%), colérique, crise (6,5%) et violent verbalement (5,4%).

Enfin, l'ensemble des catégories décrivant la victime d'un infanticide nous dépeint pratiquement cette dernière comme un martyr. En première position, on retrouve violente, comptant pour 32,4% de l'ensemble des items répertoriés. Vient ensuite : innocent (29,7%). À elles deux, ces catégories comptent pour près des deux tiers des catégories. En troisième position, on retrouve : malade, impuissant (16,2%), suivi de respectable (10,8%)

Analyse thématique

Présentation des thèmes

Toujours dans le but d'obtenir des résultats plus significatifs, nous avons regroupé par thèmes les catégories lexicales partageant une similitude sémantique. Tout comme dans le cas des catégories, les thèmes décrivant la victime ressemblent beaucoup à ceux concernant le meurtrier.

Dans le cas de la victime, les catégories thématiques sont :

Bien nanti	Bienveillant
Dangereux	Souffrant
Mal famé	Toxicomane
Responsable du meurtre	

Le thème décrivant la victime comme étant une personne *bien nantie* est composé des catégories suivantes : *respectable, beau, courage et force, intelligent et heureux*.

Le thème *bienveillant* est composé de : *innocent et compassion et pardon*.

Le thème *dangereux* regroupe les catégories suivantes : *violent physiquement, menteur et manipulateur, obstiné, colérique et impatient, cruel et gratuit, violent verbalement, déviance sexuelle, contrôleur, folie et démence, orgueil et égoïsme, vengeur*,

Pour ce qui est du thème *mal famé*, il est composé des catégories *chômage et pauvreté, désordonné, immigrant, lâche et peureux, mauvaise réputation et criminel* ainsi que *pas intelligent*.

Le thème *responsable du crime* est uniquement composé de la catégorie portant le même nom.

Le thème *souffrant* regroupe les catégories suivantes : *à bout de nerf, dépression et tristesse, malade et impuissant, panique et peur, persécuté et rejeté, et violenté*.

Enfin, le thème *toxicomane* comprend les catégories *alcool, drogue et médicaments*.

Présentation des résultats thématiques

De l'étude des tableaux 2.1 et 2.2, nous observons des résultats étonnants. C'est *dangereux* qui est en première position du cumulatif des thèmes décrivant la victime. Celui-ci compte pour 36,9% des items répertoriés. Ensuite, on retrouve : *souffrant* (23,4%), suivi de *bien nanti* (16,3%) et de *toxicomane* (11%). Enfin, on observe : *bien*

veillant (8,3%), mal famé (3,3%) et responsable du meurtre (0,8%). Tout comme dans le cas du meurtrier, on remarque que les thèmes dangereux et souffrant occupent une grande place dans la représentation de la victime.

Présentation diachronique des thèmes

Le tableau 2.1 de l'annexe nous démontre qu'entre 1953 et 1959, la victime est essentiellement décrite de façon positive. Les médias s'attardent principalement sur le thème bien nanti qui compte pour 37% de l'ensemble. Vient ensuite : souffrant (34,8%) et bienveillant (10,9%). À eux, ces thèmes forment la très grande majorité de la représentation du protagoniste. Suivent les catégories davantage négatives : toxicomane (6,5%), dangereux (4,3%), mal famé (4,3%) et responsable du meurtre (2,2%).

À la décennie suivante, l'image de la victime change grandement. Ainsi, elle est principalement associée au thème dangereux (48,3%). Le protagoniste autrefois recommandable devient maintenant plus menaçant. À la seconde position, on retrouve souffrant (24,1%). Enfin, suivent les thèmes : bien nanti (13,8%), bienveillant (8,6%) et toxicomane (5,2%).

Bien que la proportion des items décrivant la victime comme étant dangereuse diminue entre 1970 et 1979, ce thème reste au premier rang, avec 32,2%. Le thème toxicomane (27,8%) fait un bond en avant et se retrouve en seconde position. On remarque que les deux tiers de l'ensemble de la description de la victime ne sont pas très flatteurs à son égard. Les thèmes bien nanti et souffrant arrivent au troisième rang avec 15,6%. Suivent : bienveillant (6,7%), mal famé (1,1%) et responsable du meurtre (1,1%).

Entre 1980 et 1989, c'est toujours au danger qu'on associe principalement la victime. Le thème dangereux compte pour 40,6% de l'ensemble. Le thème souffrant vient ensuite avec 19,8%, suivi de près par bien nanti (17,7%). Enfin on retrouve : bienveillant (8,3%), mal famé (8,3%), toxicomane (4,2%) et responsable du meurtre (1%).

Dans le cas de la décennie 1990-2000, c'est le thème dangereux qui est en tête avec une étonnante proportion de 49,3%. L'image du protagoniste souffrant est elle aussi

assez répandue (30,1%). Suivent : *bienveillant* (8,2%), *toxicomane* (6,8%), *bien nanti* (4,1%) et *mal famé* (1,4%).

Présentation des thèmes selon le type de crime

C'est en étudiant la répartition des thèmes selon le type de crime que les résultats sont davantage significatifs et nuancés. Ces constatations proviennent de l'analyse du tableau 2.2 de l'annexe.

Dans le cas du crime passionnel, c'est le thème *souffrant* qui est le plus souvent associé à la victime. Il compose 31,4% de l'ensemble thématique. On retrouve *bien nanti* et *bienveillant* en seconde position avec chacun 21,4%. Suivent les thèmes davantage négatifs : *dangereux* (15,7%), *responsable du meurtre* (4,3%), *mal famé* (4,3%) et *toxicomane* (1,4%).

En ce qui a trait à la victime de crime irrationnel, le thème *souffrant* est en première position avec 44,4%. Il est suivi par *dangereux* (23,6%) et *bien nanti* (19,4%). Enfin, les thèmes *toxicomane* (8,3%) et *bienveillant* (4,2%) ferment la marche.

La victime du crime « victimaire » est associée, dans une très grande proportion, au thème *dangereux* (57,6 %) ¹. Au second rang, on retrouve *toxicomane* (17,9%). Contrairement aux victimes des autres types de crime, celle-ci est essentiellement représentée de façon négative. Les thèmes *bien nanti* (12,5%), *souffrant* (6,5%), *mal famé* (4,9%) et *bienveillant* (0,5%) viennent compléter l'ensemble.

Enfin, il y a très peu de thèmes qui décrivent la victime d'un infanticide. Essentiellement, on le décrit par le thème *souffrant* (51,4%). Suivent : *bienveillant* (29,7%) et *bien nanti* (18,9%).

¹ Notons que c'est principalement à cause de ce type de crime que la présentation diachronique des thèmes expose le danger au premier rang dans la majorité des époques. Les articles relatant des crimes « victimaires » sont ceux qui comptent le plus d'unités d'enregistrement décrivant la victime. Cette importance numérique influence donc les résultats diachroniques qui ne tiennent pas compte du type de crime.

Axes majeurs du discours médiatique

Tout comme dans le cas du meurtrier, le thème principal décrivant la victime est *dangereux*. Comme nous l'avons mentionné, l'importance de ce thème dans la description du protagoniste est due à la grande proportion d'items (un peu plus de la moitié) concernant la victime impliquée dans un crime «victimaire». Sur le plan diachronique, lorsqu'on met cette catégorie d'homicide à part, c'est le thème *souffrant* qui est au premier rang. Il apparaît donc que la presse écrite offre une description importante des protagonistes menaçants, ceux qui font du mal. On semble beaucoup moins s'attarder sur la description de ceux qui subissent ce mal. De cette façon, le lecteur peut davantage s'associer à la victime, étant donné que la représentation de cette dernière est vague. Nous revenons donc ici à la notion d'exotisme dans le quotidien énoncé par Foucault. En consultant *Allô Police*, le lecteur prend conscience que la tragédie et les événements hors norme peuvent survenir dans sa routine, dans sa vie « normale ».

Suivant ce raisonnement, c'est grâce au fait que la description de la victime rejoint le lecteur que ce dernier porte un intérêt au fait divers. Bien que moins complète que celle du meurtrier, la représentation de la victime joue donc un rôle de premier ordre.

La victime dangereuse

Observations diachroniques

Entre 1953 et 1959, on fait rarement allusion à ce thème. La victime dangereuse y est seulement décrite sous les traits d'une personne obstinée :

« [...] Joseph Caya apparut à la porte de la demeure des Trudel, la quatrième fois dans le même avant-midi [...]. Caya faisait une cour assez assidue à la femme Trudel. [...] Il en résultait inévitablement des querelles. » (14-06-53)

Il faut attendre à 1960-69 pour observer une image médiatique plus variée de la victime dangereuse. La violence physique, la manipulation et l'obstination sont les principales catégories associées au thème.

« Buchanan, cependant, n'avait pas mis de temps à profiter de la situation. Arrachant de la jeune fille le maigre salaire qu'elle se faisait comme employée de bureau [...]. » (31-01-60)

« Mais Mme Beauchamp aurait voulu que sa Jeannette suive l'exemple de l'autre fille de la maison, Lucille, qui est postulante chez les Sœurs Grises de la Croix, à Ottawa. Elle exigeait que sa Jeannette ne rentre pas plus tard que 10h. 30 le soir, et s'opposait quotidiennement à ce qu'elle soit fréquentée [...]. » (14-10-62)

« Fernand Payette, roi et maître du Montmartre imposait quotidiennement sa volonté à tous les habitués de la 'Main', par la seule force de ses bras musclés et de ses poings solides. » (19-02-61)

Entre 1970 et 1979, la violence physique joue encore un grand rôle dans la description du protagoniste. Cependant, les médias semblent se sensibiliser à un autre type d'acte violent, la violence verbale. Cette dernière est souvent associée à la colère, l'impatience et l'obstination de la victime.

« [...] la jeune fille aurait alors décidé de rentrer chez son père et de lui annoncer tout simplement son mariage. L'homme furieux, lui aurait défendu de se rendre au presbytère et lui aurait même interdit de sortir de la maison. » (04-07-71)

« En lançant la lampe, Alger Synett aurait prononcé des menaces à son amie. » (04-01-79)

À partir de 1980, un nouveau phénomène est associé à l'image de la victime dangereuse, celui de la déviance sexuelle. Tout comme dans les décennies précédentes, la violence physique occupe une grande place dans la description du protagoniste entre 1980 et 2000. Les descriptions concernant la cruauté et la manipulation sont aussi courantes :

« ‘Nous n’avons pas eu de chicane, car c’était acquis que c’était elle le boss dans la maison. J’ai pas voulu ce soir-là qu’elle commence à parler, car elle n’en finissait jamais.’ [...] Sa femme l’a agressé et le drame est survenu. (28-10-84)

« [...] le prêtre a dit qu’il avait des besoins sexuels à combler et que s’il ne lui donnait pas son corps, il était renvoyé dès le lendemain. » (10-07-83)

« [...] la victime dans cette affaire était un véritable prédateur sexuel et un pédéraste qui savait détecter les besoins financiers des jeunes en manque de drogue. » (01-01-99)

En décrivant la victime dangereuse, *Allô Police* lance un message clair. On récolte ce que l’on sème, et si ce ne sont pas les autorités policières qui se chargeront de notre cas, ce sera quelqu’un d’autre. À travers le temps, on remarque aussi que la presse se sensibilise et inclut de plus en plus d’aspects au thème du danger. Au départ, ce thème est représenté par la violence physique et l’obstination. Au fil des époques, les médias incluront une plus grande variété de phénomènes, tels que la violence verbale et la déviance sexuelle, dont on ne traitait pas dans les années cinquante.

Observations selon le type de crime

Dans le cas du crime passionnel, l’image de la victime dangereuse se résume principalement par un comportement obstiné du protagoniste. Les médias expriment souvent l’idée que c’est l’obstination et la volonté de contrôler les autres du protagoniste qui provoque son assassinat :

« [...] son épouse entendait prendre certaines procédures afin que ses enfants ne portent plus le nom de Nowosielski. Ce suprême affront aurait été la goutte qui aurait fait déborder le vase, et c’est pourquoi l’homme se serait présenté au logis de sa femme armé d’un revolver de calibre .32. » (12-07-70)

Tout comme dans le cas du crime passionnel, la victime dangereuse impliquée dans un crime irrationnel est essentiellement décrite sous les traits d’une personne

obstinée et contrôlante. Souvent, les médias expliquent que ces attitudes sont la cause de la folie meurtrière de l'assassin :

« ‘Ma femme voulait que je quitte la maison le lendemain matin. C’était vite. [...] elle voulait aussi envoyer nos deux enfants en Haïti. Elle voulait jouer avec mon esprit.’ » (28-10-84)

C'est la victime du crime « victimaire » qui récolte le plus grand nombre de descriptions relatives au thème du danger. Essentiellement, on attribue à ce protagoniste un comportement violent physiquement et verbalement, manipulateur, colérique, et tyrannique. Les médias nous dépeignent l'image d'une véritable brute :

« Emporté par la colère, François Germain a également accusé ses enfants de lui prendre son argent [...] Mme Germain a voulu se porter à la défense de sa fille mais elle aussi été bousculé par son mari qui était devenu fou de rage. » (04-05-75)

« ‘À un certain moment, je suis allé aux toilettes et quand je suis sorti, il était tout nu devant moi et il tenait une épée. Il m’a dit de me déshabiller et d’aller me coucher sur le lit. » (18-07-82)

« [...] la victime avait été, de toute évidence, et tout au long de sa vie, un tyran qui a menacé et battu ses proches. Poussée à une extrême limite, l'accusée n'avait guère autre choix que de tuer avant d'être tuée. » (16-07-95)

Enfin, on ne fait aucunement allusion au thème du danger dans le cas de la victime d'infanticide. On pourrait dire que ce protagoniste est la victime par excellence, un véritable martyr qui n'a aucune once de méchanceté.

La victime souffrante

Observations diachroniques

À travers les décennies, le thème de la souffrance ne varie pratiquement pas. Essentiellement, les médias mettent l'accent sur les actes de violence portée envers la

victime. De 1953 à 1979, la description de la victime souffrante n'est pas très variée et est principalement constituée de l'énumération des actes sanglants qu'on lui a infligés.

« La maman, qui avait donné le sein à son dernier-né avait le front ouvert et son poupon avait la tête, à peine grosse comme une pivoine, ouverte, lui aussi. » (03-04-53)

« La victime portait de nombreuses marques de violence un peu partout sur le corps et elle avait la gorge complètement sectionnée jusqu'à la colonne vertébrale. La blessure était si profonde qu'elle était morte vidée de son sang. » (09-04-61)

« Selon toute vraisemblance, l'enfant avait été battue par sa mère adoptive. » (11-07-78)

Bien que la violence endurée par la victime soit au centre de sa représentation, on remarque l'apparition de l'image du protagoniste dépressif à partir de 1980. De plus, les médias semblent mettre un accent sur la peur éprouvée par la victime entre 1990 et 2000. Bien qu'encore plutôt simple, le stéréotype de la victime souffrante tend à devenir davantage nuancé. Il semble donc que la presse porte plus d'attention à décrire la détresse vécue par la victime que dans les années précédentes.

« Elle tente de se suicider en se coupant les poignets, en avalant des pilules en forte quantité ou encore en se mettant des sacs de plastique sur la tête. » (26-05-85)

« La pauvre femme était terrorisée, littéralement. Elle ne sortait plus, n'osait plus inviter ses amies chez elle, elle tremblait de tout son corps quand résonnait la sonnerie de la porte ou du téléphone. » (26-05-91)

Observations selon le type de crime

Pour ce qui est du crime passionnel, la représentation de la victime souffrante est essentiellement illustrée par la peur du protagoniste face à son assassin. De plus, les médias s'attardent beaucoup à la description des actes de violence dirigés vers la victime.

Il faut aussi mentionner qu'il faut attendre 1980 avant que ce thème soit présent de façon significative dans le cadre du crime passionnel. :

« Dès que Collin était de retour à Montréal, Turcotte s'est isolée, terrorisée. Elle savait qu'il se vengerait et savait aussi de quoi il était capable, surtout sous l'effet de l'alcool. » (26-05-91)

« En quittant son automobile sur le terrain de stationnement [...], elle a été atteinte d'une décharge d'arme à feu à l'arrière de la tête. » (23-07-93)

En ce qui a trait à la victime de crime irrationnel, le thème de la souffrance est principalement constitué par l'image du protagoniste violenté. La presse porte beaucoup d'attention à décrire les détails sanglants et les blessures fatales portées à la victime au moment où son agresseur était pris d'une folie meurtrière :

« Conduite à l'hôpital, la femme succombait à son arrivée. Elle avait perdu beaucoup de sang. Une violente hémorragie interne avait eu raison de sa résistance. » (09-04-61)

« Après l'attentat, le sang a giclé de sa poitrine. À un tel point qu'il a perdu pied et s'est écroulé sur le plancher après avoir glissé sur la flaque de sang qui avait déjà maculé le parquet. » (13-06-65)

« Un premier coup de feu a été tiré en direction de la femme. Elle a eu la tête presque arrachée. » (11-08-85)

Le thème de la souffrance n'est pas très présent dans le cadre du crime « victimaire ». Essentiellement, celui-ci touche la dépression, la maladie et la violence vécue par la victime. Il est à noter qu'il faut attendre à 1980 pour que le thème de la victime souffrante soit représenté par les médias dans le cadre du crime « victimaire » :

« [...] toutes ces années de chicanes conjugales n'ont pas été sans détériorer la santé mentale de sa mère qui est devenue paranoïaque. » (26-05-85)

« L'accumulation de coups lui a fait plier les genoux et il est tombé par terre, dans la salle à manger. Il leur a laissé l'impression qu'il était mort. » (04-07-93)

« Marcel Claude, qui devait se présenter peu après devant le tribunal à Sainte-Adèle pour répondre d'une accusation de conduite avec facultés affaiblies, est alors devenu dépressif et encore plus agressif. » (16-07-95)

Ce sont les descriptions d'actes violents portés envers la victime qui forment principalement le thème de la souffrance dans un infanticide. On remarque aussi que la victime est souvent dépeinte sous les traits d'une personne impuissante face à son agresseur :

« Mardi 10, l'état de santé du petit Patrick se serait détérioré davantage, rendant ainsi l'enfant amorphe, ce qui lui aurait valu quelques taloches de la part de son gardien. » (22-01-84)

« Son assassinat est qualifié de gratuit puisque son père, le présumé meurtrier, n'aurait eu aucune raison pour lui administrer un violent coup de pied au ventre. » (18-02-00)

La victime bien nantie

Observations diachroniques

On remarque que l'importance numérique du thème bien nanti diminue au fil du temps. Comptant pour plus du tiers de l'ensemble thématique entre 1953 et 1959, il ne représente que 4,1% en 1990-2000. Ce thème, de premier ordre au départ, a progressivement été délaissé par le discours médiatique.

Dans les années cinquante, la victime bien nantie est respectable et belle. La presse met l'accent sur le fait que le protagoniste obéit aux normes sociales. On dépeint donc la victime comme une personne bienséante, polie, appréciée des autres, etc. :

« Il s'appelle Gilles Bourassa, il est blond et charmant. [...]La gaieté de Gilles, son goût des plaisirs sains plaisent infiniment à Colette. [...]Gilles qui appartient à une honorable famille de Grand-Mère [...]. » (23-03-53)

« 'Cahier n'est pas un mauvais gars', semblait-il dire. Il arrivait qu'il jouait aux cartes dans le logis des Trudel [...]. »

Entre 1960 et 1969, l'image de la victime respectable de la décennie précédente est toujours présente. Cependant, les médias décrivent aussi le protagoniste comme une personne forte et bien constituée :

« Il venait de se signaler aux Jeux Olympiques, où en compagnie de Maurice Vachon, il avait remporté des combats de lutte amateur [...]. » (19-02-61)

À partir de 1970, l'image du protagoniste respectable et travaillant est majoritaire, et ce jusqu'en 2000. C'est aussi à partir de cette époque que l'image de la victime intelligente apparaît dans le récit de la presse écrite. Ceci illustre bien que les valeurs sociales du Québec ont changé au fil des décennies. De l'image de la gentille personne de bonne famille qui ne fait pas de vague, nous passons à la représentation du protagoniste qui excelle dans son travail et intellectuellement :

« Particulièrement doué et d'une intelligence remarquable, il était censé entreprendre son cours secondaire à l'ouverture des classes. Son dossier scolaire était particulièrement éloquent. » (29-08-71)

« Guylaine était une employée modèle, jamais elle n'aurait oublié de rapporter une absence. » (26-01-97)

Observations selon le type de crime

C'est dans le cas du crime passionnel que l'image de la victime bien nantie est la plus importante. Bien que ce soit la représentation du protagoniste respectable et travaillant qui soit dominante, on remarque que dans les années cinquante, la presse s'attarde aussi à décrire la beauté et la bienséance de la victime :

« Un beau garçon de 18 ans qui respire la joie de vivre [...]. » (21-03-54)

« Homme d'affaire bien connu à Rawdon, Roger Zenobi, copropriétaire du restaurant Cascade [...]. Reconnu dans son entourage immédiat comme étant un homme paisible et sans problèmes [...]. » (03-09-78)

Dans le cas du crime irrationnel et du crime « victimaire », c'est toujours la respectabilité, la réputation et la bienséance de la victime bien nantie qui sont mis en évidence par la presse. :

« Lui, est vétéran de la guerre [...]. (06-02-57)

« Et comme l'abbé Jean-Noël Fillion, ces victimes de crime ont toujours été d'excellents serviteurs tant de leur Église que de leur État. » (10-07-83)

Pour ce qui est de la description de la victime d'infanticide, on remarque que la respectabilité du protagoniste est mise au premier plan par la presse lorsqu'il s'agit du thème bien nanti. Ainsi, cette victime nous est décrite comme une personne au comportement irréprochable et jouissant d'une bonne réputation :

« Marguerite Samson était une femme fort alerte pour ses 79 ans. Elle était active dans les mouvements paroissiaux et surtout au Club de l'âge d'or. » (11-08-85)

« Il s'entendait très bien avec ses amis (et il en comptait beaucoup) de même qu'avec les adultes qui le trouvaient plus raisonnable que la moyenne des jeunes de son âge. » (29-08-71)

Par ce thème, la presse écrite exprime bien l'idée que personne n'est à l'abri du crime. Ainsi, le message lancé par les médias est que nous sommes tous des victimes potentielles. Aussi bien nantis que nous puissions être, il est toujours possible qu'un drame survienne dans notre quotidien.

La victime toxicomane

Observations diachroniques et selon le type de crime

À travers toutes les époques, c'est essentiellement dans le cas du crime « victimaire » que les médias décrivent la victime comme une personne toxicomane. Dans la très grande majorité des cas, on dépeint le protagoniste comme une personne qui devient violente après avoir consommé de l'alcool.

« Lorsque le père était en boisson, ce qui se produisait continuellement, Mme Germain et ses enfants devenaient les cibles préférées de cet alcoolique et il n'était pas rare que des coups soient portés au cours de violentes querelles familiales. » (04-05-75)

La victime bienveillante

Observations diachroniques

De 1953 à 1989, l'image de la victime bienveillante est principalement illustrée par l'idée que le protagoniste est doux et gentil. Il s'agit d'une bonne personne qui ne peut imaginer que quelqu'un puisse lui faire du mal. Par ce thème, les médias associent la victime à un comportement naïf et pacifique :

« Gilles Bourassa, atteint de deux balles dans la tête, est tué instantanément. Il n'a pas eu le temps de se rendre compte de ce qui lui arrivait. » (21-03-54)

« [...]le jeune Lavallois, qui n'avait aucune raison de se méfier, s'est laissé attacher les mains et les pieds. Ce n'est qu'au dernier instant qu'il s'est aperçu du danger. » (11-11-73)

Entre 1990 et 2000, l'innocence joue encore un rôle important dans la description de la victime bienveillante. Cependant, les médias vont plus loin en présentant un protagoniste qui éprouve même de la compassion pour sa victime :

« Le vendredi matin 23 juin dernier, Bernadette Hamel s'est rendue au CLSC Etchemin, dans l'espoir de recevoir de l'aide pour son époux malade. » (09-07-89)

Observations selon le type de crime

Dans le cas du crime passionnel, de l'infanticide et du crime irrationnel, la presse tend à représenter la victime sous les traits de l'innocente personne qui n'a aucune idée de ce qui lui arrive. Le protagoniste, qui ne cherche pas de problèmes, subit les assauts de son meurtrier sans savoir pourquoi.

« [...] une innocente qui ne saura jamais pour quelle raison elle a été cueillie dans la fleur de l'âge [...]. » (05-07-69)

« À moitié endormie, elle marchait dans le corridor vers la porte avant. [...] Elle n'a pas eu le temps de réaliser ce qui se passait. Son père, sans crier gare, aurait tiré un coup de feu en sa direction. » (22-01-84)

« Le jeune homme de 20 ans n'aurait pas eu la chance de se renseigner sur le tumulte qu'il aurait été atteint d'un projectile de calibre .303 dans la région abdominale. » (14-10-78)

Finalement, le thème de bienveillance n'est pas numériquement assez important dans le cas du crime « victimaire » pour être considéré.

La victime mal famée

Observations diachroniques

Dans les années cinquante, le thème de la victime mal famée fait référence au chômage, à la pauvreté et à l'immigration. On se base donc sur la classe sociale et la classe ethnique pour qualifier le protagoniste :

« Les Condry sont des Irlandais [...]. [...] il ne travaille pas depuis deux ans. Ils demeurent depuis deux mois dans un petit logis ne comprenant que deux pièces. » (06-01-57)

Entre 1970 et 1989, cette représentation sera remplacée par l'image du criminel à la mauvaise réputation et aux agissements hors norme. C'est donc davantage par ses agissements illégaux et anormaux que la victime est associée au thème *mal famé*.

« Cet homme était considéré comme un homme violent. D'ailleurs, une longue feuille de route fait état de ses gestes et actes violents. » (04-01-78)

« Cet homme, Éric Faguy, 30 ans, connu des policiers pour ses nombreux antécédents judiciaires [...]. » (03-08-80)

Finalement, dans les années 1990-2000, on ne traite pratiquement pas du thème de la victime mal famée. Les médias ne dépeignent que dans une infime proportion le protagoniste sous les traits de ce thème.

Observations selon le type de crime

Dans le cas du crime passionnel, ce sont uniquement les mœurs légères et les habitudes volages de la victime qui lui valent d'être associée au thème mal famé.

« Quelques semaines avant le drame, Grira aurait commencé à soupçonner son épouse d'entretenir certaines aventures galantes avec d'autres hommes. » (06-10-85)

Quant à la victime du crime « victimaire », on l'associe principalement à l'image d'un être au lourd passé criminel et à la mauvaise réputation. Le chômage et la pauvreté sont aussi des facteurs mentionnés par la presse lorsqu'elle décrit le protagoniste sous les traits d'une personne mal famée.

« Éric Faguy, [...], était très bien connu des policiers, surtout dans la région de Chicoutimi. » (03-08-80)

« [...] Olive Clément, une assistée sociale qui, au fil du temps, allait devenir sa meilleure compagne. » (15-07-84)

Le thème mal famé n'est pas mentionné dans le cas du crime irrationnel et de l'infanticide.

La victime responsable du meurtre

Observations diachroniques et selon le type de crime

La représentation de la victime sous les traits d'une personne responsable de son propre homicide est très peu répandue. À travers les époques, les quelques affirmations de la presse concernant ce thème expriment l'idée que la victime n'a pas fait attention à ce qu'elle faisait et a provoqué le meurtrier. Ce thème n'est présent que dans le cas du crime passionnel. Essentiellement, la presse exprime l'idée que la victime a volontairement empiré une situation tendue. La presse exprime donc l'idée que la victime a eu ce qu'elle méritait :

« Il aurait vu son « beau père » se moquer de lui en fermant les stores de la fenêtre. [...] il aurait même vu le vieil homme rire et lui faire des grimaces, d'une fenêtre. » (04-07-71)

Conclusion

La première opposition de sens provient des thèmes *dangereux* et *souffrant*. Les médias tendent à décrire la victime dangereuse comme une personne obstinée qui n'accepte pas la situation qu'elle vit. Cette attitude la portera à poser des actes menaçants face à son entourage. On décrit même, dans certains cas, le protagoniste comme étant violent (principalement dans le cas du crime « victimaire »). De son côté, la victime souffrante est dépeinte sous les traits d'une personne vulnérable et réduite à subir les assauts violents de son agresseur. L'opposition de ces deux thèmes naît donc du caractère entêté et acharné de la victime dangereuse face au comportement de résignation et de vulnérabilité de la victime souffrante.

Le deuxième pôle sémantique est composé des thèmes *dangereux* et *bienveillant*. Comme nous l'avons mentionné dans le cas de la première opposition de sens, les médias décrivent la victime dangereuse comme une personne qui trouble l'ordre et la paix par son caractère violent et obstiné. Par ailleurs, la victime bienveillante est représentée sous les traits d'une personne pacifique qui tente d'éviter les problèmes par son attitude de compassion. Cette opposition provient du caractère agressif et manipulateur de la victime dangereuse en comparaison au comportement conciliant du protagoniste bienveillant. Pendant que le premier agit brutalement contre le gré des autres et selon son unique volonté, le second dénué de toute pensée violente, se comporte de façon altruiste en tenant compte des gens qui l'entourent et en ne se méfiant pas qu'il puisse être agressé.

Ce sont les thèmes *souffrant* et *bien nanti* qui forment la troisième paire d'opposition. D'une part, la victime souffrante est, comme nous l'avons vu, décrite comme une personne fragile et violentée. D'autre part les médias associent la victime bien nantie une image de force et de courage. Nous avons donc la description d'une personne vulnérable, face à celle d'un protagoniste qui impose le respect. Voilà d'où naît cette opposition.

Le quatrième pôle sémantique se trouve entre les thèmes *mal famé* et *bien nanti*. Le protagoniste mal famé est considéré, par la presse, comme une racaille à la mauvaise réputation et aux agissements douteux. De son côté, la victime bien nantie est décrite comme une personne au comportement irréprochable et à la situation enviable. Ainsi, nous avons l'image d'un individu dont la description ne cadre pas avec les valeurs projetées par la société, en opposition à la représentation d'une personne modèle.

Enfin, la dernière paire d'opposition réside entre les thèmes *bienveillant* et *responsable du meurtre*. Comme nous l'avons vu précédemment, la victime bienveillante ne cherche pas les problèmes et tente de les régler lorsqu'il y en a. Contrairement à elle, la victime responsable du meurtre a une attitude désinvolte et contribue à faire dégénérer la situation. Ce pôle sémantique naît donc par la description des agissements de la victime face à la menace de son meurtrier. D'un côté, nous avons la personne qui tente d'éviter le drame. De l'autre, celle qui met de l'huile sur le feu.

À travers le temps, on remarque que l'image de la victime a beaucoup évolué. De la description plutôt romantique des années cinquante selon laquelle le protagoniste est infiniment bon et sans défense, on passe, avec le temps, à une qui tient davantage compte de ses agissements.

Enfin, la représentation médiatique de la victime lance deux messages principaux. Le premier est que le crime est partout et que personne n'en est à l'abri. Le second est que les gens qui n'agissent pas selon les normes de la société et sont une menace pour les autres finiront par payer pour leurs écarts de comportement.

Chapitre 5

La représentation médiatique de l'entourage

Introduction

Les médias ne traitent pas beaucoup de l'entourage du meurtrier et de la victime. Seulement 13,4% de l'ensemble des items répertoriés concernent celui-ci. De plus, nous devons mentionner que la définition de ce protagoniste est très large. Dans certains cas, la presse traite de l'entourage comme un groupe d'individus abstrait, une communauté dans laquelle vivent l'assassin et sa victime. Dans d'autres cas, il s'agit d'une ou de quelques personnes qui entretiennent des liens familiaux ou amicaux avec ces derniers. Il est aussi essentiel d'expliquer que la faible proportion d'items répertoriés pose problème en ce qui a trait à l'analyse thématique. En effet, ceci fait que les résultats obtenus sur la représentation médiatique de l'entourage restent vagues et peu significatifs, tant sur le plan diachronique que selon le type de crime.

Analyse lexicale

Présentation générale des catégories lexicales

On compte 21 catégories lexicales relatives à l'entourage du meurtrier et de la victime. Les voici en ordre alphabétique :

À bout de nerf	Innocence
Aide à résoudre le crime	Menteur et manipulateur
Aide la victime	Mœurs légères
Amour et amitié	Ne s'occupe pas du problème
Beau et séduisant	Panique et peur
Colère face au crime	Respectable
Compassion et pardon	Responsable du meurtre
Courage et force	Stupéfaction face au crime
Dépression et tristesse	Tente d'éviter le crime
Harcelé	Violenté
Impuissance et soumission	

L'analyse des tableaux 3.1 et 3.2 de l'annexe nous permet d'observer que la catégorie la plus fréquemment mentionnée par la presse en ce qui a trait à la représentation de l'entourage est stupéfaction face au crime. Elle représente 29% de l'ensemble répertorié. En seconde position, on retrouve responsable du meurtre (9,5%), suivi de près par dépression et tristesse (8,9%). Compassion et pardon se retrouvent au quatrième rang, comptant pour 7,7%.

Suivent les catégories : respectable (5,3%), violenté (4,7%), aide aux victimes (4,1%), mœurs légères (4,1%) et harcelé (4,1%). On retrouve ensuite : menteur et manipulateur (3,6%), aide à résoudre le crime (3,0%), colère face au crime (3,0%), amour et amitié (2,4%) et impuissance et soumission (2,4%). Les autres catégories viennent compléter l'ensemble de la représentation et s'échelonnent de 1,8% à 0,6%.

Présentation diachronique des catégories lexicales

En étudiant le tableau 3.1 de l'annexe, on remarque que l'énumération des principales catégories à travers les époques ne permet pas d'obtenir de résultats significatifs en ce qui a trait à la représentation de l'entourage. Essentiellement, les catégories décrivent ce dernier comme étant soit attristé et étonné par le drame, soit malveillant et impliqué dans le meurtre.

Entre 1953 et 1959, l'entourage du meurtrier et de la victime est principalement représenté par la catégorie stupéfaction face au crime (22%). Dans le même ordre d'idée, c'est la catégorie dépression et tristesse (16,9%) qui se trouve au deuxième rang des catégories. On remarque donc que l'entourage est essentiellement décrit comme étant bouleversé par le drame. Cependant, les catégories qui suivent tendent à responsabiliser ce dernier. Ainsi, on retrouve : responsable du meurtre (11,9%) et menteur et manipulateur (6,8%). Suivent : violenté (6,8%), beau et séduisant (5,1%), respectable (5,1%), aide aux victimes (5,1%), amour et amitié (5,1%) et compassion et pardon (5,1%).

C'est encore la catégorie stupéfaction face au crime (19%) qui est au premier rang entre 1960 et 1969. Suivent ex æquo : respectable, compassion et pardon, et responsable

du meurtre avec chacune 11,9%. On retrouve ensuite : mœurs légères (7,1%), harcelé (7,1%), aide aux victimes (4,8%), innocence (4,8%), menteur et manipulateur (4,8%) et colère face au crime (4,8%).

De 1970 à 1979, c'est toujours la catégorie stupéfaction face au crime (43,2%) qui représente principalement l'entourage. Il est à noter qu'elle compte pour un peu moins de la moitié de l'ensemble lexical. Suivent : dépression et tristesse (10,8%), harcelé (10,8%), compassion et pardon (8,1%) et tente d'éviter le crime (8,1%). Mentionnons qu'à cette époque, aucune catégorie ne décrit le protagoniste de façon négative. De plus, on remarque que la représentation de cet acteur est moins variée que précédemment.

Le nombre des catégories concernant l'entourage diminue encore en 1980-89 pour se limiter à cinq. En premier lieu vient : stupéfaction face au meurtre (42,1%). On retrouve ensuite : aide à résoudre le crime (21,1%), responsable du meurtre (21,1%), mœurs légères (10,5%) et colère face au crime (5,3%).

Finalement, l'ensemble des catégories de 1990-2000 se diversifie un peu plus. Cependant, on note que, comme dans le cas de 1970-79, l'entourage n'est décrit que de façon positive. On retrouve donc stupéfaction face au crime (33,3%) en première position, suivi de compassion et pardon (16,7%). Viennent enfin : respectable, aide à résoudre le crime, aide aux victimes, colère face au crime, panique et peur et violenté, toutes ex æquo à 8,3%

Présentation des catégories lexicales selon le type de crime

En étudiant le lexique selon le type de crime, on observe des variations davantage significatives que dans le cas de la présentation diachronique. Le tableau 3.2 de l'annexe nous démontre que dans le cas du crime passionnel, on remarque une grande variété de catégories. En premier lieu, se retrouvent : ne s'occupe pas du problème et stupéfaction face au crime, comptant chacune pour 14,3% de l'ensemble des items répertoriés. Suivent : respectable (9,1%), menteur et manipulateur (7,8%), mœurs légères (7,8%) et à bout de nerf (7,8%). De tous les types de crime, c'est dans celui-ci que la presse u

tilise le plus un lexique négatif lorsqu'elle décrit l'entourage.

Essentiellement, les témoins d'un crime irrationnel sont représentés par le thème stupéfaction face au crime (61,7%). Cette catégorie regroupe près des deux tiers de l'ensemble du lexique. Ensuite, on retrouve : compassion et pardon (10,6%), tente d'éviter le crime (6,4%), responsable du meurtre (6,4%), harcelé (6,4%), ne s'occupe pas du problème (4,3%) et violenti (4,3%).

Dans le cas du crime « victime », ce sont les catégories aide à résoudre le crime et stupéfaction face au meurtre qui sont en tête avec chacune 20%. Viennent ensuite ex æquo à 10% : respectable ne s'occupe pas du problème, dépression et tristesse et violenti. Enfin, on retrouve : mœurs légères, à bout de nerf, colère face au crime et impuissance et soumission, comptant chacune pour 5% de l'ensemble des catégories.

Pour ce qui est de l'infanticide, c'est la catégorie dépression et tristesse (28%) qui est au premier rang. Elle est suivie de près par stupéfaction face au meurtre, comptant pour 20% de l'ensemble du lexique. On retrouve ensuite : colère face au crime (16%) et compassion et pardon (12%). Suivent enfin : aide aux victimes, panique et peur et violenti, ex æquo à 8%.

Analyse thématique

Présentation des thèmes

Les catégories lexicales représentant l'entourage du meurtrier et de la victime sont regroupées dans les six thèmes suivants :

Bien nanti

Menteur et manipulateur

Bienveillant

Mœurs légères

Fautif

Victime

Le thème bien nanti est composé des catégories : beau et séduisant, courage et force ainsi que respectable.

De son côté, le thème décrivant l'entourage comme étant bienveillant est constitué de : aide à résoudre le crime, aide aux victimes, amour et amitié, compassion et pardon, innocence et tente d'éviter le crime.

Le thème fautif regroupe les catégories ne s'occupe pas du problème et responsable du meurtre.

Pour ce qui est du thème menteur et manipulateur, il est composé d'une seule catégorie portant le même nom. Il en est de même pour le thème mœurs légères.

Enfin, le thème dépeignant l'entourage sous les traits d'une victime regroupe les catégories suivantes : à bout de nerf, colère face au crime, dépression, tristesse, harcelé, impuissance et soumission, peur et panique, stupéfaction face au crime et violenté.

Présentation des résultats thématiques

L'analyse des tableaux 3.1 et 3.2 de l'annexe nous permet d'observer que, de façon générale, c'est le thème victime (53,8%) qui est numériquement le plus important en ce qui a trait à la représentation de l'entourage. À lui seul, il compte pour un peu plus de la moitié de l'ensemble des items répertoriés. Vient ensuite : bienveillant (20,1%), suivi de fautif (10,7%). On retrouve enfin : bien nanti (7,7%), mœurs légères (4,1%) et menteur, manipulateur (3,6%).

Présentation diachronique des thèmes

En observant le tableau 3.1 de l'annexe, on remarque qu'au fil des décennies, la presse écrite traite de moins en moins de l'entourage. De plus, les propos à l'égard de ce protagoniste deviennent moins nuancés avec le temps.

De 1953 à 1959, la répartition des thèmes est plutôt variée. En premier lieu, on retrouve victime, qui meuble 49,2% de l'ensemble thématique. Viennent ensuite : bienveillant (15,3%), fautif (13,6%) et bien nanti (11,9%). Enfin on retrouve : menteur et manipulateur (6,8%) et mœurs légères (3,4%).

Entre 1960 et 1969, les thèmes se présentent relativement de la même façon. On dénote une seule différence dans leur ordre d'importance, *mœurs légères* se trouve en avant dernière position tandis que *menteur, manipulateur* gagne la dernière. On retrouve donc en ordre décroissant : *victime* (40,5%), *bienveillant* (21,4%), *fautif* (14,3%), *bien nanti* (11,9%), *mœurs légères* (7,1%) et *menteur et manipulateur* (4,8%).

Entre 1970 et 1979, seulement deux thèmes décrivent l'entourage. Il s'agit de *victime* (78,4%) et de *bienveillant* (21,6%).

Dans la décennie 1980-89, l'ensemble thématique regagne légèrement en variété. On retrouve ainsi le thème *victime* (47,4%) en première position. Viennent ensuite : *bienveillant* et *fautif*, ex æquo à 21,1%. Le thème *mœurs légères* vient clore avec 10,5%.

Enfin, la représentation médiatique de l'entourage en entre 1991 et 2000 est composée des trois thèmes suivants : *victime* (58,3%), *bienveillant* (33,3%) et *bien nanti* (8,3%).

Présentation des thèmes selon le type de crime

Les données incluses dans le tableau 3.2 de l'annexe nous démontre que c'est dans le cas du crime passionnel que l'entourage du meurtrier et de la victime est représenté de la façon la plus nuancée. En première position, on retrouve *victime*, comptant pour 33,8% de l'ensemble thématique. Vient ensuite : *bienveillant* (22,1%), suivi de *bien nanti* et *fautif*, ex æquo à 14,3%. *Menteur et manipulateur* et *mœurs légères* ferment la marche avec 7,8%.

Pour ce qui est du crime irrationnel, c'est toujours le thème *victime* (72,3%) qui est en tête. Il est suivi de *bienveillant* (17%) et de *fautif* (10,6%).

L'entourage impliqué dans un crime « victimaire » est associé à un ensemble thématique assez varié. Le principal thème est *victime*, qui représente un peu plus de la moitié (55%) de la totalité des items répertoriés. On retrouve ensuite : *bienveillant* (20%), suivi de *bien nanti* (10%) et de *fautif* (10%). Vient enfin *mœurs légères* (5%).

C'est dans le cas de l'infanticide que l'ensemble thématique représentant l'entourage est le moins varié. En première position se trouve *victime* comptant pour une écrasante majorité de 80%. Enfin, le thème *bienveillant* vient compléter avec 20%.

Axes majeurs du discours médiatique

L'entourage victime

Les gens qui entourent le meurtrier et la victime sont essentiellement représentés comme des gens bouleversés et secoués par le drame. Ainsi, c'est le thème *victime* qui est numériquement le plus important tant à travers les décennies que selon le type de crime.

Observations diachroniques

Entre 1953 et 1959, l'image de l'entourage victime est principalement associée à la stupeur et à la tristesse. Les médias nous proposent l'idée que le protagoniste n'arrive pas à croire au drame qui s'est produit. La presse s'attarde aussi à illustrer toutes les formes de violence et d'émotion que l'entourage a vécu dans le cadre de l'événement relaté. Notons que la marge entre la victime et l'entourage est mince. Dans certains cas, la seule distinction que l'on puisse faire entre les deux est que le premier décède tandis que l'autre reste en vie.

« [...] l'affaire Abel qui a violemment secoué, au milieu de la semaine dernière, la laborieuse population des centres industriels de la Mauricie. »
(21-03-54)

« Une troisième balle frappa Georgette Brunet au menton. Cette dernière tomba à son tour sur le parquet de la cuisine, le sang jaillissant abondamment de la blessure. » (28-03-54)

« Il pleurait encore quand le Dr Boily arriva à la maison à 9 h 30. Celui-ci, dans ses dépositions en Cour, déclara : 'En arrivant, je suis entré directement. J'ai constaté que M. Thiffeault était dans sa chambre à coucher, en larmes. »
(23-12-56)

De 1960 à 1979, la représentation médiatique de l'entourage est relativement semblable à la période 1953-59. Cependant, on remarque une baisse graduelle de la variété des propos tenus à l'égard du protagoniste. De plus, la description des actes d'agression subis par le protagoniste diminue numériquement :

« Avait-elle le malheur de se plaindre, qu'elle recevait aussitôt une raclée. Vers la mi-septembre, Joan ne put tenir le coup plus longtemps. » (31-01-60)

« Même à ce moment, il ne pouvait croire que sa mère avait été assassinée. » (14-10-62)

« Désespéré à la suite de ce double deuil, M. Godard n'en a pas moins pour autant continué à travailler davantage afin d'essayer d'oublier ce premier choc. » (29-08-71)

À partir de 1980, la presse décrira essentiellement le bouleversement et la consternation de l'entourage. Notons aussi que les médias traitent de moins en moins des gens qui gravitent autour du meurtrier et de la victime.

« Nicolas était bouche bée devant un tel déploiement de violence. » (30-08-81)

« [...] aucun n'aurait pu croire qu'elle aurait songé à poser un tel geste de désespoir. » (17-08-97)

Observations selon le type de crime

C'est dans le cas du crime passionnel que les médias traitent le plus de l'entourage. Ceci n'est pas une surprise, car ce type de crime se commet principalement entre deux acteurs impliqués dans un triangle amoureux. Il reste donc un protagoniste, qui lui est spectateur. De plus, le crime passionnel implique toujours un couple. Il arrive donc que les médias traitent de la famille et des enfants de ce couple. Bien que l'entourage victime soit essentiellement associé à un sentiment de stupéfaction, on représente souvent ce dernier sous les traits d'une personne soumise et à bout de nerf qui est harcelée ou violentée :

« Les quatre personnes qui furent blessées lors de la rafale de balles sont encore hospitalisées à Saint-Luc. Un seul des blessés est dans un état assez grave [...]. » (28-03-54)

« Deux jours après ce drame [...], Colette Leclerc était en proie à une violente dépression nerveuse et ne pouvait tenir que par l'effet des calmants. » (04-07-71)

« Ce crime, qui a traumatisé la famille de la victime, laissera un bien amer souvenir [...]. » (30-08-81)

Dans le cas du crime irrationnel, l'entourage est, dans une proportion majoritaire, représenté comme étant secoué et éprouvé devant la folie meurtrière de l'assassin :

« Des parents, pères et mères, sœurs et frères, se pressant les uns contre les autres et cherchant l'explication de tout ce drame. » (29-01-78)

« Ce triste drame conjugal a surpris tout le monde [...] a jeté la consternation parmi les voisins, les amis et les anciens camarades de travail du sexagénaire [...]. » (09-07-89)

On représente souvent l'entourage d'un crime « victimaire » sous les mêmes traits que la victime. En plus d'être bouleversé par la situation, la presse exprime l'idée que le meurtrier lui aurait dirigé des actes de violence et de persécution :

« [...] les deux sœurs devaient se barricader dans leur chambre avec des bureaux et des lits empilés contre la porte afin de se protéger contre leur père en boisson. » (19-08-73)

« Pas question de rouspéter ou de se plaindre, les claques, ou un coup avec l'outil que leur père avait en main arrivaient aussitôt. » (16-07-95)

Enfin, dans le cas de l'infanticide, la presse exprime l'idée que l'entourage est essentiellement attristé devant la mort d'un enfant. Ensuite vient l'image du protagoniste indigné et abasourdi devant le drame :

« Cette histoire, qui a déjà soulevé l'indignation et la haine parmi la population [...]. » (22-01-84)

L'entourage bienveillant

Observations diachroniques

De décennie en décennie, la représentation médiatique du thème de la bienveillance reste sensiblement semblable. Entre 1953 et 1959, l'entourage bienveillant est représenté sous les traits d'une personne éprouvant de la compassion et de l'amour, ou encore comme quelqu'un qui aide la victime :

« Le vendredi qui précède le drame, il rencontre de nouveau sa bien-aimée, tout près de la maison de la rue Maisonneuve. Cette fois, il éclate, pleure et supplie. Elle a pitié de lui et l'invite à entrer chez elle. » (21-03-54)

« [...] les personnes qui n'avaient pas été blessées [...] prodiguaient les premiers soins aux blessés. » (28-03-54)

De 1960 à 1969, c'est une image de compassion et de pardon qui est essentiellement attribuée au protagoniste. En plus d'exprimer l'idée que l'entourage porte assistance à la victime, la presse souligne son caractère innocent et pacifique :

« 'Je l'ai adopté, mais c'est mon fils [...]. Que vont-ils lui faire ? Pourvu qu'il ne soit pas maltraité ! [...]' » (14-10-62)

« [...] le paisible village de Contrecoeur [...]. Ce village est si paisible en fait, qu'il n'a aucun corps de police. » (25-10-64)

« Ils auraient probablement tous péri s'il ne s'était trouvé un passant pour venir frapper à la porte. » (05-07-69)

Dans la décennie 1970-79, la compassion et le pardon jouent toujours un rôle de premier ordre. Les médias expriment aussi l'idée que l'entourage du meurtrier et de la victime tente d'éviter le crime :

« ‘Mon fils de 17 ans a bu un 26 onces d’alcool en 20 minutes et il était soûl. J’ai appelé la police à 2 h 40 pour qu’elle vienne chercher mon gars pour le faire coucher en cellule, car il faisait du trouble.’ » (09-01-77)

Entre 1980 et 1989, les seuls commentaires concernant le protagoniste le décrivent comme une personne qui aide à résoudre le crime. On remarque que dans les trois décennies précédentes, l’entourage était essentiellement décrit sous des traits passifs. Mis à part le fait qu’elle porte assistance à la victime, elle joue le rôle de spectateur inoffensif du drame. Cependant, à partir de 1980, on note que la presse exprime l’idée que l’entourage joue un rôle actif dans la résolution du crime :

« Se méfiant de cet inconnu, l’automobiliste lui aurait demandé de mettre ses deux mains sur le tableau de bord et de ne pas bouger, et il aurait immédiatement pris la direction du poste de la Sûreté du Québec, à Saint-Eustache. » (18-01-81)

Enfin, l’entourage bienveillant de 1990-2000 est essentiellement associé à la compassion et au pardon. :

« Il est rare dans notre métier de voir la famille d’une victime de meurtre et celle du présumé meurtrier être solidaires l’une de l’autre. » (26-01-97)

Observations selon le type de crime

En ce qui a trait au crime passionnel, la presse associe principalement l’entourage à la compassion face au meurtrier et à l’aide portée à la victime. Parmi tous les types de crime, c’est dans ce dernier que la description de l’entourage bienveillant est la plus variée :

« ‘C’est un homme que je prends en pitié,’ a même expliqué Mlle Pelletier. [...] Julien a assailli tellement violemment Desbiens que ce dernier s’est retrouvé par terre selon le témoin toujours. Analysant rapidement la situation, Mlle Pelletier a décidé de suivre Julien. Ce dernier l’a prise par la taille et tous les deux s’en allaient dans le passage. » (03-07-77)

Dans le cas du crime irrationnel, c'est surtout la compassion et le pardon que les médias exposent lorsqu'ils traitent du protagoniste bienveillant. :

« Et, avec un élan du cœur bouleversant : 'Un jour, il guérira, et il aura toujours sa place chez nous. C'est sa maison.' » (14-10-62)

La presse ne traite pratiquement pas du thème de l'entourage bienveillant impliqué dans un crime « victimaire ». Le protagoniste est uniquement associé au fait qu'il aide à résoudre le crime. Tout comme dans le cas du crime « victimaire », on s'attarde peu sur le thème de l'entourage bienveillant impliqué dans un infanticide. La presse met l'accent sur le sentiment de compassion du protagoniste face au meurtrier et l'aide qu'il porte aux victimes.

L'entourage fautif

Observations diachroniques

On ne traite du thème de l'entourage fautif qu'entre 1953 et 69, ainsi qu'en 1980-89. Cette représentation médiatique exprime l'idée que le protagoniste est responsable du meurtre. De 1953 à 1969, on expose aussi le laxisme de l'acteur en question face aux situations tendues :

« Il voulait en faire sa femme. Manon, qui était une enfant à cette époque, prenait la chose à la légère. » (25-10-64)

« Toutes les personnes rencontrées ont pratiquement été unanimes pour blâmer l'attitude de Daniel Dubois qui se serait moqué des sentiments amoureux qu'il aurait lui-même provoqué auprès de sa maîtresse. » (14-02-82)

Observations selon le type de crime

L'idée que l'entourage laisse une situation potentiellement dangereuse s'envenimer est l'unique représentation du protagoniste fautif dans le cas du crime « victimaire » :

« Elle paye aujourd'hui son étourderie en pleurant un ami assassiné et un père incarcéré [...] » (31-01-60)

En ce qui a trait au crime irrationnel. Les médias illustrent toujours le stéréotype de l'entourage qui ne s'occupe pas des problèmes. Cependant, ils vont plus loin en exprimant l'idée que le protagoniste est responsable du meurtre :

« Mme Trudel ne vit qu'une solution : le tuer. Allait-elle le faire elle-même ? Sûrement pas. Elle n'aurait qu'à ordonner ce geste à sa fillette de douze ans, qui ne saurait lui désobéir. » (14-06-53)

« La jeune femme, [...], feignant de ne pas avoir aperçu Dorval, aurait sauté dans la voiture qui aurait immédiatement disparu dans l'ombre. » (13-07-65)

Pour ce qui est du crime passionnel, c'est cette idée que le protagoniste est responsable du meurtre qui est l'unique représentation de l'entourage fautif :

« [...] ce père de famille partage un peu la responsabilité de la mort de sa femme et de ses deux enfants. » (14-02-82)

L'entourage bien nanti

Observations diachroniques et selon le type de crime

Entre 1953 et 1959 la représentation de l'entourage bien nanti se limite au cas du crime passionnel. Essentiellement, les médias s'attardent sur la beauté et la vaillance du protagoniste.

« [...] Une jolie fille brune qui l'adore et qui est 'superfileuse' dans la même usine [...]. » (21-03-54)

En 1960-69, l'image de l'entourage bien nanti exprime l'idée que le protagoniste a un comportement raisonnable, et ce, uniquement en ce qui a trait au crime passionnel et au crime « victimaire » :

« [...] elle le supplia de lui pardonner sa conduite et de la reprendre au foyer. » (31-01-60)

« Grâce aux explications de sa mère, Manon comprit qu'il lui était inutile de fréquenter assidûment Gérard, en raison de son âge. » (25-10-64)

Dans le cas de la décennie 1990-2000, la presse ne fait allusion à ce thème que dans le cas du crime « victimaire ». Cependant, il est proportionnellement trop faible pour être significatif. Pour ce qui est de 1970 à 1989, la presse ne fait aucune mention de l'entourage Bien nanti :

L'entourage aux moeurs légères

Observations diachroniques et selon le type de crime

Dans le cas du crime passionnel, on retrouve ce thème entre 1953 et 1969, ainsi qu'en 1980-89. Le stéréotype de l'entourage aux moeurs légères est essentiellement utilisé par la presse dans le but d'exprimer que le meurtre résulte du comportement libertin et infidèle du protagoniste :

« Les ébats amoureux de la mère et de la grand-mère conduisent au meurtre de leurs enfants.[...] La jeune femme aurait-elle, à l'instar de sa mère, éconduit certains amoureux indésirables? » (05-07-69)

« Daniel Dubois aurait été à la source de cette scabreuse affaire, surtout à cause de son comportement plutôt volage auprès de la gent féminine. » (14-02-82)

Pour ce qui est du crime « victimaire » on retrouve le thème de l'entourage bien nanti entre 1960 et 1969. Cependant, il n'est pas numériquement significatif :

« Afin de jouir d'une plus grande liberté, Joan Hayes avait quitté la demeure de ses parents [...]. Elle s'était amourachée de Buchanan, un homme qui mesurait six pieds et pesait 250 livres, et elle voulait le recevoir sans aucune contrainte. »

L'entourage menteur et manipulateur

Observations diachroniques et selon le type de crime

Le thème de l'entourage menteur et manipulateur ne se retrouve que dans le cas du crime passionnel entre 1953 et 1969. Par ce thème, les médias expriment l'idée que le meurtre est provoqué en partie par les mensonges de l'entourage du meurtrier et de la victime. Dans d'autres cas, les mensonges de l'entourage freinent les efforts des policiers pour retrouver le meurtrier :

« Colette ne le rabroue pas et lui permet de la raccompagner jusqu'au seuil de sa porte. Quelques jours plus tard, les jeunes gens se revoient. Ils veillent ensemble, dans le petit salon des Lefebvre [...]. À la vérité, Colette n'aime pas Gérard. » (21-03-54)

« On ne sut d'ailleurs que plus tard que Pilon était présent lors du crime car sa femme prit en premier lieu la responsabilité de toute l'affaire. Elle raconta que c'était elle qui avait tiré des deux coups de feu au cours d'une querelle avec son amant. » (03-11-63)

Conclusion

La première paire d'opposition concernant l'entourage du meurtrier et de la victime réside dans les thèmes *victime* et *fautif*. D'une part, les médias nous offrent l'idée que le protagoniste est éprouvé et qu'il n'arrive pas à croire au drame. D'autre part, nous avons l'image de l'entourage qui est en partie responsable du meurtre étant donné ses agissements provocateurs et son laxisme. Le pôle sémantique entre ces deux thèmes naît de la représentation du protagoniste spectateur et horrifié face à l'idée de l'entourage dont les actions sont à la base du drame. Tandis qu'on attribue un rôle essentiellement passif au premier, le second est actif et pose des gestes dont les conséquences sont néfastes pour la victime.

Le deuxième pôle sémantique implique les thèmes *bienveillant* et *fautif*. Dans le cas de la représentation de l'entourage bienveillant, les médias expriment l'idée que le

protagoniste offre son aide à la victime et tente d'éviter ou de résoudre le meurtre. De son côté, comme nous l'avons mentionné dans le paragraphe précédent, l'entourage fautif est dépeint sous les traits d'une personne dont les agissements douteux sont à la base de l'homicide. L'opposition provient donc du type d'action porté par l'entourage. Nous avons un protagoniste dont les actions ont pour but d'enrayer le crime, face à un autre, dont les gestes contribuent à le provoquer.

La troisième paire d'opposition réside entre les thèmes *bienveillant* et *menteur et manipulateur*. Dans le cas de l'entourage bienveillant, la presse exprime l'idée que ce dernier joue un rôle actif dans la résolution du crime et tente d'éviter le meurtre. Pour ce qui est de l'entourage menteur et manipulateur, les médias expliquent que ses actes contribuent à envenimer les situations ou à rendre la tâche des autorités plus difficile. Comme dans le cas précédent, l'opposition vient du type d'action posée par le protagoniste. D'un côté, l'entourage bienveillant tente d'éclaircir une situation potentiellement dramatique ou encore d'établir la vérité en ce qui a trait à l'homicide, tandis que, de l'autre, le protagoniste menteur et manipulateur veut brouiller les pistes et induire les gens en erreur.

Le dernier pôle d'opposition se situe entre les thèmes *bien nanti* et *mœurs légères*. Dans le cas de l'entourage bien nanti, la presse décrit son comportement respectable et raisonnable. Pour ce qui est du protagoniste aux mœurs légères, on met l'accent sur son instabilité amoureuse et ses actes volages. L'opposition sémantique entre ces deux thèmes naît du comportement sensé et stable de l'entourage bien nanti, face aux agissements libertins et précaires de l'entourage aux mœurs légères.

Bien que l'entourage soit principalement dépeint sous les traits d'une victime impuissante et horrifiée face aux actes d'agression du meurtrier, on décrit aussi ce dernier sous d'autres traits. Ainsi, les médias expriment aussi l'idée que l'entourage joue un rôle actif dans le drame. Ses agissements vont, soit suivre la ligne directrice de la norme sociale, soit dévier de cette voie et provoquer le meurtre.

En représentant l'entourage de cette façon, la presse contribue à répandre l'idée que tous les gens composant la société québécoise sont des délinquants potentiels qui, le

moment venu, vont agir soit selon les normes sociales établies, soit contre ces normes. Dans le premier cas, le protagoniste contribuera au maintien de l'ordre. Dans le second, ses agissements pourront aller jusqu'à provoquer un homicide.

Chapitre 6

La représentation médiatique des forces policières, du système judiciaire et du système de santé

Introduction

Comme le titre l'indique, ce chapitre traite des stéréotypes médiatiques associés aux forces policières, au système de justice et au système de santé. Bien qu'à première vue on puisse croire que la police, la justice et la santé sont distinctes, elles se rejoignent par le fait qu'elles sont toutes trois des institutions qui représentent l'autorité de la société québécoise. Dans les trois cas, elles visent à faire respecter ou à rétablir l'ordre et les normes sociales.

Analyse lexicale

Présentation générale des catégories lexicales

Le lexique propre aux forces policières, au système judiciaire et au système de santé est formé des neuf thèmes qui suivent :

Acharné	Lent
Aux aguets	N'intervient pas
Besoin d'aide	Professionnel
Clément	Rapide
Ferme	

Au cumulatif, les forces policières, le système judiciaire et le système de santé sont essentiellement représentés comme étant efficaces. Ainsi, les tableaux 4.1 et 4.2 de l'annexe nous démontrent que se sont les catégories *professionnel* et *rapide* qui prennent le premier rang en comptant chacune pour 35,9% de l'ensemble répertorié. En seconde position, on retrouve *aux aguets* (9,7%), suivi par *acharné* (5,8%).

L'ensemble lexical est complété par les catégories suivantes : *n'intervient pas* (3,9%), *clément* (3,9%), *lent* (2,9%) *besoin d'aide* (1%) et *ferme* (1%). À la suite de ces résultats, on peut conclure que les critiques à l'égard de l'autorité sociale sont minimes en comparaison aux éloges qu'on lui porte.

Présentation diachronique des catégories lexicales

En étudiant le tableau 4.1 de l'annexe, on remarque que c'est entre 1953 et 1959 que le lexique concernant la police, la justice et la santé est le plus diversifié. C'est la catégorie *rapide* qui prend la première position avec 33,3%. *Professionnel* vient au deuxième rang, comptant pour 26,7% de l'ensemble. Suivent ex æquo à 13,3% : *acharné* et *aux aguets*. Enfin, on retrouve *besoin d'aide* et *clément* (chacun 6,7%).

Dans la décennie 1960-69, c'est *professionnel* qui prend la tête de façon majoritaire. À elle seule, cette catégorie compte pour 59,1% du lexique. Vient ensuite : *rapide* avec 22,7% et *aux aguets*, *lent*, *clément* et *ferme*, tous ex æquo à 4,5%.

Entre 1970 et 1979, la catégorie *rapide* vient au premier rang (47,4%), suivi de très près par *professionnel* (42,1%). On retrouve ensuite : *acharné* et *aux aguets*, comptant chacun pour 5,3% de l'ensemble.

L'ensemble lexical regagne quelque peu en variété pour ce qui est de 1970-79. C'est encore la catégorie *rapide* qui se trouve en tête avec 45%. En deuxième position vient : *professionnel* (20%), suivi de *acharné*, *lent* et *clément*, tous ex æquo à 10%. *Aux aguets* vient compléter le tout avec 5%.

C'est toujours la catégorie *rapide* (33,3%) qui occupe le premier rang entre 1990 et 2000. Vient ensuite : *professionnel*, qui suit de près avec 29,6%. Finalement, on retrouve : *aux aguets* (18,5%), *n'intervient pas* (14,8%) et *acharné* (3,7%).

Présentation des catégories lexicales selon le type de crime

Dans le cas du crime passionnel, le tableau 4.2 de l'annexe nous démontre que c'est la catégorie *rapide* qui est la plus importante avec 35,7%. Elle est suivie de près par *professionnel*, comptant pour 32,1% de l'ensemble.

C'est la catégorie *professionnel* qui est au premier rang en ce qui a trait au crime irrationnel. Celle-ci compte pour 45,7% du lexique. On retrouve ensuite *rapide* (31,4%) et *clément* (8,6%). Enfin, *aux aguets* (5,7%), *lent* (5,7%) et *n'intervient pas* (2,9%) viennent compléter l'ensemble.

En tête de l'ensemble lexical du crime « victimaire » se trouve la catégorie rapide (50 %). Vient ensuite : professionnel (22,7%), suivi par n'intervient pas (13,6). Enfin, on retrouve : aux aguets (9,1%) et acharné (4,5%) qui complètent le tout.

En ce qui a trait à l'infanticide, c'est la catégorie professionnel (38,9%) qui vient au premier rang. Elle est suivie par rapide (27,8%) et aux aguets (22,2%). Finalement, ce sont clément et ferme qui ferment la marche avec chacun 5,6%.

Analyse thématique

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, les thèmes sont formés par le regroupement des catégories lexicales. Dans le cas des forces policières, du système judiciaire et du système de santé, on compte trois thèmes :

Compétent

Incompétent

Juste

Présentation des thèmes

Le thème représentant les forces policières, le système judiciaire et le système de santé comme étant compétents est formé des catégories : acharné, aux aguets, professionnel et rapide.

Dans le cas du thème incompétent, il inclut les catégories besoin d'aide, lent et n'intervient pas.

Enfin, le thème juste est composé de clément et ferme.

Présentation des résultats thématiques

Les tableaux 4.1 et 4.2 de l'annexe nous démontrent que, de façon générale, le thème compétent est fortement majoritaire. À lui seul, il compte pour 87,4% de l'ensemble thématique. Très loin derrière, on retrouve incompétent (7,8%) et juste (4,9%).

Présentation diachronique des thèmes

En observant le tableau 4.1 de l'annexe, on remarque que, de décennie en décennie, la répartition des thèmes est sensiblement semblable et s'apparente à la présentation générale faite précédemment. En 1953-59, le thème compétent vient au premier rang avec (86,7%). Incompétent et juste suivent ex æquo à 6,7%.

Entre 1960 et 1969, c'est encore compétent (86,4%) qui est en tête. En deuxième position on retrouve le thème juste (9,1%), suivi d'incompétent (4,5%).

Dans le cas de la décennie 1970-79, la totalité de l'ensemble est incluse dans le thème compétent.

Entre 1980 et 1989, l'ensemble thématique regagne en diversité. Cependant, c'est toujours compétent qui est fortement majoritaire, comptant pour 80%. Suivent ex æquo : incompétent (10%) et juste (10%).

Finalement, les thèmes compétent (85,2%) et incompétent (14,8%) forment l'ensemble thématique de 1990-2000.

Présentation des thèmes selon le type de crime

Tout comme dans le cas de la présentation diachronique, la répartition des thèmes selon le type de crime ne varie pas de façon significative. Ainsi, l'étude du tableau 4.2 de l'annexe nous dévoile que les thèmes compétent (92,9%) et incompétent (7,1%) forment l'ensemble thématique propre au crime passionnel.

C'est dans le cas du crime irrationnel que la répartition des thèmes est la plus variée. Ainsi, on retrouve : compétent (82,9%), incompétent (8,6%) et juste (8,6%).

Pour ce qui est du crime « victimaire », c'est toujours le thème de la compétence qui est au premier rang avec 86,4%. Le thème incompétent (13,6%) vient clore l'ensemble.

Finalement, l'ensemble thématique de l'infanticide est composé des thèmes *compétent* (88,9%) et *incompétent* (11,1%).

Axes majeurs du discours médiatique

Les forces policières, le système de justice et le système de santé compétents

À travers le temps et dans tous les types de crime, c'est le thème de la compétence qui domine complètement l'ensemble thématique. Lorsqu'ils traitent de la police, de la justice et de la santé, les médias expriment essentiellement leur prestige, leur efficacité et leur réussite. Il est aussi important de mentionner que les stéréotypes relatifs à ces acteurs ne varient pas significativement selon l'époque et le type d'homicide.

Les médias expriment la compétence des policiers principalement en soulignant la rapidité d'exécution et la réussite de leur mission. On note aussi de nombreuses allusions concernant leur ardeur et leur vaillance au travail :

« L'enquête dans cette affaire délicate a été rapidement menée par le caporal Guy Bloduc, dernier-né de l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale [...]. » (25-10-64)

« L'agent April, qui a été félicité par le coroner Richard Duckett pour la façon claire et précise avec laquelle il a raconté les événements qui se sont passés [...] » (06-01-67)

« Réalisant l'ampleur du drame, le policier en congé s'est précipité au téléphone pour mander les policiers de la Sûreté du Québec à Shawinigan. » (14-10-79)

« [...] trois enquêteurs de l'Unité des crimes contre la personne de la SQ de Montréal, [...], étaient dépêchés dans la région de Saint-Paul-d'abbotsford. Les recherches allaient porter fruit en moins d'une heure. » (22-01-84)

Dans certains cas, on va même jusqu'à représenter les forces policières comme étant infaillibles et que leur réussite n'est qu'une question de temps :

« Les policiers [...] qui menaient l'enquête [...] savaient depuis le début que la fillette avait été victime d'un meurtre. » (18-02-00)

Les médias s'attardent moins à décrire les actions du système judiciaire. Essentiellement, c'est l'acharnement et la vivacité d'esprit de ce protagoniste qui est mis en évidence :

« [...] Me Claude Melancon, a dû faire preuve de beaucoup d'adresse pour 'rafraîchir' un peu la mémoire de la jeune femme [...]. » (14-08-66)

« Me Simone Santerre, qui l'a ardemment défendue [...]. Depuis 16 ans, elle défend fort bien la cause des femmes et s'implique tant socialement que moralement. » (16-07-95)

En comparaison à la police, on traite beaucoup moins souvent du système de santé. Cependant, il est bon de mentionner que toutes les allusions concernant ce protagoniste concernent sa compétence. Les médias décrivent principalement sa perspicacité et son professionnalisme :

« D'après leur propre information et se basant sur des dossiers médicaux antérieurs d'autres collègues spécialistes, les experts n'ont pas hésité à recommander qu'elle soit internée. » (11-11-73)

« [...] l'infirmière trouvait suspecte la mort de l'enfant de Sugluk. » (11-07-76)

Les forces policières, le système de justice et le système de santé incompetents

Le thème de l'incompétence ne s'observe que dans le cas de la représentation des forces policières. Cependant, il n'est pratiquement pas mentionné par la presse. Essentiellement, les médias associent l'incompétence des policiers à leur inaction :

« [...] des policiers se sont présentés chez elle pour calmer le mari violent. Mais ils ont pris bien soin de lui expliquer qu'ils ne se mêlaient pas de problèmes de famille. À trois autres reprises, elle a habillé ses enfants pour

quitter le domicile familial et se rendre au poste de la SQ [...]. Là aussi l'accueil a été le même. On a été compatissant avec la jeune mère de famille, tout en l'assurant qu'on ne pouvait rien faire pour elle dans le contexte de l'époque.

Les forces policières, le système de justice et le système de santé justes

Le thème de la justice est uniquement associé au système judiciaire. La presse, en exprimant l'idée du protagoniste juste, fait référence à son bon sens et à sa capacité de porter un verdict qui tient compte du contexte de l'homicide. Dans certains cas, le système judiciaire sera clément :

« Il avait bénéficié, quatre jours plus tôt, de la clémence du tribunal. Le juge John Darcy Asselin n'avait pas caché sa révolte devant le fait qu'il n'avait pu, dans une ville comme Montréal, dénicher un foyer pour sa femme malade qu'il ne pouvait soulager. Compte tenu des faits, le juge Asselin lui a imposé une sentence suspendue. Avant de la prononcer, le juge a vu personnellement à ce que cet homme, [...], puisse trouver un foyer où on s'occuperait de lui. »
(11-08-85)

Dans d'autres cas, le protagoniste ne se gênera pas pour montrer de la fermeté et bien prévenir le meurtrier qu'il doit se conformer aux normes :

Le juge Marc-André Blain, qui présidait l'enquête en l'absence du coroner Laurin Lapointe, a expliqué à la jeune femme qu'elle devait ne raconter que la vérité toute la vérité si elle voulait jouir de la protection de la cour [...] »
(14-08-66)

Conclusion

Étant donné le faible nombre de thèmes dans le cas de la représentation des forces policières, du système judiciaire et du système de santé, on ne compte que deux oppositions de sens. La première réside évidemment entre les thèmes *compétent* et *incompétent*. Le protagoniste compétent nous est décrit par la presse comme une

personne vaillante et acharnée, tandis que celui qui est incompetent est représenté sous les traits d'une personne inactive face à une situation dangereuse. Le pôle sémantique provient donc de l'image active, attentive et soucieuse de l'acteur compétent face à celle inactive et désintéressée du protagoniste incompetent.

Le second pôle sémantique se situe entre les thèmes *incompétent* et *juste*. Tandis que le protagoniste incompetent brille par son inaction face au désordre social, celui qui est juste tente de le rétablir soit par sa clémence, soit par sa fermeté. L'opposition naît donc de l'inaction et du laisser-aller face au crime de l'acteur incompetent en comparaison du protagoniste juste qui adopte une attitude visant à faire respecter les normes sociales.

Sauf de rares exceptions, le bien-fondé des forces policières, du système judiciaire et du système de santé n'est pas remis en question par la presse. Au contraire, on ne cesse d'étaler leurs prouesses et de renforcer l'idée qu'ils agissent en toute légitimité.

L'analyse de la représentation médiatique des forces policières, du système judiciaire et du système de santé nous permet de discerner deux messages principaux exprimés par les médias. Le premier est que c'est grâce à eux que règne l'ordre au sein de la société. Le deuxième est qu'aucun délinquant ne pourra effectuer un acte hors norme sans qu'il en subisse les conséquences, ce n'est qu'une question de temps avant qu'il soit appréhendé.

Conclusion

Synthèse de l'analyse

Par le présent essai, nous avons tenté d'observer comment la presse écrite dépeint une réalité complexe en la simplifiant grâce à des systèmes de représentation sociale. En se concentrant sur le phénomène du crime et en utilisant l'analyse de contenu, nous avons réussi à faire ressortir les différents thèmes centraux propres à chacun des protagonistes dépeints dans les fait divers relatant un homicide domestique. Ces mêmes thèmes, une fois mis en paires d'opposition, ont permis de distinguer les axes sémiotiques principaux sur lesquels se construit le discours médiatique sur le crime. Grâce à cette recherche, nous avons pu décoder certaines catégories culturelles énoncées par les médias québécois. Bien que basées sur une analyse de presse, nous croyons que ces catégories sont relativement représentatives de celles véhiculées dans la société québécoise en général.

Les chapitres précédents nous ont permis de réaliser que la presse, grâce à un processus de réduction, réussit à définir les différents acteurs inclus dans une situation de crime. Nous constatons que l'image des différents protagonistes peut varier selon l'époque et le type d'homicide. À travers le temps, les valeurs d'une société sont appelées à changer. Ce phénomène a une influence directe sur les systèmes de représentation de cette même société. Du coup, sa façon de décrire la criminalité évoluera donc en fonction de ses valeurs.

À ses débuts, *Allô Police* nous offre une image essentiellement romantique de la criminalité. À cette époque, la description dramatique d'un homicide s'apparente davantage à une nouvelle dans le sens littéraire du terme qu'à un article journalistique. On met l'accent à décrire les différentes émotions vécues par les protagonistes et à transcrire leurs paroles. Il nous semble aussi que la presse est moins prompte à condamner les actes du meurtrier. Les nombreuses allusions à la religion catholique et les valeurs de l'époque tendent plutôt à « victimiser » ce dernier et à le prendre en pitié. On met aussi beaucoup d'effort à exposer l'idée que tous les protagonistes sont bien nantis et respectent l'ordre social établi. Jusqu'à la fin des années 60, l'essentiel du travail de la presse est d'exprimer le fait que des personnes obéissant aux normes établies ont été impliquées dans une situation où l'ordre fut brisé.

À la suite de cette époque, on remarque une certaine radicalisation dans la représentation. Tranquillement, les propos de la presse deviennent moins nuancés et la représentation des protagonistes se concentre autour de quelques thèmes. On remarque aussi que le romantisme des années précédentes fait tranquillement place à une description des faits qui est, à première vue, davantage objective. À cette période, la presse ne tente plus de faire une description positive des acteurs. Elle s'attarde plutôt à décrire le caractère hors norme des protagonistes qui commettent ou provoquent l'homicide.

Lorsqu'on observe le discours médiatique selon le type de crime, on remarque aussi quelques variations. Dans le cas de l'infanticide, la presse ne s'intéresse pratiquement qu'au meurtrier. Les quelques affirmations concernant la victime et l'entourage les décrivent comme des êtres souffrants qui sont impuissants face à l'agresseur. L'image de l'assassin ayant commis un infanticide varie selon les époques. Jusqu'aux années 70, on s'attarde essentiellement à décrire la détresse psychologique du protagoniste. Entre 1980 et 2000, l'agresseur est décrit comme une véritable brute.

Pour ce qui est du crime « victimaire », la presse s'intéresse essentiellement à exprimer à quel point la victime était dangereuse pour le meurtrier et son entourage. Contrairement à tous les autres types de crime, les médias expriment l'idée que l'homicide n'est pas le facteur qui trouble l'ordre social, mais plutôt le contraire. En assassinant son agresseur, la victime se fait justice et rétablit la situation qui ne respectait pas la norme.

La représentation des protagonistes impliqués dans un crime irréfléchi s'apparente beaucoup à celle de l'infanticide. Essentiellement, la presse s'attarde à décrire la détresse psychologique et la folie du meurtrier. Cependant, la victime n'est plus reléguée au rang de martyr. Dans certains cas, les médias expriment l'idée que c'est cette dernière qui est à la source du désordre mental de son agresseur. Si on suit ce raisonnement, ce sont les actes de la victime qui sont la source de l'action hors norme posée par l'assassin.

Enfin, les stéréotypes associés au crime passionnel constituent une représentation plutôt classique de l'homicide, si l'on peut s'exprimer ainsi. D'une part nous avons le

meurtrier crapuleux et d'autre part la bonne victime. De son côté, la représentation de l'entourage varie entre ces deux thèmes.

L'image des différents acteurs impliqués dans le fait divers relatant un crime peut paraître ambiguë au départ. Grâce à l'analyse sémiotique, il est possible de mieux cerner le rôle attribué à chacun des protagonistes en définissant la structure sous-jacente de leur représentation. Ce type d'analyse nous permet donc d'atteindre un degré de compréhension des structures impossible à atteindre par un simple effort de lecture.

Bien que nous ayons, dans le cas de cette analyse, identifié quatre personnages principaux (le meurtrier, la victime, l'entourage ainsi que les forces policières et les systèmes de justice et de santé), on remarque que la représentation médiatique de chacun d'eux n'est pas hermétique. En effet, c'est à travers une multitude d'interactions entre ces différents protagonistes que leurs stéréotypes respectifs sont construits.

Si nous n'avons pas encore traité de la représentation médiatique des forces policières, du système judiciaire et du système de santé, c'est pour une bonne raison. Comme nous l'avons exprimé précédemment, la presse décrit essentiellement ce protagoniste comme étant le gardien de l'ordre et de la norme sociale. De ce fait, les médias distinguent cet acteur des autres, car il est, par sa description, la source de cet ordre. Naît donc l'opposition sémiotique centrale du système de représentation médiatique de la criminalité.

Tandis que le meurtrier, la victime et l'entourage sont tous considérés comme des délinquants potentiels, les forces policières, le système judiciaire et le système de santé sont la représentation de l'autorité sociale. On observe donc qu'*Allô Police* établit un système d'opposition mettant en scène d'un côté, le meurtrier, la victime, et l'entourage (tous coupables de l'homicide), et de l'autre, les forces répressives et autoritaires blanches comme neige qui tentent de protéger la société contre elle-même. Le message que nous lance *Allô Police* est donc que le chaos social, créé par la population en général, est rétabli par ses institutions.

Objectif de la recherche

Grâce à ce mémoire, nous avons pu appliquer des concepts théoriques à un cas concret. C'est en s'inspirant de différents auteurs dont les ouvrages théoriques concernaient l'étude de la construction des représentations sociales que nous avons effectué une analyse de contenu qui s'attarde à découvrir les différents mythes reliés à la criminalité québécoise.

En étudiant la représentation médiatique de la criminalité au Québec, il nous est possible de mieux comprendre comment cette réalité est construite et représentée dans l'ensemble de la société. Comme Albert Keintz l'a insinué, les médias sont le « test projectif d'une société » (Keintz, 1971: 142), son miroir. Ainsi, les différents acteurs inclus dans la représentation du crime par la presse jouent un rôle de premier ordre en ce qui a trait à la construction de la réalité et des normes sociales.

Voies à explorer et limites de la recherche

Bien que l'analyse de contenu des médias nous permette de mieux cerner comment s'articule le discours social sur la criminalité au Québec, elle n'est pas infaillible.

La limite la plus évidente de cette recherche réside dans le fait qu'elle ne se base que sur une unique publication, *Allô Police*. Nous n'avons donc pas une vision globale de la représentation médiatique, mais plutôt celle propre à un type de littérature journalistique. Bien que la très grande majorité des tabloïds et des journaux qui traitent de la criminalité québécoise s'inspire directement du succès d'*Allô Police*, nous ne voulons pas prétendre que leurs discours et leurs systèmes de représentation du crime sont tous identiques. Ainsi, une étude qui porte sur plusieurs publications pourrait permettre d'observer quelques variantes dans les stéréotypes et les structures sous-jacentes de la représentation des protagonistes dont traite le fait divers. À un autre niveau, il pourrait être intéressant d'effectuer une étude qui ne se base pas seulement sur la presse écrite, mais aussi sur les nouvelles radiodiffusées et télédiffusées. Encore une fois, il serait

probablement possible de noter des différences dans la façon que ces différents médias ont de discourir sur le crime.

Tout au long de notre analyse, nous avons étudié le discours médiatique concernant le phénomène du crime. Cependant, il nous est impossible de vérifier comment ce discours est reçu dans l'ensemble de la société québécoise. Comme nous l'avons vu auparavant, le mécanisme de construction sociale est composé d'un émetteur, et d'un récepteur. À la suite de cette recherche, nous connaissons davantage le discours de la presse et la façon dont cette dernière représente la réalité criminelle. Or, il ne faut pas confondre représentation médiatique et représentation sociale.

Il est très difficile, voire impossible, d'évaluer le rôle que jouent les médias dans la construction sociale des réalités. On ne peut considérer la société québécoise comme un ensemble homogène et invariable. En effet, cette dernière est fragmentée et composée de sous cultures qui se comportent différemment. Il est donc naïf de croire que l'ensemble de la société sera rejoint et adhérera au discours médiatique de la même façon. Au mieux, ce discours ne sera pas représentatif de l'ensemble, mais plutôt de la majorité de la société. Il est aussi essentiel de mentionner que les gens ne construisent pas uniquement la réalité en se basant sur les médias.

De plus en plus d'études se penchent sur la réception du discours des médias. À ce sujet, Fiske (1994) et de Certeau (1990) expriment l'idée que le lecteur occupe une part active dans la construction de la réalité. Lorsque le message lui est transmis, il est le seul maître de son interprétation. Cette dernière est directement influencée par la situation sociale et culturelle qu'il vit.

Ceci étant dit, il serait intéressant de pousser l'étude de la représentation de la criminalité un cran de plus en effectuant des recherches non plus sur la presse écrite ou les médias en général, mais plutôt en interagissant directement avec les récepteurs du discours médiatique. De cette façon, il nous serait possible d'observer toutes les étapes de la construction sociale de la réalité et de distinguer les différentes façons de recevoir et d'interpréter ce message selon les classes sociales et les sous cultures.

Malgré ses limites, ce mémoire offre une illustration de l'ordre et des normes établis au sein de la société québécoise. Il nous permet de mieux saisir toute la richesse et la subtilité de la construction de la réalité propre au Québec.

Annexes

Tableaux de catégorisation générale par décennie

Tableau 1.1

Meurtrier	1953-1959		1960-1969		1970-1979		1980-1989		1990-2000		Total	
Bien nanti	18	16,7%	8	9,2%	9	6,0%	12	6,8%	12	11,3%	59	9,4%
beau et séduisant	3	2,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,9%	5	0,8%
intelligent	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,7%	0	0,0%	3	0,5%
respectable	15	13,9%	8	9,2%	9	6,0%	9	5,1%	10	9,4%	51	8,1%
Bienveillant	4	3,7%	3	3,4%	10	6,7%	10	5,7%	2	1,9%	29	4,6%
amour et amitié	1	0,9%	2	2,3%	9	6,0%	7	4,0%	2	1,9%	21	3,4%
compassion et pardon	3	2,8%	1	1,1%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	6	1,0%
tente d'éviter le crime	0	0,0%	0	0,0%	1	0,7%	1	0,6%	0	0,0%	2	0,3%
Dangereux	41	38,0%	43	49,4%	60	40,3%	41	23,3%	36	34,0%	221	35,3%
colérique et impatient	6	5,6%	4	4,6%	4	2,7%	6	3,4%	0	0,0%	20	3,2%
cruel et gratuit	0	0,0%	0	0,0%	1	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%
déviance sexuelle	0	0,0%	0	0,0%	3	2,0%	3	1,7%	4	3,8%	10	1,6%
folie et démence	3	2,8%	9	10,3%	11	7,4%	3	1,7%	3	2,8%	29	4,6%
impassible	1	0,9%	5	5,7%	7	4,7%	4	2,3%	3	2,8%	20	3,2%
incohérent	0	0,0%	1	1,1%	1	0,7%	2	1,1%	0	0,0%	4	0,6%
inconscient et irresponsable	2	1,9%	6	6,9%	4	2,7%	0	0,0%	1	0,9%	13	2,1%
jaloux et contrôleur	5	4,6%	2	2,3%	5	3,4%	4	2,3%	2	1,9%	18	2,9%
menteur, manipulateur	1	0,9%	5	5,7%	13	8,7%	7	4,0%	3	2,8%	29	4,6%
obsédé	6	5,6%	1	1,1%	1	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	8	1,3%
obstiné	1	0,9%	1	1,1%	3	2,0%	2	1,1%	9	8,5%	16	2,6%
rôdeur	4	3,7%	1	1,1%	2	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	7	1,1%
vengeur	0	0,0%	2	2,3%	0	0,0%	3	1,7%	0	0,0%	5	0,8%
violent physiquement	10	9,3%	3	3,4%	4	2,7%	7	4,0%	6	5,7%	30	4,8%
violent verbalement	2	1,9%	3	3,4%	1	0,7%	0	0,0%	5	4,7%	11	1,8%
Mal famé	3	2,8%	3	3,4%	6	4,0%	13	7,4%	12	11,3%	37	5,9%
chômage et pauvreté	2	1,9%	0	0,0%	3	2,0%	4	2,3%	3	2,8%	12	1,9%
désordonné	0	0,0%	2	2,3%	1	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,5%
immigrant	1	0,9%	0	0,0%	0	0,0%	5	2,8%	2	1,9%	8	1,3%
lâche et peureux	0	0,0%	1	1,1%	1	0,7%	2	1,1%	0	0,0%	4	0,6%
mauvaise réputation et criminel	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,1%	7	6,6%	9	1,4%
pas intelligent	0	0,0%	0	0,0%	1	0,7%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,2%
Ressentiment	10	9,3%	6	6,9%	13	8,7%	21	11,9%	7	6,6%	57	9,1%
confession	9	8,3%	3	3,4%	5	3,4%	15	8,5%	5	4,7%	37	5,9%
remords	1	0,9%	3	3,4%	8	5,4%	6	3,4%	2	1,9%	20	3,2%
Souffrant	25	23,1%	20	23,0%	45	30,2%	68	38,6%	28	26,4%	186	29,7%
à bout de nerf	2	1,9%	8	9,2%	4	2,7%	9	5,1%	7	6,6%	30	4,8%
dépression et tristesse	16	14,8%	3	3,4%	21	14,1%	9	5,1%	6	5,7%	55	8,8%
malade, impuissant	3	2,8%	2	2,3%	5	3,4%	4	2,3%	3	2,8%	17	2,7%
panique et peur	2	1,9%	0	0,0%	4	2,7%	3	1,7%	1	0,9%	10	1,6%
persécuté et rejeté	2	1,9%	6	6,9%	7	4,7%	20	11,4%	1	0,9%	36	5,8%
secoué et éprouvé	0	0,0%	1	1,1%	4	2,7%	17	9,7%	4	3,8%	26	4,2%
violente	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	3,4%	6	5,7%	12	1,9%
Toxicomane	7	6,5%	4	4,6%	6	4,0%	11	6,3%	9	8,5%	37	5,9%
alcool	5	4,6%	2	2,3%	5	3,4%	9	5,1%	3	2,8%	24	3,8%
drogue	0	0,0%	0	0,0%	1	0,7%	2	1,1%	6	5,7%	9	1,4%
médicaments	2	1,9%	2	2,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	0,6%
Total	108	17,3%	87	13,9%	149	23,8%	176	28,1%	106	16,9%	626	100%

Tableau 1.2

Victime	1953-1959		1960-1969		1970-1979		1980-1989		1990-2000		Total	
Bien nantie	17	37,0%	8	13,8%	14	15,6%	17	17,7%	3	4,1%	59	16,3%
beau	6	13,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	1,7%
courage et force	0	0,0%	5	8,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	1,4%
heureux	2	4,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,6%
intelligent	0	0,0%	0	0,0%	3	3,3%	1	1,0%	0	0,0%	4	1,1%
respectable	9	19,6%	3	5,2%	11	12,2%	16	16,7%	3	4,1%	42	11,6%
Bienveillante	5	10,9%	5	8,6%	6	6,7%	8	8,3%	6	8,2%	30	8,3%
compassion et pardon	2	4,3%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%	4	5,5%	7	1,9%
innocent	3	6,5%	5	8,6%	6	6,7%	7	7,3%	2	2,7%	23	6,3%
Dangereuse	2	4,3%	28	48,3%	29	32,2%	39	40,6%	36	49,3%	134	36,9%
colérique et impatient	0	0,0%	0	0,0%	8	8,9%	3	3,1%	2	2,7%	13	3,6%
contrôleur	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	4	4,2%	2	2,7%	7	1,9%
cruel et gratuit	0	0,0%	0	0,0%	3	3,3%	4	4,2%	6	8,2%	13	3,6%
déviante sexuelle	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	7	7,3%	2	2,7%	9	2,5%
folie et démence	0	0,0%	2	3,4%	0	0,0%	2	2,1%	0	0,0%	4	1,1%
menteur et manipulateur	0	0,0%	9	15,5%	1	1,1%	6	6,3%	6	8,2%	22	6,1%
obstiné	2	4,3%	5	8,6%	3	3,3%	4	4,2%	5	6,8%	19	5,2%
orgueil et égoïsme	0	0,0%	1	1,7%	1	1,1%	1	1,0%	0	0,0%	3	0,8%
vengeur	0	0,0%	1	1,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%
violent physiquement	0	0,0%	9	15,5%	8	8,9%	6	6,3%	10	13,7%	33	9,1%
violent verbalement	0	0,0%	1	1,7%	4	4,4%	2	2,1%	3	4,1%	10	2,8%
Mal famé	2	4,3%	0	0,0%	1	1,1%	8	8,3%	1	1,4%	12	3,3%
chômage et pauvreté	1	2,2%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%	1	1,4%	3	0,8%
mauvaise réputation et criminel	0	0,0%	0	0,0%	1	1,1%	4	4,2%	0	0,0%	5	1,4%
mœurs légères	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	3,1%	0	0,0%	3	0,8%
immigrant	1	2,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,3%
responsable du meurtre	1	2,2%	0	0,0%	1	1,1%	1	1,0%	0	0,0%	3	0,8%
responsable du meurtre	1	2,2%	0	0,0%	1	1,1%	1	1,0%	0	0,0%	3	0,8%
Souffrante	16	34,8%	14	24,1%	14	15,6%	19	19,8%	22	30,1%	85	23,4%
à bout de nerf	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	2,7%	2	0,6%
dépression et tristesse	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	3,1%	4	5,5%	7	1,9%
malade et impuissant	4	8,7%	2	3,4%	5	5,6%	6	6,3%	0	0,0%	17	4,7%
panique et peur	1	2,2%	0	0,0%	1	1,1%	0	0,0%	8	11,0%	10	2,8%
persécuté et rejeté	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,4%	1	0,3%
violente	11	23,9%	12	20,7%	8	8,9%	10	10,4%	7	9,6%	48	13,2%
Toxicomane	3	6,5%	3	5,2%	25	27,8%	4	4,2%	5	6,8%	40	11,0%
alcool	3	6,5%	3	5,2%	23	25,6%	4	4,2%	4	5,5%	37	10,2%
drogue	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,4%	1	0,3%
médicaments	0	0,0%	0	0,0%	2	2,2%	0	0,0%	0	0,0%	2	0,6%
Total	46	12,7%	58	16,0%	90	24,8%	96	26,4%	73	20,1%	363	100%

Tableau 1.3

Entourage	1953-1959		1960-1969		1970-1979		1980-1989		1990-2000		Total	
Bien nantie	7	11,9%	5	11,9%	0	0,0%	0	0,0%	1	8,3%	13	7,7%
beau et séduisant	3	5,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,8%
courage et force	1	1,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%
respectable	3	5,1%	5	11,9%	0	0,0%	0	0,0%	1	8,3%	9	5,3%
Bienveillant	9	15,3%	9	21,4%	8	21,6%	4	21,1%	4	33,3%	34	20,1%
aide à résoudre le crime	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	21,1%	1	8,3%	5	3,0%
aide aux victimes	3	5,1%	2	4,8%	1	2,7%	0	0,0%	1	8,3%	7	4,1%
amour et amitié	3	5,1%	0	0,0%	1	2,7%	0	0,0%	0	0,0%	4	2,4%
compassion et pardon	3	5,1%	5	11,9%	3	8,1%	0	0,0%	2	16,7%	13	7,7%
innocence	0	0,0%	2	4,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,2%
tente d'éviter le crime	0	0,0%	0	0,0%	3	8,1%	0	0,0%	0	0,0%	3	1,8%
Fautif	8	13,6%	6	14,3%	0	0,0%	4	21,1%	0	0,0%	18	10,7%
ne s'occupe pas du problème	1	1,7%	1	2,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,2%
responsable du meurtre	7	11,9%	5	11,9%	0	0,0%	4	21,1%	0	0,0%	16	9,5%
menteur, manipulateur	4	6,8%	2	4,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	3,6%
menteur, manipulateur	4	6,8%	2	4,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	3,6%
mœurs légères	2	3,4%	3	7,1%	0	0,0%	2	10,5%	0	0,0%	7	4,1%
mœurs légères	2	3,4%	3	7,1%	0	0,0%	2	10,5%	0	0,0%	7	4,1%
Victime	29	49,2%	17	40,5%	29	78,4%	9	47,4%	7	58,3%	91	53,8%
à bout de nerf	0	0,0%	1	2,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%
colère face au crime	1	1,7%	2	4,8%	0	0,0%	1	5,3%	1	8,3%	5	3,0%
dépression et tristesse	10	16,9%	1	2,4%	4	10,8%	0	0,0%	0	0,0%	15	8,9%
harcélé	0	0,0%	3	7,1%	4	10,8%	0	0,0%	0	0,0%	7	4,1%
impuissant et soumission	1	1,7%	1	2,4%	2	5,4%	0	0,0%	0	0,0%	4	2,4%
peur et panique	0	0,0%	0	0,0%	1	2,7%	0	0,0%	1	8,3%	2	1,2%
secoué et éprouvé	13	22,0%	8	19,0%	16	43,2%	8	42,1%	4	33,3%	49	29,0%
violente	4	6,8%	1	2,4%	2	5,4%	0	0,0%	1	8,3%	8	4,7%
Total	59	34,9%	42	24,9%	37	21,9%	19	11,2%	12	7,1%	169	100%

Tableau 1.4

Forces policières, système judiciaire et système de santé

	1953-1959		1960-1969		1970-1979		1980-1989		1990-2000		Total	
Compétent	13	86,7%	19	86,4%	19	100%	16	80,0%	23	85,2%	90	87,4%
acharné	2	13,3%	0	0,0%	1	5,3%	2	10,0%	1	3,7%	6	5,8%
aux aguets	2	13,3%	1	4,5%	1	5,3%	1	5,0%	5	18,5%	10	9,7%
professionnel	4	26,7%	13	59,1%	8	42,1%	4	20,0%	8	29,6%	37	35,9%
rapide	5	33,3%	5	22,7%	9	47,4%	9	45,0%	9	33,3%	37	35,9%
Incompétent	1	6,7%	1	4,5%	0	0,0%	2	10,0%	4	14,8%	8	7,8%
besoin d'aide	1	6,7%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%
lent	0	0,0%	1	4,5%	0	0,0%	2	10,0%	0	0,0%	3	2,9%
n'intervient pas	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	14,8%	4	3,9%
Juste	1	6,7%	2	9,1%	0	0,0%	2	10,0%	0	0,0%	5	4,9%
clément	1	6,7%	1	4,5%	0	0,0%	2	10,0%	0	0,0%	4	3,9%
ferme	0	0,0%	1	4,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1,0%
Total	15	14,6%	22	21,4%	19	18,4%	20	19,4%	27	26,2%	103	100%

Tableaux de catégorisation par type de crime

Tableau 2.1

Meurtrier	Cr.pass.		Cr.irras.		Cr.vict.		Infant.		Total	
Bien nanti	13	6,7%	16	12,2%	15	9,6%	15	10,5%	59	9%
beau et séduisant	3	1,5%	0	0,0%	0	0,0%	2	1,4%	5	1%
intelligent	1	0,5%	0	0,0%	2	1,3%	13	9,1%	3	0%
respectable	9	4,6%	16	12,2%	13	8,3%	0	0,0%	51	8%
Bienveillant	10	5,1%	3	2,3%	5	3,2%	11	7,7%	29	5%
amour et amitié	9	4,6%	3	2,3%	0	0,0%	9	6,3%	21	3%
compassion et pardon	1	0,5%	0	0,0%	3	1,9%	2	1,4%	6	1%
tente d'éviter le crime	0	0,0%	0	0,0%	2	1,3%	0	0,0%	2	0%
Dangereux	112	57,4%	40	30,5%	13	8,3%	56	39,2%	221	35%
colérique et impatient	9	4,6%	0	0,0%	2	1,3%	9	6,3%	20	3%
cruel et gratuit	0	0,0%	1	0,8%	0	0,0%	0	0,0%	1	0%
déviance sexuelle	0	0,0%	0	0,0%	1	0,6%	9	6,3%	10	2%
folie et démence	2	1,0%	18	13,7%	1	0,6%	8	5,6%	29	5%
impassible	6	3,1%	2	1,5%	2	1,3%	10	7,0%	20	3%
incohérent	0	0,0%	3	2,3%	1	0,6%	0	0,0%	4	1%
inconscient et irresponsable	4	2,1%	2	1,5%	2	1,3%	5	3,5%	13	2%
jaloux et contrôleur	16	8,2%	2	1,5%	0	0,0%	0	0,0%	18	3%
menteur, manipulateur	12	6,2%	7	5,3%	1	0,6%	9	6,3%	29	5%
obsédé	8	4,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	8	1%
obstiné	16	8,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	16	3%
rôdeur	7	3,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	7	1%
vengeur	5	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	5	1%
violent physiquement	16	8,2%	5	3,8%	3	1,9%	6	4,2%	30	5%
violent verbalement	11	5,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	11	2%
Mal famé	21	10,8%	6	4,6%	4	2,5%	6	4,2%	37	6%
chômage et pauvreté	4	2,1%	3	2,3%	2	1,3%	3	2,1%	12	2%
désordonné	3	1,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0%
immigrant	5	2,6%	2	1,5%	1	0,6%	0	0,0%	8	1%
lâche et peureux	2	1,0%	0	0,0%	1	0,6%	1	0,7%	4	1%
mauvaise réputation et criminel	6	2,6%	1	0,8%	0	0,0%	2	1,4%	8	1%
pas intelligent	1	0,5%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0%
Ressentiment	9	4,6%	13	9,9%	20	12,7%	15	10,5%	57	9%
confession	6	3,1%	8	6,1%	17	10,8%	6	4,2%	37	6%
remords	3	1,5%	5	3,8%	3	1,9%	9	6,3%	20	3%
Souffrant	22	11,3%	43	32,8%	89	56,7%	32	22,4%	186	30%
à bout de nerf	2	1,0%	6	4,6%	13	8,3%	9	6,3%	30	5%
dépression et tristesse	7	3,6%	16	12,2%	13	8,3%	19	13,3%	55	9%
malade, impuissant	0	0,0%	6	4,6%	10	6,4%	1	0,7%	17	3%
panique et peur	0	0,0%	2	1,5%	8	5,1%	0	0,0%	10	2%
persécuté et rejeté	6	3,1%	5	3,8%	25	15,9%	0	0,0%	36	6%
secoué et éprouvé	7	3,6%	8	6,1%	8	5,1%	3	2,1%	26	4%
violente	0	0,0%	0	0,0%	12	7,6%	0	0,0%	12	2%
Toxicomane	8	4,1%	10	7,6%	11	7,0%	8	5,6%	37	6%
alcool	8	4,1%	3	2,3%	9	5,7%	4	2,8%	24	4%
drogue	0	0,0%	7	5,3%	2	1,3%	0	0,0%	9	1%
médicaments	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	2,8%	4	1%
Total	195	100,0%	131	100,0%	157	100,0%	143	100,0%	626	100%

Tableau 2.2

Victime	Cr.pass.		Cr.irras.		Cr.vict.		Infant.		Total	
Bien nantie	15	21,4%	14	19,4%	23	12,5%	7	18,9%	59	16%
beau	3	4,3%	2	2,8%	0	0,0%	1	2,7%	6	2%
courage et force	0	0,0%	0	0,0%	5	2,7%	0	0,0%	5	1%
heureux	2	2,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1%
intelligent	1	1,4%	1	1,4%	0	0,0%	2	5,4%	4	1%
respectable	9	12,9%	11	15,3%	18	9,8%	4	10,8%	42	12%
Bienveillante	15	21,4%	3	4,2%	1	0,5%	11	29,7%	30	8%
compassion et pardon	6	8,6%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	7	2%
innocent	9	12,9%	3	4,2%	0	0,0%	11	29,7%	23	6%
Dangereuse	11	15,7%	17	23,6%	106	57,6%	0	0,0%	134	37%
colérique et impatient	1	1,4%	0	0,0%	12	6,5%	0	0,0%	13	4%
contrôleur	2	2,9%	5	6,9%	0	0,0%	0	0,0%	7	2%
cruel et gratuit	2	2,9%	2	2,8%	9	4,9%	0	0,0%	13	4%
déviante sexuelle	0	0,0%	0	0,0%	9	4,9%	0	0,0%	9	2%
folie et démence	0	0,0%	2	2,8%	2	1,1%	0	0,0%	4	1%
menteur et manipulateur	0	0,0%	0	0,0%	22	12,0%	0	0,0%	22	6%
obstiné	5	7,1%	6	8,3%	8	4,3%	0	0,0%	19	5%
orgueil et égoïsme	1	1,4%	0	0,0%	2	1,1%	0	0,0%	3	1%
vengeur	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	1	0%
violent physiquement	0	0,0%	2	2,8%	31	16,8%	0	0,0%	33	9%
violent verbalement	0	0,0%	0	0,0%	10	5,4%	0	0,0%	10	3%
Mal famé	3	4,3%	0	0,0%	9	4,9%	0	0,0%	12	3%
chômage et pauvreté	0	0,0%	0	0,0%	3	1,6%	0	0,0%	3	1%
mauvaise réputation et criminel	0	0,0%	0	0,0%	5	2,7%	0	0,0%	5	1%
mœurs légères	3	4,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	1%
immigrant	0	0,0%	0	0,0%	1	0,5%	0	0,0%	1	0%
responsable du meurtre	3	4,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	1%
responsable du meurtre	3	4,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	1%
Souffrante	22	31,4%	32	44,4%	12	6,5%	19	51,4%	85	23%
à bout de nerf	2	2,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1%
dépression et tristesse	3	4,3%	0	0,0%	4	2,2%	0	0,0%	7	2%
malade et impuissant	0	0,0%	7	9,7%	4	2,2%	6	16,2%	17	5%
panique et peur	9	12,9%	0	0,0%	0	0,0%	1	2,7%	10	3%
persécuté et rejeté	1	1,4%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	0%
violente	7	10,0%	25	34,7%	4	2,2%	12	32,4%	48	13%
Toxicomane	1	1,4%	6	8,3%	33	17,9%	0	0,0%	40	11%
alcool	1	1,4%	5	6,9%	31	16,8%	0	0,0%	37	10%
drogue	0	0,0%	1	1,4%	2	1,1%	0	0,0%	1	0%
médicaments	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1%
Total	70	100,0%	72	100,0%	184	100,0%	37	100,0%	363	100%

Tableau 2.3

Entourage	Cr.pass.		Cr.irras.		Cr.vict.		Infant.		Total	
Bien nantie	11	14,3%	0	0,0%	2	10,0%	0	0,0%	13	8%
beau et séduisant	3	3,9%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	2%
courage et force	1	1,3%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1%
respectable	7	9,1%	0	0,0%	2	10,0%	0	0,0%	9	5%
Bienveillant	17	22,1%	8	17,0%	4	20,0%	5	20,0%	34	20%
aide à résoudre le crime	1	1,3%	0	0,0%	4	20,0%	0	0,0%	5	3%
aide aux victimes	5	6,5%	0	0,0%	0	0,0%	2	8,0%	7	4%
amour et amitié	4	5,2%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4	2%
compassion et pardon	5	6,5%	5	10,6%	0	0,0%	3	12,0%	13	8%
innocence	2	2,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	1%
tente d'éviter le crime	0	0,0%	3	6,4%	0	0,0%	0	0,0%	3	2%
Fautif	11	14,3%	5	10,6%	2	10,0%	0	0,0%	18	11%
ne s'occupe pas du problème	11	14,3%	2	4,3%	2	10,0%	0	0,0%	2	1%
responsable du meurtre	0	0,0%	3	6,4%	0	0,0%	0	0,0%	16	9%
menteur, manipulateur	6	7,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	4%
menteur, manipulateur	6	7,8%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	6	4%
mœurs légères	6	7,8%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	7	4%
mœurs légères	6	7,8%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	7	4%
Victime	26	33,8%	34	72,3%	11	55,0%	20	80,0%	91	54%
à bout de nerf	6	7,8%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	1	1%
colère face au crime	0	0,0%	0	0,0%	1	5,0%	4	16,0%	5	3%
dépression et tristesse	0	0,0%	0	0,0%	2	10,0%	7	28,0%	15	9%
harcelé	4	5,2%	3	6,4%	0	0,0%	0	0,0%	7	4%
impuissant et soumission	3	3,9%	0	0,0%	1	5,0%	0	0,0%	4	2%
peur et panique	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	2	8,0%	2	1%
secoué et éprouvé	11	14,3%	29	61,7%	4	20,0%	5	20,0%	49	29%
violente	2	2,6%	2	4,3%	2	10,0%	2	8,0%	8	5%
Total	77	100,0%	47	100,0%	20	100,0%	25	100,0%	169	100%

Tableau 2.4

Forces policières, système judiciaire et système de santé

	Cr.pass.		Cr.irras.		Cr.vict.		Infant.		Total	
Compétent	26	92,9%	29	82,9%	19	86,4%	16	88,9%	90	87%
acharné	5	17,9%	0	0,0%	1	4,5%	0	0,0%	6	6%
aux aguets	2	7,1%	2	5,7%	2	9,1%	4	22,2%	10	10%
professionnel	9	32,1%	16	45,7%	5	22,7%	7	38,9%	37	36%
rapide	10	35,7%	11	31,4%	11	50,0%	5	27,8%	37	36%
Incompétent	2	7,1%	3	8,6%	3	13,6%	0	0,0%	8	8%
besoin d'aide	1	3,6%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	1%
lent	1	3,6%	2	5,7%	0	0,0%	0	0,0%	3	3%
n'intervient pas	0	0,0%	1	2,9%	3	13,6%	0	0,0%	4	4%
Juste	0	0,0%	3	8,6%	0	0,0%	2	11,1%	5	5%
clément	0	0,0%	3	8,6%	0	0,0%	1	5,6%	4	4%
ferme	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	1	5,6%	1	1%
Total	28	100,0%	35	100,0%	22	100,0%	18	100,0%	103	100%

Bibliographie

- Altheide, D.**, (1976) *Creating Reality : How TV News Distorts Events*, Beverly Hills : Sage.
- Awad, Gloria**, (1995) *Du sensationnel : Place de l'événementiel dans le journalisme de masse*, Éditions L'Harmattan, Paris.
- Berelson B & Steiner G** (1964) *Mass Communications in Human Behaviour: An Inventory of Scientific Findings* New York: Harcourt Brace & World Inc.
- Burton, William C.**, (1981) *Legal thesaurus*, New York : Macmillan
- Les cahiers de la sécurité intérieure**, (1995) *Médias et violence*, IHESI, Paris.
- Chandler, Leonard Robert**, (1979) *The media and law enforcement: a case study concerning an agreement on the public release of crime information / by Leonard Robert Chandler*.
- Chavanon, C.**, (1976) *Problèmes posés à l'information par la violence / rapport du Groupe d'étude présidé par Christian Chavanon*, Paris : Documentation française.
- Comité d'étude sur la violence, la criminalité et la délinquance**, (1977) *Réponses à la violence / rapport du Comité d'études sur la violence, la criminalité et la délinquance ; présidé par Alain Peyrefitte*, Paris : Presses Pocket.
- Côté-Harper, Gisèle**, (1989), *Droit pénal canadien*, Éditions Y. Blais, Cowansville.
- Curran J** (1990) *The New Revisionism in Mass Communication Research: A Reappraisal* European Journal of Communication Vol. 5 2 & 3, June 1990 London: Sage
- Davis F. James**, (1973) *Crime News in Colorado Newspapers*, in S. Cohen and J. Young, eds., *The Manufacture of News*, London : Constable.
- de Certeau M** (1990) *L'invention du quotidien I. arts de faire* Paris: Éditions Gallimard
- Dewey, Melvil**, (1998) *Classification décimale Dewey et index*, 21^{ème} édition, Montréal : Éditions ASTED

- Dowd François** (1984) *Thriller judiciaire / François Dowd ; [collaboration spéciale, Photo police]*, Montréal : Inter
- Dufour, Roger Y.**, (1992), *Dictionnaire de la violence et du crime*, Érès, Toulouse.
- Ericson, R., Baranek, P. et Chan, J.**, (1991) *Representing Order : Crime, Law, and Justice in the News Media*, University of Toronto Press, Toronto.
- Fishman, M.**, (1980) *Manufacturing the News*, Austin : University of Texas Press.
- Fiske, J.**, (1994) *Reading the Popular* Londres: Routledge
- Foucault, M.**, (1977), *Surveiller et punir : naissance de la prison* / Gallimard, Paris.
- Garnham, N.**, (1986) *The Media and the Public Sphere*, in P. Golding, G. Murdock, and P. Schleisinger, eds., *Communicating Politics*, Leicester :Leicester University Press.
- Gauthier, Danielle**, (1985) *Le viol et les agressions sexuelles dans la presse écrite : Une analyse des faits divers de trois quotidiens de la ville de Québec*, Thèse de maîtrise de l'Université Laval.
- George, Éric**, (1999) *Du concept d'espace public à celui de relation publiques généralisées*, UQAM.
- Golding, P., Murdoc, G. et Schlesinger, P.**, (1986) *Communicating Politics : Mass Communication and the Political Process*, Leicester : Leicester University Press.
- Goodrich, P.**, (1986) *Reading the Law*, Oxford, Blackwell.
- Gosselin, Luc**, (1979) *Violence et presse écrite*, Thèse de l'Université de Montréal.
- Grange, André**, *Réussir l'analyse d'un texte*, Chronique Sociale, Lyon.
- Grapin, Pierre**, (1973), *L'anthropologie Criminelle*, Collection Que sais-je?, PUF, Paris.
- Grawitz Madeleine**, (1976), *Méthode des Sciences Sociales*, Dalloz, Paris.

- Habermas, J.**, (1979) *The Public Sphere*, in A. Materlart and S. Sieglaub, eds.,
Communication and Class Struggle, Vol. 1., New York : International General.
- Hall, Stuart**, (1997) *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices*,
Sage, London.
- Hall, Stuart**, (1982) *The Rediscovery of Ideology : The Return of the Repressed in Media
Studies*, in M. Gurevitch et al., des., Culture, Society and Media, London :
Methuen.
- Hall, Stuart et Al.**, (1972-79), *Culture, Media, Language*, Hutchinson, London.
- Hurwitz Stephan**, (1983), *Criminology*, Allen & Unwin, Londres.
- Judy, Henri-Pierre**, (1979), *La peur et les média: essai sur la virulence* / PUF, Paris.
- Keintz, Albert**, (1971), Pour analyser les média, HMH.
- L'Écuyer, R.**, (1987), *L'analyse de contenu: notions et étapes*, dans J-P. Deslauriers
(dir.), Les méthodes de la recherche qualitative, pp: 49-65, Presse de l'Université du
Québec.
- Lefrançois, Richard**, (1979), *Classes sociales et criminalité adulte*, Université Laval.
- Lisca, Allen E., et Warner, Barbara D.**, (1991), *Function of Crime : A Paradoxical
Process*, In AJS, Vol. 96, No. 6, University of Chicago Press.
- Lofton, John**, (1966) *Justice and the press*, Beacon Press, Boston.
- McQuail D & Windahl S** (1981) *Communication Models for the Study of Mass
Communications* Harlow, UK: Longman
- McQuail D** (1971) *Towards a Sociology of Mass Communications* London: Collier-
Macmillan
- McQuail D** (1984) *Mass Communication Theory: an Introduction* London: Sage

- MacDonald, Dick**, (1978) *Journalists' attitudes towards the police and the judiciary* / Canadian Daily Newspaper Publishers Association.
- Maxwell, Joseph**, (1914), *Le concept social du crime*, Librairie F. Alcan, Paris.
- Mays, John Barron**, (1963), *Crime and the social structure*, Faber, Londres.
- Mucchielli, Roger**, (1974), *L'analyse de contenu des documents et des communications : Connaissance du problème, 6e édition*, Les éditions E.S.F.
- Roberts, Julian V**, (1988) *La détermination de la peine dans les médias : une analyse du contenu des journaux de langue anglaise au Canada* / Ministère de la Justice, Ottawa.
- Robertson, Stuart M**, (1981) *Courts and the media* / Butterworths, Toronto.
- Robinson, J. et Levy, M.**, (1986) *The Main Source : Learning From Television News*, Beverly Hills : Sage.
- Schlesinger, P.**, (1978) *Putting Reality Together* : BBC News, London : Constable.
- Schramm W & Porter W E** (1982) *Men, Women, Messages and Media* (2nd ed) New York: Harper & Row
- Sellin, Johan Torsten**, (1984), *Conflits de culture et criminalité*, Éditions A. Pedone, Paris.
- Sheley Joseph F. et Dashkins Cindy**, (1981) *Crime, Crime News, and Crime Views*, In Public Opinion Quarterly, Vol.45, no. 4.
- Sperber, Dan**, (1996), *La contagion des idées*, Odile Jacob, Paris.
- Sperber, Dan**, (1974), *Le symbolisme en général*, Hermann, Paris.
- Tuchman, G.**, (1978) *Making News*, New York, Free Press.

Wuthlow, R., Hunter, J., Bergesen, A. et Kurzweil, E., (1984) *Cultural Analysis*,
London : Routledge.

Sites internet

Chandler Daniel, : <http://www.aber.ac.uk/>

Underwood Mick, *Cultural communication media studies*,
<http://www.cultsock.ndirect.co.uk/>

CD-Rom

Compton's Interactive Encyclopedia, (1994) Version 2,00VW, Compton's News
Media.